le Quotidien

VENDREDI
17 FÉVRIER
2017

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 44e ANNÉE, N° 117 | DÉPÔT 1,04 $ + TAXES

lequotidien.com

POURSUITE DE 3 M$

Une cadette victime d'un accident de canot pneumatique sur le Saguenay a été grièvement blessée à la tête PAGE 2

UNE TENTATIVE DE MEURTRE POUR DE LA MUSIQUE TROP FORTE

PAGE 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Claude Patry adhère à La Meute

L'ancien député affiche ses couleurs sur Facebook PAGE 10

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Un malentendu sème l'émoi

Un homme aperçu avec un couteau à l'hôpital de Chicoutimi PAGE 4

Les médecins dénoncent le transfert

Les chirurgies de l'oesophage maintenant effectuées à Québec PAGE 6

TABLE D'HÔTE
★★ 20 ANS ★★
CoqRôti
À L'ACHAT D'UN PLAT PRINCIPAL
AJOUTEZ 5$
ET RECEVEZ:
UNE ENTRÉE, UN DESSERT OU UN CAFÉ ALCOOLISÉ, CAFÉ OU THÉ*
* Détails au restaurant

5 149 763

Ma plus belle réalisation
c'est votre sourire...
Dre Andréa Desautels
DENTISTES DESAUTELS
418 696-1626
672, Jacques-Cartier Est, Chicoutimi | dentistemarcdesautels.com

5 131 934

H GREGOIRE
SAGUENAY
1330, BOUL DU ROYAUME OUEST
418-549-3320 | HGREGOIRE.COM
FIER PARTENAIRE

Admission GRATUITE
SNOWCROSS Saguenay EVOLUTION-X
SALON PROPULSION HIVERNALE
SAMEDI et DIMANCHE
18-19 février
ZONE PORTUAIRE

5 147 828

SYLVIE PETITPAS

Elle plaide coupable d'avoir fraudé des aînés

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Sylvie Petitpas, l'ex-conjointe du fraudeur Jonathan Bergeron, a plaidé coupable à des accusations de supposition de personne et d'avoir fraudé par supercherie pour une somme de plus de 51 000 $ un couple de personnes âgées. La détention ferme pourrait attendre la femme de Chicoutimi.

La page est sur le point d'être tournée pour les deux personnes âgées flouées (le monsieur est décédé en décembre) par ce duo de malfaiteurs.

Entre le 20 juin et le 12 août 2015, Bergeron et Petitpas ont vidé les comptes bancaires des deux octogénaires de Chicoutimi. Au terme des deux mois de fraude, la dame s'est aperçue qu'il ne lui restait plus que 300 $, alors qu'elle avait plus de 55 000 $ dans les mois précédents, une somme provenant de la vente de la maison familiale.

Toute cette histoire a commencé il y a quelques années, lorsque Bergeron, 32 ans, a rencontré l'une des victimes à la Soupe populaire, où elle agissait comme bénévole. Une amitié s'est développée.

Bergeron en est venu à accomplir divers travaux pour les personnes âgées et à les aider à faire des emplettes.

« Au début, c'est Jonathan Bergeron (22 mois de détention) qui a utilisé la carte de débit de la victime. Celle-ci avait de la difficulté avec le guichet automatique », a expliqué Me Karen Inkel, procureure de la Couronne.

Mais ensuite, Sylvie Petitpas est embarquée dans l'affaire. Elle a effectué de nombreux retraits au guichet automatique. Elle a soutiré pour environ 30 000 $ lors de 135 retraits. Elle a aussi fait 65 transactions avec la carte de débit pour une somme de 26 000 $.

« La fraude était uniquement mercantile. Pas pour se payer à manger ou rembourser des dettes, mais pour acheter des bijoux, prendre de la boisson et aller au restaurant. Mme Petitpas s'est même acheté une voiture, qui a été saisie. Elle s'est fait poser un diamant en ornement sur une dent (qui n'a pu être récupéré) », a repris Me Inkel.

Me Jean-Roger Brodeur, en défense, a tenté d'expliquer l'implication de sa cliente dans cette affaire.

« Elle était convaincue que son conjoint (à l'époque) avait obtenu un emprunt de la dame. Elle a bénéficié d'un train de vie exagérée durant un certain temps. Même avec la carte de débit, elle croyait qu'elle avait été prêtée à son conjoint. Je lui ai expliqué qu'il y avait une limite à être naïve dans la vie, d'où le plaidoyer de culpabilité », a mentionné Me Brodeur.

Le juge Jean Hudon, de la Cour du Québec, n'a pas rendu sa décision, car un rapport présentenciel a été demandé. Celui-ci sera confectionné au cours des mois à venir.

Me Brodeur a laissé voir qu'il demanderait probablement une sentence de 90 jours de détention (les fins de semaine) pour sa cliente, alors que Me Inkel n'a pas encore fait part de ses intentions.

Sylvie Petitpas (en avant) a plaidé coupable à de la fraude auprès de personnes âgées, pendant qu'un membre de sa famille y est allé de doigts d'honneur envers les photographes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

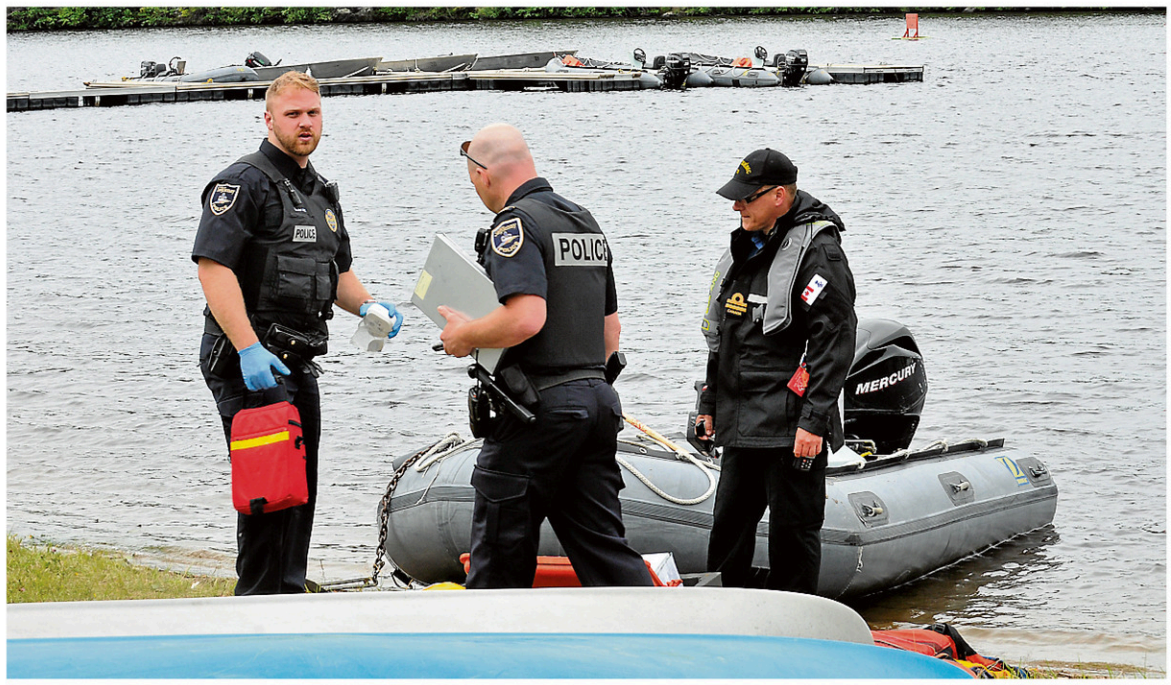

L'été dernier, Julie Rivard, une Lévisienne de 17 ans, participait comme cadet-cadre au camp de la Marine royale canadienne sur la base militaire de Bagotville, quand elle a été victime d'un accident de canot pneumatique. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Une cadette poursuit pour trois millions $

La jeune femme de 17 ans avait été victime d'un accident de canot pneumatique sur la rivière Saguenay

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Une jeune cadette grièvement blessée à la tête lors d'un accident de canot pneumatique sur la rivière Saguenay intente une poursuite de plus de 3 millions $ contre le Procureur général du Canada, la Ligue navale et les parents du cadet qui conduisait l'embarcation.

L'été dernier, Julie Rivard, Lévisienne de 17 ans, participait comme cadet-cadre au camp de cadets de la Marine royale canadienne sur la base militaire de Bagotville.

Le 30 juillet, la jeune fille doit faire l'évaluation des cadets qui apprennent à manœuvrer des embarcations sur la rivière Saguenay.

Elle embarque dans un canot pneumatique avec trois cadets, dont Émile Martel, qui a les commandes.

Selon ce qui est allégué dans la requête, Émile Martel conduit à haute vitesse et frappe une grosse vague de face avec le devant du pneumatique. Julie Rivard et une autre cadette sont éjectées de l'embarcation et tombent à l'eau.

La tête de Julie Rivard percute trois fois l'hélice de l'embarcation.

Elle s'inflige de graves blessures à la tête et au visage et passe une douzaine de jours dans le coma.

La jeune fille a été transférée à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus le 12 août et, deux semaines plus tard, à l'Institut de réadaptation en déficience physique, qu'elle n'a pu quitter que le 22 décembre.

Julie Rivard a subi des dommages neurologiques « catastrophiques qui affectent toutes les sphères de sa vie et son fonctionnement », indique-t-on dans la poursuite.

Les Forces armées canadiennes et la Ligue navale du Canada ont remboursé certains frais, des paiements « infimes par rapport aux dépenses et aux besoins réels » de la jeune fille, mais qui constituent « des aveux de responsabilité », estiment les demandeurs.

Julie Rivard et ses parents, Lynn Dufour et André Rivard, estiment que le cadet Émile Martel a commis des fautes dans la conduite de l'embarcation par des « manœuvres imprudentes et dangereuses », allèguent-ils. Ils tiennent les parents du jeune homme responsables en tant que tuteurs.

La jeune fille et ses parents allèguent aussi que le Procureur général et la Ligue navale du Canada ont commis des fautes dans la formation des cadets, des cadets-cadres et des officiers impliqués dans les événements ainsi que des fautes dans l'organisation, le déroulement, la supervision et la sécurité du processus d'évaluation sur l'eau.

La jeune fille réclame au total 3 millions $ tandis que ses parents réclament la somme de 300 000 $.

Lors de l'accident, la tête de Julie Rivard a percuté trois fois l'hélice de l'embarcation. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

JEAN LECLERC ACCUSÉ

Une chicane de voisins mène à une tentative de meurtre

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Jean Leclerc s'expose à une peine d'emprisonnement sévère s'il est reconnu coupable de la tentative de meurtre sur un individu de 51 ans survenue au 605 rue Tâché, à Chicoutimi. La victime aurait reçu trois coups de couteau. Elle repose à l'hôpital de Chicoutimi dans un état stable.

Les événements malheureux se seraient produits vers minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi. La victime, un homme de 51 ans, a communiqué avec les services d'urgence, à 00 h 19, pour signaler qu'il était blessé sérieusement et qu'il avait reçu des coups de couteau à quelques reprises.

Leclerc, 65 ans, s'est présenté jeudi après-midi devant le juge Richard P. Daoust. L'accusation de tentative de meurtre, passible de l'emprisonnement à perpétuité, a été enregistrée. Il est aussi accusé de bris de probation.

Une dame de 26 ans a aussi été appréhendée, mais la procureure du ministère public, Me Marie-Josée Hamelin-Gagnon, précise que l'enquête se poursuit à son sujet.

La comparution de Leclerc, qui aura 66 ans le 24 février, a été assez brève. Il est apparu au tribunal vêtu d'une salopette blanche de prisonnier. Il est demeuré calme et a fait un clin d'oeil à un proche.

Me Hamelin-Gagnon s'est opposée à sa remise en liberté étant donné que Leclerc possède plusieurs antécédents judiciaires, dont une peine de 54 mois pour un vol qualifié en 2003.

« Nous avons déposé deux chefs d'accusation, un de tentative de meurtre et un de bris de probation pour ne pas avoir eu une bonne conduite et ne pas avoir gardé la paix », indique Me Hamelin-Gagnon.

« Quant à la dame, le dossier est à l'étude et l'enquête n'est pas complétée », ajoute-t-elle.

L'avocat en défense, Me Julien Boulianne, espère être en mesure de faire la lumière rapidement sur cette histoire.

« C'est une chicane de voisins qui a dégénéré. L'histoire est nébuleuse. Ce serait le voisin d'en bas qui serait monté au logement de mon client. La chicane aurait éclaté. La victime dit avoir reçu des coups de couteau et a été blessée à l'omoplate », mentionne Me Julien Boulianne, avocat en défense.

« Clairement, il faut faire la lumière sur cette histoire. J'ai reçu une preuve partielle et il manque beaucoup d'éléments. Je verrai à analyser le tout d'ici mardi prochain (enquête de remise en liberté) », a indiqué le criminaliste.

MUSIQUE TROP FORTE

Cette affaire a débuté au cours de la nuit de mercredi. Un locataire de l'immeuble à logements de la rue Tâché n'aurait pas aimé qu'une autre personne fasse jouer sa musique trop forte.

« À l'arrivée de nos agents sur les lieux, ils ont découvert la victime et l'ont dirigée rapidement vers le centre hospitalier. Nous avons appris que les agresseurs habitaient le même immeuble. Sauf qu'ils avaient quitté les lieux lorsque les policiers se sont rendus à leur appartement », a mentionné Bruno Cormier, porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay.

Les patrouilleurs sont partis à la recherche des suspects. Ils ont trouvé le véhicule sur la rue Lorne, mais il avait été abandonné.

« Les deux individus ont été rattrapés sur la rue Saint-Vincent à Chicoutimi. Ils ont été amenés au poste de police pour un interrogatoire », a ajouté M. Cormier.

« J'entendais la musique de mon appartement. Le gars du troisième étage est allé le voir au deuxième pour faire baisser la musique. Il aurait reçu trois coups de couteau », a témoigné Dany Gaudreault, un homme qui habite les lieux depuis une quinzaine d'années.

Les policiers ont été présents pendant plusieurs heures. **AVEC DENIS VILLENEUVE**

Jean Leclerc était escorté par des policiers de Saguenay à son arrivée au palais de justice. Il demeurera incarcéré au moins jusqu'à mardi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

« J'entendais la musique de mon appartement. Le gars du troisième étage est allé le voir au deuxième pour faire baisser la musique. Il aurait reçu trois coups de couteau. »

— Dany Gaudreault

Les événements se seraient produits vers minuit, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans un appartement situé sur la rue Taché, à Chicoutimi — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

HÔPITAL DE CHICOUTIMI

Vaste déploiement pour un malentendu

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Un homme portant un couteau à la ceinture a déclenché une importante opération policière, jeudi en avant-midi, dans le secteur du pavillon Notre-Dame, situé dans le stationnement de l'hôpital de Chicoutimi.

Vers 10 h 15, les policiers ont reçu un appel des agents de sécurité du pavillon pour signaler la présence d'un homme portant « un long couteau ».

Plusieurs policiers se sont rapidement rendus sur les lieux et ont débuté les recherches pour localiser l'homme. Des agents spécialisés pour ce type d'intervention et des enquêteurs se sont ajoutés aux effectifs peu après. Une vingtaine de policiers ont été mobilisés par l'opération.

Les employés ont reçu la consigne de demeurer confinés dans leurs bureaux le temps de l'intervention. Des témoins qui avaient vu l'individu ont été rencontrés et le pavillon a été ratissé pour tenter de retracer l'homme supposément armé, a expliqué le porte-parole de la Sécurité publique de Saguenay, Bruno Cormier, en entrevue avec *Le Quotidien*.

« Vers 11 h 15, nous avons reçu un appel d'un commerçant qui nous a dit que l'homme recherché était venu plus tôt dans son commerce, avec une femme et un enfant. La description correspondait parfaitement, et alors à ce moment-là, nous avions la confirmation qu'il ne se trouvait plus dans le pavillon », a poursuivi l'agent Cormier.

Le centre hospitalier, les alentours de l'hôpital et le centre-ville de Chicoutimi ont été ratissés. Une photo tirée d'une caméra de surveillance du pavillon Notre-Dame a été diffusée à tous les patrouilleurs pour tenter de retrouver l'homme.

UN FORGERON

Vers 14 h, l'individu recherché a lui-même contacté les policiers par téléphone, après avoir entendu parler de l'opération policière dans les médias. Il s'est rendu au poste de police de Chicoutimi pour être rencontré par des agents et des enquêteurs.

« Il a expliqué qu'il est un forgeron qui fabrique lui-même ses couteaux. Il avait un couteau de quatre pouces sur lui, dans un étui en cuir, avec une ganse », a précisé Bruno Cormier. Il était passé rapidement en avant-midi chercher sa conjointe au pavillon Notre-Dame.

Aucune accusation n'a été déposée contre l'homme qui a agi sans mauvaises intentions. Il a été sensibilisé par les policiers au règlement municipal qui interdit le port d'un couteau sur la place publique.

Il s'agit du deuxième événement du genre à survenir au pavillon Notre-Dame en moins d'une semaine. Vendredi dernier, un patient en psychiatrie avait causé l'émoi en montrant à son médecin une fausse ceinture d'explosifs.

Une vingtaine de policiers, dont des enquêteurs et des agents spécialisés dans ce genre d'intervention, ont été mobilisés pour tenter de retracer l'individu.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ENLÈVEMENT AU PETRO-CANADA

Un deuxième suspect arrêté

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Un deuxième suspect dans l'enlèvement survenu à la station-service Petro-Canada de Rivière-du-Moulin, à Chicoutimi, lundi soir, a été arrêté jeudi. Le jeune homme de 19 ans comparaîtra vendredi au palais de justice de Chicoutimi. Un troisième suspect est toujours recherché dans ce dossier.

Le jeune homme qui a été arrêté sur le boulevard du Saguenay pourrait faire face à des accusations d'enlèvement et de séquestration, a indiqué le lieutenant Christian Michaud, de la Sécurité publique de Saguenay, jeudi en soirée.

Il n'était toutefois pas en mesure de donner davantage d'informations sur les circonstances de l'arrestation du jeune homme, ou de préciser s'il s'agit d'un individu connu des policiers.

TOUJOURS RECHERCHÉ

Un premier suspect, Stéphane Poirier, de Saint-David-de-Falardeau, a été accusé d'enlèvement dans ce dossier. Il a comparu mardi au Palais de justice de Chicoutimi et d'autres accusations pourraient s'ajouter lors de son retour devant le tribunal, prévu vendredi.

Les complices auraient tenté d'enlever l'employé du dépanneur en raison d'une histoire de cœur. Un autre individu serait impliqué dans l'affaire et est toujours recherché par les policiers.

C'est un témoin qui a aperçu les trois individus à l'œuvre et qui a contacté les policiers. À leur arrivée, l'employé ne se trouvait pas dans le dépanneur. Les agents ont ensuite aperçu la victime, épuisée et sous le choc, qui revenait à pied vers la station-service.

ONDES CRYPTÉES

Par ailleurs, la Sécurité publique de Saguenay a procédé jeudi à la première journée d'essai de son nouveau système d'encodage des communications de ses policiers, a souligné le lieutenant Michaud.

Les prochains jours seront aussi des journées d'essai pour le nouveau système qui ne permettra plus aux citoyens et aux médias de suivre les échanges des policiers sur Internet ou en utilisant un appareil pour écouter les ondes radio.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7 h 30 - 16 h 30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ou une opinion?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgresDimanche

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. **Merci de recycler ce journal.**

SOMMAIRE

arts	16-17
bandes dessinées	19
détente	18-19
décès	23 à 26
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21-22
télévision	19
sports	26 à 31

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PAT, *nom masculin*

Définition – [Jeux] Aux échecs, situation où un joueur, à qui c'est le tour de jouer, n'est pas en échec, mais n'a aucun coup légal à sa disposition. *Le pat entraîne la fin de la partie et celle-ci est déclarée nulle.*

Étymologie – De l'italien *patta*, 'quitte', du latin *pactum*, 'traité'.

Phonétique – Le *t* final se prononce, tout comme dans l'autre terme d'échecs *mat*.

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est

5140838

DANY GRAVEL PLAIDE COUPABLE

Menacé avec un bâton de baseball garni de fil barbelé

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

Dany Gravel a finalement plaidé coupable d'avoir menacé un vendeur de drogue avec un bâton de baseball garni de fil de barbelé.

Après une journée et demie de procès au Palais de justice de Roberval, l'homme de Dolbeau-Mistassini a décidé d'admettre ses torts. Les délits auxquels ils faisaient face étaient nombreux; extorsion, possession de drogue, possession d'une arme prohibée, introductions par effraction, vols et recels.

Hier, lors du procès qui touchait seulement les histoires de drogue, les enquêteurs qui ont témoigné ont présenté les objets retrouvés lors d'une saisie effectuée chez Dany Gravel. Cherchant principalement de la drogue, ce sont plutôt différents objets trouvés dans la maison qui ont permis de le lier à au moins trois vols survenus dans des maisons. Il a d'ailleurs essayé de vendre des passeports volés, de la viande d'orignal et de la boisson dérobés dans les maisons.

De plus, le bâton de baseball avec du barbelé qui a servi à faire un vol chez le vendeur de drogue Denis Dessureault a été retrouvé. Ainsi que des objets qui lui appartenaient, dont une télé et une carabine à air comprimé. Les policiers ont aussi saisi un fusil de calibre 16 tronçonné et un poing américain.

Dany Gravel a plaidé coupable à de nombreuses infractions, dont extorsion, possession de drogue, possession d'une arme prohibée, introductions par effraction, vols et recels. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN

Au domicile, les enquêteurs ont trouvé plus de 80 sachets remplis de ce qui s'apparente à de la cocaïne, mais qui était, après analyse, de la quétiapine. « Il l'utilisait pour impressionner, ça demeure une accusation de possession dans le but d'en faire le trafic », a informé la Procureure de la couronne, Julie Villeneuve. Les policiers n'ont pas retrouvé les amphétamines recherchées, seulement 0,75 gramme de cocaïne dans la voiture de Gravel.

Voyant que la quantité retrouvée n'était pas importante, son avocat, Me Charles Cantin lui a suggéré d'arrêter le procès et de reconnaître sa culpabilité sur plusieurs chefs.

PEINE À PRÉVOIR

Étant donné le nombre et la nature des délits, ni son avocat ni la procureure de la Couronne ne pouvaient évaluer le type de sentence pour Gravel.

« Je ne veux pas m'avancer à ce stade-ci. Il va avoir des éléments à soulever comme son rôle lors de l'extorsion. Il ne s'est servi du bâton que pour faire peur. Il ne l'a pas utilisé. Aussi, mon client était un gros consommateur de drogue qui s'est repenti et qui fait maintenant des conférences. Il y a des facteurs atténuants », a soulevé Me Cantin.

Du côté de la Couronne, même réserve. « Je vais attendre de voir le rapport prédécisionnel avant de me forger une idée. Par contre, il ne faut pas oublier qu'il a déjà eu une peine de 18 mois dans la collectivité, mais qui a été révoquée. Il a donc terminé la sentence en prison », a mentionné Me Julie Villeneuve.

Si ça n'avait été que du juge Michel Bouderault , il l'aurait envoyé en prion sur-le-champ, mais il a respecté la décision d'un autre juge de le laisser en liberté.

Un rapport prédécisionnel a été demandé. C'est le 1er juin que les représentations sur la peine auront lieu.

5154275

5148080

TRANSFERT DES CHIRURGIES DE L'OESOPHAGE

Aucune preuve n'appuie la décision

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean en arrive à la conclusion qu'il n'y a aucune justification scientifique pour appuyer la décision du ministère de la Santé et des Services sociaux de transférer dans un hôpital de Québec les cas de chirurgie du cancer de l'œsophage. Une décision qui aura des impacts négatifs significatifs pour ceux qui doivent vivre cette expérience difficile.

Le CMDP du CIUSSS de la région a réagi pour la première fois, jeudi, à cette centralisation d'une pratique médicale qui se déroule depuis plusieurs années au Saguenay. Les hauts fonctionnaires du ministère, qui ont convaincu le ministre Gaétan Barrette de la justesse de la décision, appuyaient leur argumentation sur des études arrivant à la conclusion qu'il y avait un lien entre le nombre d'interventions pratiquées sur un site et la qualité de l'acte.

Hier, le docteur Fabien Simard, président du CMDP, était entouré du chirurgien thoracique Pierre Michaud, du chef du service d'hémato-oncologie Raynald Simard, du chef de la radio-oncologie Jean-Luc Brassard et de la gastro-entérologue Annick Boulard, chef du service de gastro-entérologie, pour plaider en faveur du maintien du service. Les médecins considèrent qu'il s'agit d'un enjeu de premier plan pour l'établissement et surtout pour la qualité de vie des patients.

« Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) affirme qu'il s'agit d'une décision scientifique. Effectivement, certaines études semblables démontrent, dans d'autres pays, de meilleurs résultats dans les centres à haut volume. En revanche, des études plus étendues et plus récentes contredisent cette hypothèse. Les données québécoises et régionales confirment également qu'il n'y a aucune différence, peu importe le volume », a déclaré le docteur Fabien Simard, en indiquant que ces données étaient disponibles dans un document publié par l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé du Québec.

La décision du ministère repose sur le fait que l'hôpital de Chicoutimi pratique uniquement 4, 5 ou 6 interventions chirurgicales par année pour ce type de cancer. Les médecins conviennent que c'est effectivement le cas. Mais l'équipe multidisciplinaire traite chaque année une trentaine de nouveaux cas de cancer de l'œsophage dont plusieurs ne nécessiteront pas de chirurgie. La chirurgie est un acte posé en fonction de l'évaluation des cas et il importe donc, pour conserver l'expertise de cette équipe, de pouvoir offrir au patient la chirurgie dans la région.

« Ce que le ministre ne dit pas, c'est que dans les hôpitaux qui pratiquent 20 à 25 interventions pour le cancer de l'œsophage par année, ils ont une équipe de quatre ou cinq chirurgiens. Chacun réalise donc le même nombre d'interventions que ce que nous faisons pendant l'année ici », reprend le chirurgien thoracique Pierre Michaud.

Ce dernier a déjà transféré un cas de chirurgie à Québec. Avant cette directive, il y avait certaines situations où les patients devaient se faire opérer à l'extérieur pour des raisons médicales. Autrement, les cas traités par le docteur Michaud et ses collègues à Chicoutimi ont des taux de morbidité comparables à ceux des centres qui traitent un plus grand nombre de cas.

Pour l'instant, les médecins de Chicoutimi ne semblent pas vouloir entrer en confrontation avec le ministère. Ils n'ont cependant pas été en mesure de dire ce qu'ils feront si jamais un patient, comme la loi le permet à tous les Québécois, exige de subir son intervention chirurgicale à Chicoutimi puisque l'hôpital dispose de l'expertise médicale pour dispenser le service. À cette question, les médecins présents n'ont pas été en mesure de dire s'ils répondraient favorablement à l'exigence du patient.

Ils demeurent également sans réponse lorsqu'on leur demande si le jugement clinique du médecin prévaut sur une directive du ministère, à savoir qu'il est préférable d'éviter à une personne souffrant d'une pathologie aussi grave que le cancer de l'œsophage tout le stress des déplacements vers Québec pour subir une chirurgie.

Les docteurs Pierre Michaud, Fabien Simard, Jean-Luc Brassard, Annick Boulard et Raynald Simard ont dénoncé le transfert des chirurgies du cancer de l'oesophage à Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

LE DOCTEUR BOULARD INVOQUE LE RISQUE DE COMPLICATIONS

Plus qu'un aller-retour

(LT) — La gastro-entérologue Annick Boulard évoque pratiquement des raisons humanitaires pour faire comprendre aux fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux qu'un cancer de l'œsophage est une pathologie déjà assez grave pour tenter d'éviter aux patients un stress additionnel en les forçant à se faire opérer dans une autre région, loin de l'équipe multidisciplinaire qui assurera le suivi médical.

« Je pense que tout le monde a bien compris qu'il se faisait de la médecine de qualité même à petit volume comme ici. Je vais aussi replacer ça sur le plan de l'humain, sur le plan du patient », a insisté le docteur Boulard.

Un cancer de l'œsophage, poursuit la spécialiste, ce n'est pas une appendicectomie. Ce n'est pas une cholécystectomie (vésicule biliaire), c'est une chirurgie lourde. Nos patients ne vont pas aller à Québec et Montréal et revenir et ça sera terminé. »

Dans un premier temps, l'étape du diagnostic de la maladie comporte plusieurs visites dans les différents services de l'hôpital. Il y a un cheminement complexe menant à la décision d'opérer ou non un patient en fonction d'un certain nombre de facteurs.

En raison de la lourdeur de cette pathologie, les interventions chirurgicales ne sont pas simples. La gastro-entérologue mentionne qu'il y a souvent des complications pendant l'intervention en plus de celles qui sont détectées durant le suivi opératoire.

« S'il y a intervention, il y a un chirurgien qui va intervenir. Il ne va peut-être pas intervenir une seule fois. Il y a souvent malheureusement beaucoup de complications. Il y a des fistules et souvent des réinterventions. Donc, c'est pas un aller-retour où je pars d'ici, de la région et je vais à Québec. Je reviens ici et tout est fini. C'est pas exactement ça. C'est un long séjour qui est émaillé de complications. Il va peut-être falloir d'autres endoscopies et ainsi de suite avec des examens de suivi. »

La spécialiste a expliqué au *Quotidien* que l'élément de proximité entre les médecins comportait son lot d'avantages pour le patient. C'est ainsi qu'elle peut convoquer son collègue chirurgien lorsqu'elle fait un examen de contrôle afin de lui faire prendre connaissance de certains éléments. Ce qui évite le méandre des communications avec un autre chirurgien qui travaille dans un hôpital de Québec.

Il y a une crainte qui persiste au sein du groupe des médecins. Les personnes qui reçoivent un diagnostic de cancer de l'œsophage sont souvent des personnes très faibles. Le docteur Raynald Simard est déjà convaincu que certains patients vont tout simplement abandonner quand on va leur dire qu'ils doivent se rendre à Québec pour une chirurgie.

M^me^ Michelle Riverin, une patiente du docteur Pierre Michaud, a témoigné de l'importance d'avoir à ses côtés ses proches pour traverser cette difficile épreuve. Selon M^me^ Riverin, tout l'aspect du soutien moral est au cœur de la guérison et éloigner les patients de leur famille constitue une erreur, surtout que les ressources compétentes sont disponibles à Chicoutimi pour réaliser l'ensemble du traitement, incluant l'étape de la chirurgie.

Le pouvoir du ministre

Il serait surprenant de voir les médecins aller à l'encontre de la directive du ministère dans l'état actuel des relations entre le ministre Gaétan Barrette et le corps médical québécois.

Interrogé à savoir si Québec avait des pouvoirs coercitifs pour forcer les médecins à se plier à la directive, le docteur Raynald Simard a attiré l'attention des médias sur le contenu du Projet de loi 130.

Selon Raynald Simard, dans ce projet de loi, le ministre récupère en partie les pouvoirs des défunts conseils d'administration des hôpitaux. Il pourrait, si le projet passe, s'arroger le pouvoir d'accorder aux médecins dans les hôpitaux des privilèges de pratique. Ce qui signifie que le ministre, mécontent, pourrait théoriquement retirer des privilèges à des médecins.

Jeudi, Raynald Simard a indiqué que le contenu de ce projet de loi avait secoué le corps médical québécois.

L'octroi des privilèges était confirmé par résolution du conseil d'administration d'un établissement. Cette résolution découlait d'une recommandation du CMDP. Il y avait donc une consultation du corps médical. La nouvelle loi centralise encore un peu plus entre les mains du ministre la gouvernance dans les établissements.

Le Collège des médecins n'a pas juridiction dans une affaire comme celle des chirurgies pour le cancer de l'œsophage, même si le transfert d'un patient à Québec peut avoir une incidence sur sa condition sanitaire. Le collège doit juger de la qualité de l'acte posé.

L'organisation des soins relève de la prérogative du ministre qui décide, à partir des ressources financières qu'il accorde à un établissement, des services qui seront dispensés à la population. Dans ce cas, il a tiré une ligne et la chirurgie du cancer de l'œsophage n'est plus disponible à Chicoutimi pour les patients du Saguenay-Lac-Saiant-Jean. **LOUIS TREMBLAY**

Docteur froid sur les glaces

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

« Les Québécois sont tellement écœurés de l'hiver qu'au printemps, pour s'en débarrasser, ils mangent les derniers bancs de neige en les mélangeant avec du sirop d'érable. »

Vous devez reconnaître dans cette phrase l'humour de l'inimitable Boucar Diouf, humoriste et océanographe d'origine africaine, qui sera l'invité d'honneur du Carnaval des glaces de La Baie, du 17 au 19 février. Il sera sur les glaces en après-midi pour rencontrer les pêcheurs et prononcer une allocution avant de présenter un spectacle en soirée, samedi.

Les amateurs de pêche sous la glace ne pouvaient pas trouver meilleur ambassadeur que ce spécialiste du froid et grand connaisseur de l'éperlan arc-en-ciel, ce petit poisson présent en abondance dans le Saguenay et très prisée des pêcheurs. Il a réalisé sa thèse de doctorat sur « Les facteurs de résistance au froid de l'éperlan arc-en-ciel (Osmerus mordax) et leur influence sur sa biochimie post mortem à deux stades de développement (juvénile et adulte) ».

ATTIRÉ PAR LE FROID

Mais la question se pose : comment un Africain d'origine peut-il être attiré par le froid ? « J'aime bien réfléchir sur le froid. Tous nos comportements sont liés de près au froid, même la langue a été façonnée par l'hiver. Les Québécois ont une façon de dégainer la langue, parce qu'il fait très froid dehors et ils ont le goût de se précipiter et de sacrer leur camp. On entend des choses comme, au lieu de dire "regarde au plus sacrant", ils vont dire, "garde-garde-garde-garde " comme une mitraillette, un débit imposé à la langue par l'hiver », estime le docteur du froid.

PÉTER AU FRETTE

« Les Québécois ont adapté leur français à leur environnement et le froid a enrichi le vocabulaire. Prenons l'expression "péter au frette ", je trouve que c'est l'expression qui traduit le plus la mort de toute la francophonie. De toute façon on dit refroidir quelqu'un, donc c'est sur que "péter au frette ", c'est plus puissant que mourir, c'est plus visuel, tu tombes raide mort quand tu pètes au frette, on le voit tomber », raconte en riant l'observateur de la société québécoise.

« Les gens viennent voir mes spectacles, ça les fait rire, car ils savent que je parle de l'intérieur, quand tu ris des gens de l'intérieur ils acceptent, c'est pas la même chose que rire d'eux quand t'es à côté ; ça, ça ne passe pas au Québec », dit-il.

Boucar Diouf a ce don de nous faire péter en pleine face nos comportements et nos habitudes de vie. Il est capable de nous raconter, de nous décrire avec humour et de faire jaillir des petits détails qui définissent bien souvent notre personnalité, surtout dans nos rapports avec le froid.

« L'analyse des comportements, ce n'est pas naturel pour moi, c'est parce que j'aime les Québécois, je les aime profondément. Étant Africain et Québécois dans l'âme, j'observe les gens et je leur dresse un miroir d'eux-même, ils aiment ça. C'est parce que je vous connais très intimement », soutient le Rimouskois.

« J'ai été très proche des Québécois depuis le début. J'ai vécu 16 ans dans le Bas du fleuve. Je suis arrivé en 1991 pour des études en océanographie, je me suis promené entre Gaspé et Rimouski et j'ai rencontré ma blonde qui vient de Matane. J'ai plongé profondément dans la culture, j'ai écouté la musique, j'ai lu beaucoup. Maintenant, je peux dire que j'ai passé plus de temps au Québec qu'en Afrique. J'ai 51 ans, j'ai passé 26 ans au Québec et 25 ans en Afrique, c'est suffisamment de temps pour étudier les gens profondément », fait-il remarquer.

SPECTACLE-BÉNÉFICE

Boucar Diouf donnera un spectacle-bénéfice au profit des gestionnaires de la rivière à Mars et de la rivière Saint-Jean-Saguenay, deux rivières à saumons tributaires du Saguenay, en plus de rencontrer les gens sur les glaces de La Baie, samedi, en fin d'après-midi. Il a bien hâte de rencontrer les gens, il connaît bien le Saguenay pour y avoir déjà passé des vacances par le passé et il se dit un partisan des régions ressources et être pour la régionalisation de la migration, « un propos que je tiens depuis 100 ans », conclut-il.

Parlez-lui des éperlans et du glycérol, un alcool de sucre qui rend la chair de ce petit poisson plus délicate avec un léger parfum de menthe un peu sucrée, il en connaît le secret, c'est ce qui empêche l'éperlan arc-en-ciel de péter au frette sous la glace.

Boucar Diouf — ARCHIVES LA PRESSE, MARCO CAMPANOZZI

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Quotidien*.
100 90 80 70 60 50 40 30 20 10
Merci de votre confiance
leQuotidien
5134383

REGROUPEMENT DES PERSONNES AVEC ACOUPHÈNES SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
RENCONTRE CE MERCREDI, 19 H, PARC ROSAIRE GAUTHIER
700, RUE BÉGIN, CHICOUTIMI • 418-690-3855
Prévention et soutien aux personnes atteinte et à leur entourage
5132214

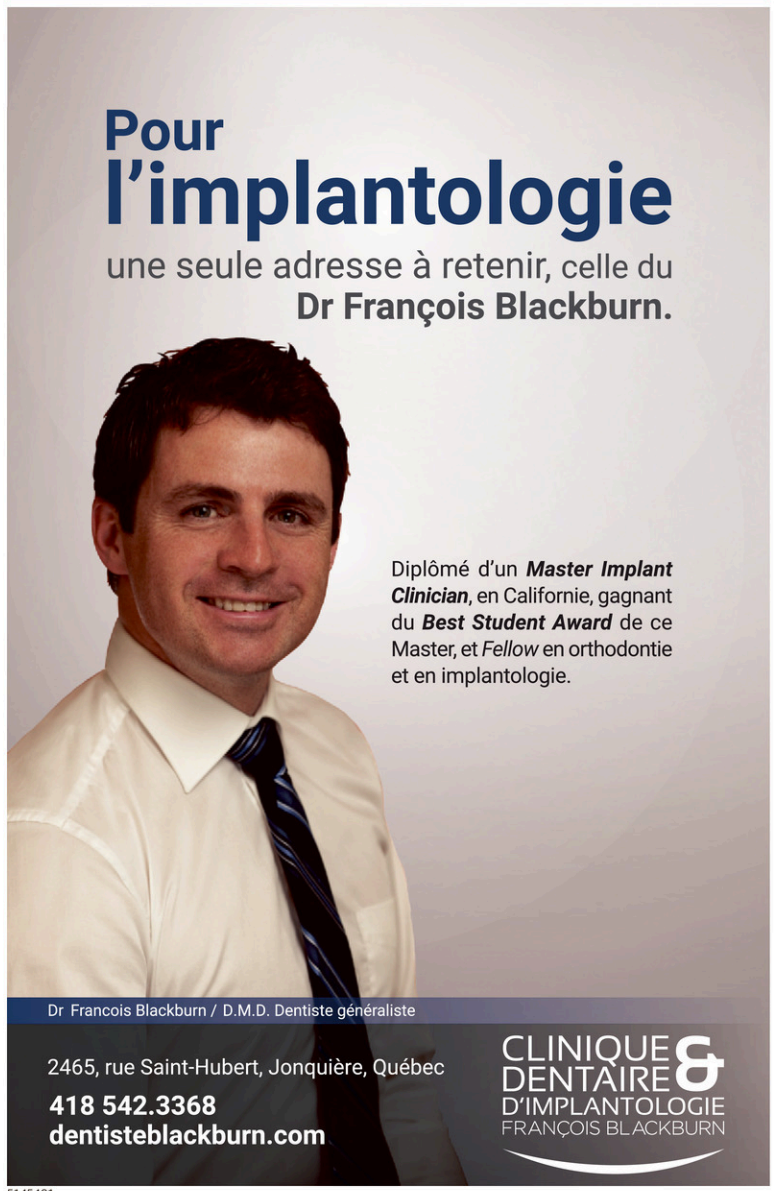

5145481

Des bénéfices de 6,9 M$

Des résultats au-delà des attentes pour la coopérative Nutrinor

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

La coopérative Nutrinor a dégagé des bénéfices de 6,9 millions $, au cours de la dernière année.

Ce résultat permet à quelque 325 membres actifs de se distribuer une ristourne de 2,1 millions $. Pour une ferme moyenne, la somme versée s'élèvera de 15 000 $ à 20 000 $.

« C'est au-delà de ce que nous avions budgétisé en début d'année. On est très contents des résultats présentés, d'autant plus que nous avons réinvesti 7,6 millions pour soutenir les opérations et la croissance des affaires », affirme le directeur général Yves Girard.

Ces résultats ont été dévoilés, jeudi, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisation tenue à Alma. Il s'agit sensiblement du même niveau de ristourne que celui des dernières années.

L'année 2016 a été marquée, pour la coopérative, par une planification stratégique qui la projette vers trois années de croissance. Ceci mettra en valeur son importance économique dans la région et lui permettra de faire connaître les avantages d'une agriculture et de l'agroalimentaire nordiques. Ça confirmera son engagement en matière de développement durable.

INVESTISSEMENTS

« Nous allons investir 65 millions d'ici trois ans. La première phase a été annoncée l'automne dernier. Des investissements de 3,3 millions $ seront effectués à la Boucherie Charcuterie Perron de Saint-Prime. Nous sommes aussi à procéder à des investissements de 7,7 M$ à la laiterie d'Alma », poursuit M. Girard. Il ajoute que des investissements en agriculture et que des acquisitions dans le domaine de l'agroalimentaire seront annoncés en cours d'année.

Par ailleurs, depuis un an, la coopérative a versé près de 174 000 $ en dons et commandites pour soutenir financièrement des organismes ainsi que des activités agricoles, culturelles et sportives d'un bout à l'autre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Jean Lavoie, président de Nutrinor, en compagnie du directeur général, Yves Girard, ont dévoilé les chiffres de la dernière année, jeudi, lors de l'assemblée générale annuelle de la coopérative, tenue à Alma. — PHOTO LE QUOTIDIEN, COURTOISIE

EN BREF

Centre Sainte-Marie: visites suspendues jusqu'à lundi

Les visites demeurent suspendues jusqu'à lundi au centre d'hébergement Sainte-Marie de Jonquière, en raison de l'éclosion de plusieurs cas de gastroentérite. La mesure sera réévaluée lundi, à 13h, a annoncé le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) par voie de communiqué, jeudi après-midi. «La gestion de l'éclosion est sous contrôle. Toutefois, à titre préventif, le CIUSSS a pris la décision de maintenir la suspension des visites au centre d'hébergement Sainte-Marie afin d'assurer l'efficacité des mesures d'hygiène et de salubrité mises en place», précise-t-on. Les visites sont suspendues au centre d'hébergement depuis samedi. Il en était de même pour certaines unités de l'hôpital de Jonquière, mais la situation est revenue à la normale mercredi. **MYRIAM GAUTHIER**

Fugueuse retrouvée

Laurie Ducharme, l'adolescente en fugue qui était recherchée par les policiers, a été retrouvée jeudi, a annoncé la Sécurité publique de Saguenay, en fin d'après-midi. La jeune fille de 16 ans avait été portée disparue mercredi et avait été vue la dernière fois dans le secteur de Chicoutimi. Les policiers étaient aussi à sa recherche à Alma et dans les environs. **MYRIAM GAUTHIER**

SUBVENTIONS DE 560 000 $

Quatre lieux de culte restaurés

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Quatre lieux de culte de la région bénéficieront de subventions du Conseil du patrimoine religieux du Québec totalisant près de 560 000 $ pour des travaux de restauration.

La majorité des fonds seront dédiés à la restauration de toitures. L'église Sacré-Cœur de Chicoutimi recevra quelque 234 000 $ pour la toiture de la nef et de la sacristie, tandis que près de 193 000 $ iront à la chapelle de l'Oratoire-Saint-Joseph de Chicoutimi pour la réfection du toit.

L'octroi de subventions se poursuit avec la chapelle de Saint-Antoine-de-Padoue de Lac-Bouchette qui reçoit un montant totalisant plus de 50 000 $ pour la restauration de la toiture, du revêtement extérieur et de la fenestration, en plus de la restauration de l'œuvre *Scènes de la vie de Saint-Antoine de Padoue* qui rassemble 13 tableaux du peintre Charles Huot.

Un peu plus de 82 600 $ seront aussi dédiés à la restauration des finis intérieurs, endommagés par une infiltration d'eau, à l'église Notre-Dame-de-Laterrière.

Cette annonce a été faite par le ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, avec le député de Dubuc, Serge Simard, lors de son passage dans la région, jeudi, pour annoncer le soutien financier du gouvernement provincial à la rénovation du Théâtre Palace Arvida.

« La somme que nous annonçons aujourd'hui sera consacrée à des travaux qui assureront la pérennité de ces bâtiments et la préservation de leur valeur patrimoniale », a souligné le ministre, par voie de communiqué.

« Ce sont de bonnes nouvelles pour nos concitoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les sommes accordées nous permettront de conserver et de mettre en valeur quatre de nos joyaux patrimoniaux », a pour sa part exprimé le député Serge Simard.

Les sommes octroyées proviennent de l'enveloppe de 10 M$ allouée à la restauration de 55 biens meubles et immeubles à caractère religieux, en 2016-2017. L'aide financière est versée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec, qui est mandataire du ministère de la Culture et des Communications.

LES SERVICES À LA POPULATION MAINTENUS

Les ambulanciers en grève

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les 140 ambulanciers paramédics du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec sont en grève depuis minuit mercredi et ils ont tenu à le faire savoir dès jeudi matin en organisant un barrage symbolique à l'intersection de la rue Sainte-Anne et du boulevard Saguenay, à Chicoutimi.

Martin Harvey, président du Syndicat des paramédics du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a expliqué que la grève déclenchée mercredi vise à faire débloquer la négociation actuellement au point mort. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Les ambulanciers ont ainsi joint leurs collègues du reste de la province avec pour objectif de faire débloquer les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 mars 2015.

Les ambulanciers ont distribué des tracts aux automobilistes attendant au feu rouge, sans perturber le trafic.

Lors d'un point de presse, le président du Syndicat des paramédics du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Martin Harvey, s'est montré rassurant auprès de la population en affirmant que tous les services continueront d'être assurés en vertu de la Loi sur les services essentiels. Toutefois, les employeurs seront privés de la remise de certains formulaires administratifs de facturation, données statistiques, etc. tandis que certains travaux d'entretien des installations ne seront pas effectués.

M. Harvey a déclaré que les discussions autour de la table sont au point mort. Les pourparlers portant sur les enjeux normatifs sont terminés. Les clauses salariales, la bonification du régime de retraite, les horaires de travail à l'heure plutôt que sur des horaires 7/14 et la charge de travail restent à négocier. « Ça fait 30 ans qu'on se mobilise pour améliorer nos conditions de travail et on ne lâchera pas. »

M. Harvey a rappelé qu'en avril 2016, le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, est intervenu dans la négociation en annonçant une refonte du mode de financement des entreprises ambulancières dans la foulée du rapport du Comité national sur les services préhospitaliers d'urgence, connu sous le nom Rapport Ouellet. Le ministre a décidé alors d'appliquer certains changements en faveur d'une plus grande reddition de compte de la part des entreprises ambulancières.

Le ministre avait décidé de reconnaître pleinement et entièrement le statut des entreprises en tant qu'employeur privé, ce qui implique le retrait du ministère de la Santé et des Services sociaux des négociations liées à leur main-d'oeuvre.

M. Harvey a mentionné qu'au cours des prochains jours, d'autres moyens de visibilité seront utilisés afin de sensibiliser la population. Ce dernier a invité la population à faire pression sur leur député afin que la négociation puisse avancer.

Un 3e candidat pour l'ERD

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Jean-Yves Desmeules, enseignant en boucherie et en charcuterie au Centre de formation professionnelle Mellon d'Arvida, sera candidat aux élections municipales de novembre pour l'Équipe du renouveau démocratique (ERD) dans le district sept, qui couvre une partie du secteur nord de Chicoutimi et de Canton-Tremblay. Il s'agit du troisième candidat annoncé par la formation politique.

Celui qui briguera le poste de conseiller municipal agit aussi comme formateur en hygiène et salubrité, une formation qui permet d'obtenir une attestation du MAPAQ. «[Jean-Yves Desmeules] a étudié à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe en hygiène et salubrité, à l'Université Laval en distribution, marchandisage, marketing agroalimentaire et chimie culinaire», a souligné l'ERD, par voie de communiqué, jeudi.

La période de candicature dans le district sept se déroule du 17 février au 22 février, et l'assemblée d'investiture se tiendra le jeudi 9 mars.

Guy Bouchard sera candidat de l'ERD dans le district trois, à Jonquière, tandis que Marc Bouchard portera les couleurs de la formation politique dans le district 11, qui couvre une partie du secteur nord de Chicoutimi et du centre-ville.

VENEZ NOUS ENCOURAGER!

DEMAIN, C'EST LE GRAND SPIN DON!
DÈS 9 H À PLACE DU ROYAUME
(FACE À SPORTS EXPERTS)

Animation sur place
(Énergie, Rouge FM, le Quotidien, Patro)
Voitures de la Pat'Patrouille Rocoto Toyota
Et plus encore!

ENERGIE SAGUENAY-LAC-ST-JEAN 94,5 | leQuotidien | rocoto TOYOTA | sports experts CHICOUTIMI | STB SERVICES FINANCIERS INC

HUGO GILBERT
PRÉSIDENT D'HONNEUR 2017

Société canadienne du cancer

DEMAIN SAMEDI
à Place du Royaume

Place du Royaume

Faites vos dons sur place ou en ligne sur GRANDSPINDON.CA

5154811

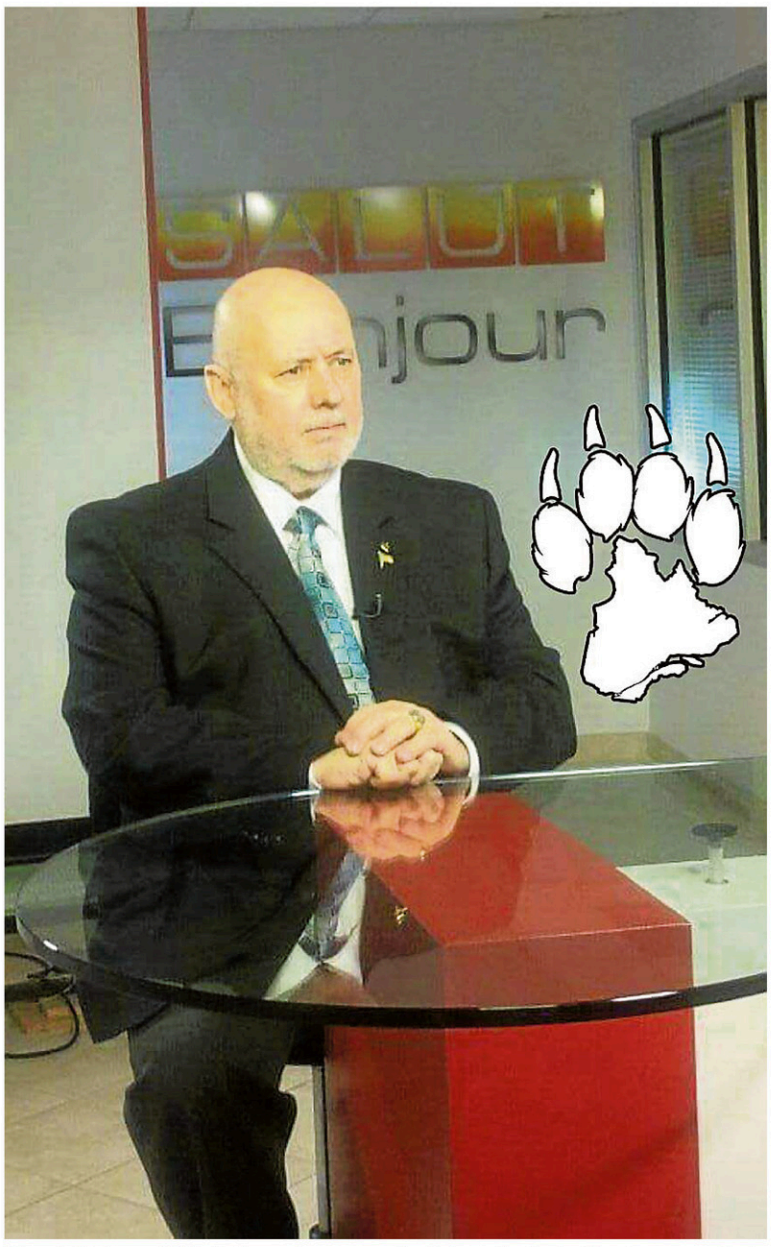

Claude Patry a affiché le logo du groupe d'extrême droite La Meute sur sa photo de profil Facebook, jeudi. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

GROUPE D'EXTRÊME DROITE

Claude Patry joint La Meute

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

L'ancien député fédéral de Jonquière-Alma, Claude Patry, est un membre actif de l'organisation d'extrême droite La Meute dans la région, un groupe qui dit s'opposer à l'islamisme radical.

Claude Patry a publié en fin d'après-midi jeudi une photo sur le mur de sa page Facebook où l'on voit apparaître sa photo de profil avec le logo du groupe, qui représente l'empreinte d'une patte de loup, avec la carte du Québec comme centre. Il a ensuite repris cette image comme photo de profil en soirée.

Joint par téléphone à son domicile jeudi soir par *Le Quotidien*, Claude Patry a confirmé être un membre de La Meute dans la région, du « groupe 02 », et avoir pris part à des réunions, rencontres et soupers, où il affirme ne jamais y avoir vu « rien de radical » ou du « monde agressif ».

« Parce que je suis un ancien député, je n'ai pas le droit à mes opinions ou quoi que ce soit ? », a-t-il répondu d'emblée, lorsque questionné sur ses allégeances au groupe.

Il rejette les accusations de racisme envers La Meute, malgré les reproches formulés par plusieurs en ce sens sur la place publique, d'autant plus à la suite de l'attaque perpétrée à la grande mosquée de Québec.

« Il y a toute sorte de monde de la société qui est là-dedans, il y a des jeunes, des personnes âgées, puis il y a des discussions, mais il n'y a rien de radical là-dedans. Il n'y a pas de méchanceté. Ce sont des gens qui prennent de l'information et qui donnent de l'information [sur] l'islam radical et ces choses-là », a-t-il insisté.

L'ancien député élu sous la bannière néo-démocrate, devenu ensuite bloquiste, se défend d'être raciste.

« Je ne pense pas que je sois raciste, Madame, parce que moi dans ma famille, j'ai des Noirs, puis il n'y a pas de racisme là-dedans [La Meute]. Je viens de vous dire, et c'est bien important: [c'est] pour l'islam radical. Moi, les musulmans, peu importe la race ou la nationalité, je n'ai aucun problème avec ça », a soutenu, sur un ton calme, celui qui est aussi un ancien président du Syndicat des employés de l'aluminium d'Arvida.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Claude Patry avait annoncé en septembre son intention de se présenter aux élections municipales de Saguenay comme conseiller municipal dans le district 5. Ce projet ne semble plus être dans ses plans puisqu'il a signifié jeudi soir vouloir maintenant penser à lui, alors que sa conjointe prendra bientôt elle aussi sa retraite.

RÉACTIONS

La photo de Claude Patry a vite fait réagir des internautes qui l'ont partagée. C'est le cas de Julien Gauthier, un ancien président des jeunes péquistes et des jeunes bloquistes dans la région.

« Je trouve odieux que M. Patry, qui souhaite se présenter en politique municipale, s'affiche clairement et ouvertement comme militant du groupe d'extrême droite et xénophobe La Meute. Les personnalités politiques doivent donner l'exemple, et non pas diviser, surtout après ce qui s'est produit récemment à la mosquée de Sainte-Foy. Ils ont un devoir de pédagogie, et non de démagogie », a-t-il déclaré jeudi soir lors d'un entretien par le biais de Facebook. **AVEC PASCAL GIRARD**

COMPLEXE JONQUIÈRE

Rio Tinto embauche

MYRIAM GAUTHIER
mgauthier@lequotidien.com

Rio Tinto procédera à l'embauche d'au moins 20 travailleurs à des postes d'employés aux opérations et d'entretien mécanique et électrique au Complexe Jonquière.

La porte-parole de Rio Tinto, Xuân-Lan Vu, a indiqué jeudi au *Quotidien* qu'une vingtaine d'embauches auraient lieu prochainement, tandis que le président du Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida (SNEAA), Alain Gagnon, a indiqué qu'il était question d'une trentaine d'emplois.

« Ces embauches visent à combler des besoins opérationnels et des retraites éventuelles », a mentionné Xuân-Lan Vu. Le processus d'affichage des postes doit débuter incessamment sur différentes plateformes Internet et les offres d'emploi seront publiées dans les prochains jours dans les journaux.

Les postes doivent être comblés rapidement. « C'est le plus tôt possible », a pour sa part souligné le président du SNEAA, Alain Gagnon. « On se prépare pour le futur [...] Les retraites doivent être signées trois mois d'avance, et il faut maintenir l'expertise, ça prend du nouveau monde. Si les gens ne signent pas, ce sera des emplois de plus », a-t-il ajouté, en expliquant que Rio Tinto profiterait de l'occasion pour se constituer une banque de candidatures.

Le Complexe Jonquière compte quelque 1300 employés. Au total, 208 employés auraient la possibilité de prendre leur retraite en 2017.

GRANDE-BAIE

Questionné à savoir si le syndicat s'attendait à ce que plusieurs employés de l'Usine Grande-Baie déposent leur candidature en vue d'occuper un poste au Complexe Jonquière, le président du syndicat a indiqué « qu'ils seront bien accueillis ».

« Mais on ne sait pas encore exactement ce qui va se passer là-bas. Il y a eu des annonces, mais il n'y a pas eu de suite depuis avec l'employeur », a-t-il tenu à préciser.

À la fin du mois de janvier, Rio Tinto a annoncé des compressions de 12,6 M$ à l'Usine Grande-Baie, ce qui pourrait se traduire par la coupe de 103 emplois, par attrition ou par l'octroi de postes en sous-traitance.

Alain Gagnon souligne par ailleurs que les démarches de syndicalisation à Grande-Baie vont bon train du côté d'Unifor. Plusieurs cartes de membre ont déjà été signées et les représentants syndicaux continuent de rencontrer les personnes qui ont des questions ou qui souhaitent discuter. Les demandes en ce sens continuent d'être nombreuses depuis les derniers jours.

› BOUFFE POUR UN TOIT : 60 000 $ AMASSÉS

La septième édition du souper-bénéfice Bouffe pour un toit, qui s'est déroulé au Montagnais, jeudi soir, a permis d'amasser 60 000 $ pour la Fondation l'Aide Humani-Terre. Les convives étaient invités à un dépaysement culinaire préparé par le chef exécutif Jean-Luc Girard de l'hôtel Le Montagnais. La fondation construit depuis 1999 des maisons en République dominicaine pour loger des familles. Jusqu'à maintenant, 115 maisons ont été construites, ce qui a permis de loger plus de 800 personnes. Sur la photo apparaissent les organisateurs de la soirée : Bruno Simard, directeur général d'Humani-Terre, Marlaine Dassylva, coprésidente d'honneur et éducatrice des Jardins du coin, Michèle Tremblay et Aline Gagnon, coprésidente d'honneur et directrice du Havre du Fjord. **MYRIAM GAUTHIER** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LA PORTION VERS SAINTE-JEANNE-D'ARC REPAVÉE

Un surplus de 20 000 $ pour la Véloroute

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

La Véloroute des Bleuets a dégagé un surplus budgétaire de 20 596 $ pour l'année financière 2016.

C'est ce qui a été annoncé jeudi soir lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini. Le budget total s'est établi à 626 679 $.

De plus, l'orientation stratégique 2017-2022 a été adoptée, a dévoilé le directeur général, David Lecointre, lors d'un entretien téléphonique en fin de soirée. « En termes d'infrastructures, on veut maintenir la qualité qu'on a déjà. Au printemps, on va finaliser une section de six kilomètres à Normandin. À cet endroit, il y a des portions où on était en chaussée divisée et là on passe en piste cyclable. Du côté d'Alma, on va faire de la réfection près des barrages de Rio Tinto et du secteur du chemin de la Grande-Ligne. À Sainte-Jeanne-d'Arc, le chemin de la Chute-Blanche sera refait », a-t-il détaillé. Les travaux seront faits en support de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc.

Finalement, David Lecointre s'est réjoui qu'un sondage souligne l'appréciation de l'accueil fourni par les Ambassadeurs de la Véloroute. Il indique d'ailleurs qu'ils sont en recrutement constant de ces cyclistes déployés partout sur le circuit cyclable.

MD Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. ◆ Prix des véhicules montrés : Elantra Ultimate 2017 à partir de 31 108 $ / Tucson 2017 1.6T Ultimate à traction intégrale à partir de 41 108 $ / Santa Fe Sport Ultimate 2017 à partir de 47 108 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), et frais de livraison et de destination de 1 695 $ / 1 795 $ / 1 895 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. * Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs suivants : Elantra GL 2017 / Tucson 2.0L 2017 à traction avant. 156/168 paiements de 59 $ / 59 $ par semaine pour 36/39 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 750 $ / 1 995 $ et premier versement exigés. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Kilométrage annuel de 16 000 km, 12 ¢ par km additionnel. L'offre de location comprend les frais de livraison et de destination de 1 695 $ / 1 795 $, des frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur), frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM et toutes les taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un plein de carburant. ◊ Offres de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai basées sur les Santa Fe Sport 2.4L à trac. av. 2017, à un taux annuel de 0 %. 364 versements hebdomadaires de 79 $ pour 84 mois. Comptant initial requis de 1 750 $. Coût d'emprunt (incluant les frais maximum du RDPRM de 76 $) de 0 $, pour une obligation totale de 30 627 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. ‡Le paiement des 10 versements hebdomadaires est offert aux clients qui louent ou obtiennent du financement à l'achat pour un(e) Elantra/Tucson/Santa Fe Sport 2017 et ce paiement concerne les 10 premiers versements hebdomadaires d'une location ou d'un contrat de financement. Un montant maximal total de 600 $/750 $/900 $ (excluant les taxes) et cela ne comprend pas l'acompte initial ni le dépôt de sécurité sera utilisé pour faire un ajustement quant aux dix premiers versements (d'un contrat de location ou de financement, excluant les taxes) et le premier versement exigés. (le cas échéant). Après 10 semaines, le client devra commencer à effectuer le restant des versements réguliers prévus pour la durée du contrat et/ou devra effectuer tout paiement requis pour tout montant excédant les montants maximaux indiqués ci-dessus pour les dix premiers versements. Les clients optant pour un achat au comptant bénéficieront d'un ajustement de prix maximal de 600 $/750 $/900 $. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. ◆ ◊ Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

5152874

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Un amphithéâtre digne de Chicoutimi

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

La rénovation du Palace étant maintenant confirmée, l'heure est venue de se pencher sur le sort du Centre Georges-Vézina, un amphithéâtre d'une autre époque qui ne reflète plus le caractère distinct d'une capitale régionale. On a évoqué une réfection majeure de l'infrastructure, estimée à 25 millions de dollars, mais pourquoi ne pas considérer plutôt la construction d'un nouveau bâtiment, un édifice au goût du jour, conçu tant pour le hockey et les spectacles d'envergure?

Selon différentes personnes consultées, un nouvel amphithéâtre pouvant accueillir entre 4000 et 4500 personnes serait réalisable pour une quarantaine de millions de dollars. Avec l'aide des deux paliers de gouvernements supérieurs, Saguenay serait aisément en mesure d'attacher un tel financement. Et disons-le, Chicoutimi a été bien peu choyée depuis la fusion de 2001, comparativement à ses arrondissements voisins de Jonquière et de La Baie.

Un tel projet impliquerait certes une profonde réflexion quant à la vocation du Centre Georges-Vézina et, conséquemment, sur la pertinence d'une glace de dimension olympique. L'aménagement d'une grande glace à l'intérieur du Pavillon de l'agriculture serait-il un compromis acceptable pour assurer le développement de nos athlètes en patinage de vitesse?

Une chose est certaine, les amateurs de hockey et les membres de l'organisation des Saguenéens de Chicoutimi accueilleraient avec enthousiasme le retour à une surface de jeu réglementaire, qui nécessiterait moins d'adaptation et qui rehausserait la qualité du spectacle.

Selon plusieurs, mis à part une ou deux exceptions, les arénas du Québec font bien piètre figure lorsqu'on les compare à ceux de l'Ontario. À Gatineau, un projet de près de 60 millions de dollars est sur le point d'être mis en branle. À lui seul, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière à hauteur de 26,5 millions. Il n'y a pas lieu de croire que l'État serait moins enclin à s'impliquer dans une démarche de même nature, mais plus modeste, à Chicoutimi.

DU NEUF AVEC DU VIEUX

On dit qu'une fois revampé, le Centre Georges-Vézina aura un aspect plus moderne, des loges corporatives adaptées aux besoins actuels et des espaces plus adéquats pour les utilisateurs. Mais, tel que le suggère le dicton populaire, on ne fait pas du neuf avec du vieux. Le système de refroidissement devra être remplacé un jour ou l'autre; le réseau souterrain et les tuyauteries actuelles devront eux aussi être entretenus; le système électrique, les commodités, les bancs... Et le toit, peut-il soutenir les ponts d'éclairage et les équipements de sonorisation modernes? Bref, l'ossature du Centre Georges-Vézina est-elle en mesure d'affronter les prochaines décennies?

Au milieu des années 2000, Saguenay avait l'occasion de choisir entre la construction d'une salle de spectacle au centre-ville de Chicoutimi et la mise à niveau de l'Auditorium Dufour, devenue Théâtre Banque Nationale. Pour des raisons d'économies, a-t-il toujours prétendu, le maire Jean Tremblay a finalement tranché en faveur de la rénovation de l'amphithéâtre déjà en place. Le projet évalué à 9 millions de dollars en a finalement coûté quelque 15 millions aux contribuables. Avec le recul, n'aurait-il pas été préférable de miser sur une bâtisse neuve, située au cœur de la capitale régionale, dans un secteur qui cherche à se redynamiser, plutôt que de concentrer tous les efforts — et les millions — sur un auditorium de collège? Il faut savoir s'inspirer des erreurs du passé afin de ne pas les répéter.

La réflexion concernant l'avenir du Centre Georges-Vézina ne peut se limiter aux considérations pécuniaires; elle doit s'articuler autour d'une vision à long terme et d'un désir de doter Chicoutimi d'un symbole de fierté, à la hauteur de ses ambitions

SUBVENTIONS POUR LES ARÉNAS... LES ÉLECTIONS C'EST COMME LE HOCKEY

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Jeffrey Loria deviendrait ambassadeur américain à Paris, l'ambassade devrait déménager aux États-Unis d'ici trois ans.

CARREFOUR DES LECTEURS

Une mesure qui s'impose

Dans le cadre de ses orientations en matière d'acceptabilité sociale, rendues publiques le 24 janvier dernier, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a exprimé son intention de créer un Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques (le Bureau). Ce Bureau sera chargé, d'une part, de coordonner l'action du gouvernement concernant les projets majeurs de mise en valeur du territoire et des ressources minières et énergétiques; et d'autre part, d'analyser et de faire connaître les retombées et les répercussions économiques des projets majeurs pour les populations concernées.

La mise sur pied de ce Bureau est plus qu'opportune. À juste raison, l'acceptabilité sociale est devenue une condition essentielle à la réalisation d'un projet majeur. Des échanges authentiques et productifs doivent intervenir entre le promoteur d'un projet et l'ensemble de ses parties prenantes pour favoriser l'atteinte d'une telle acceptabilité – ou pour constater l'impossibilité d'y parvenir. Or, jusqu'à présent, un élément essentiel manque à ces échanges: une évaluation objective de l'impact économique d'un projet.

Le dialogue entre promoteurs et populations locales bénéficie en général de l'éclairage de nombreux tiers qui ont vocation à être impartiaux et compétents dans leur domaine d'intervention: par exemple, les audiences publiques menées par le BAPE mettent à contribution l'expertise de ministères et d'agences du gouvernement du Québec en matière d'environnement biophysique ou de santé publique, voire de santé psychosociale. Interviennent régulièrement dans les débats, à titre de personnes-ressources, le ministère de la Santé et des Services sociaux et ses directeurs de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, etc. Ces interventions s'ajoutent aux rapports d'impact préparés par le promoteur sur ces mêmes sujets. Leur regard critique permet aux parties prenantes de se forger en ces matières une opinion éclairée et robuste, reposant autant que possible sur des données probantes.

En matière économique toutefois, il revient exclusivement au promoteur d'évaluer et de présenter l'impact de son projet. On ne s'étonnera pas que de telles évaluations d'impact soient généralement positives, à défaut de quoi le promoteur retournerait de lui-même à la planche à dessin. On ne s'étonnera pas, non plus, que les évaluations d'impact économique préparées par le promoteur soient reçues par de nombreuses parties prenantes avec scepticisme, voire

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgresDimanche
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

De nouveaux arrivants américains ont fait serment d'allégeance mercredi, lors d'une cérémonie de citoyenneté qui se déroulait à Los Angeles. Lors de l'événement, on a souligné l'apport considérable de l'immigration pour l'économie des États-Unis, souhaitant ainsi lancer un message au président Donald Trump, qui souhaite restreindre l'immigration. — PHOTO AFP, MARK RALSTON

avec méfiance – même si elles sont généralement préparées avec rigueur et sincérité.

Bref, en matière économique, le dialogue entre promoteurs et parties prenantes ne bénéficie pas d'une base d'information et d'analyse impartiale, comme c'est le cas des volets biophysique et psychosanitaire. Ce dialogue s'en trouve appauvri et moins productif.

La création du Bureau vient justement combler cette lacune. En bénéficiant de l'intervention d'un tiers dans l'évaluation économique, d'un rang et d'un poids comparables à ceux des autres tiers qui interviennent, la discussion sur l'impact d'un projet gagnera en rigueur, en objectivité et en crédibilité. Ni le Bureau, ni son travail ne feront double emploi avec ce qui existe déjà. Le travail du Bureau complétera les analyses effectuées par le promoteur et par d'autres ministères. Ainsi les parties prenantes et les collectivités locales seront, encore mieux qu'aujourd'hui, informées des enjeux; elles seront donc, encore mieux qu'aujourd'hui, habilitées à s'exprimer sur l'acceptabilité sociale des projets qui seront soumis à leur évaluation. Quant au gouvernement, il disposera d'une meilleure information pour éclairer ses décisions en matière de grands projets.

Stéphane Forget, MBA
Président-directeur général
Fédération des chambres de commerce du Québec

Go Habs Go!

Roy et Hartley étaient disponibles depuis un certain temps et Marc Bergevin n'a pas cru bon de leur offrir le poste d'entraîneur à Montréal. C'est une preuve qu'ils ne viendront jamais avec le Canadien tant et aussi longtemps que Bergevin sera le directeur général.

C'est une décision que j'endosse fortement. Du même coup, je tiens à remercier Michel Therrien pour le bon job qu'il a donné au Canadien durant ces cinq dernières années. Pour moi, il demeure un bon instructeur. Je termine en souhaitant bonne chance à Claude Julien, un instructeur gagnant ayant remporté la coupe Stanley et qui possède une excellente crédibilité à travers la ligue. Il mérite mon respect. En espérant faire les séries, tout sera permis pour aspirer à la coupe Stanley. J'y crois fermement avec le nouveau coach Claude Julien.

Bonne fin de saison. Go Habs Go!

Christian Joncas
Saguenay

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Place au dialogue

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com

Il y a quelques années, j'avais découvert dans un magazine de cinéma une expérience plutôt étonnante.

C'était le scénariste et réalisateur américain Charlie Kaufman qui était à l'origine de ladite expérience dans laquelle il avait enregistré une conversation entre lui et son épouse lors d'un dîner en tête à tête.

Aussitôt le repas terminé, Kaufman avait donc demandé à son épouse de lui résumer les grands points de la conversation qui venait de se dérouler. Pour sa part, Kaufman s'était aussi prêté au même exercice, puis les deux amoureux avaient ensuite comparé leurs résultats.

Au grand étonnement de Kaufman et de son épouse, ceux-ci avaient résumé deux conversations absolument différentes.

Mais la surprise ne s'arrêtait pas là, car le couple a ensuite réalisé en réécoutant leur conversation que les sujets rapportés précédemment dans leurs résumés n'avaient été qu'effleurés en réalité.

Évidemment, il n'est pas question ici d'une expérience scientifique, mais l'exercice demeure quand même fascinant, car à mon humble avis, il en dit long sur le pouvoir de notre perception.

Si cette expérience m'est soudainement revenue en tête, c'est suite à la lecture d'un texte très intéressant signé par Catherine Dorion sur le site web du *Journal de Montréal* où elle s'adresse au célèbre Rambo Gauthier en lui proposant un dialogue. Sans vouloir dénaturer l'essence du texte de Dorion, l'auteure suggère ainsi que tout un chacun doit aller au-delà de ses préjugés pour ainsi être en mesure de nourrir l'un et l'autre dans son ouverture d'esprit et ultimement, pouvoir unir ses forces communes dans l'objectif de reprendre le contrôle d'un système qui nous échappe de plus en plus au profit d'une élite financière.

Mais en plus, le texte fort efficace de Dorion met en lumière la division de plus en plus forte qui se dresse entre deux « mentalités » qui, pourtant, sont issues de la même classe sociale. Ainsi, d'un côté, on y trouve une « mentalité » propre à la grande ville et de l'autre, une « mentalité » propre aux banlieues et aux régions.

Évidemment, bien que l'appellation de ces frontières fasse directement écho à une situation géographique, j'aurais tendance à penser que ces frontières sont davantage définies par le vécu de tout un chacun. À titre d'exemple, ce qui a forgé le Joël Martel que je suis aujourd'hui est un ensemble de rencontres, de débats, d'échanges et d'observations. Qui sait? Peut-être verrais-je certaines communautés d'un autre œil si mes expériences de vie ne m'avaient pas amené à côtoyer différents acteurs issus de ces communautés?

De fait, en nourrissant mon ouverture d'esprit lors de ces échanges, peut-être ai-je moi aussi contribué à forger différemment la perception de mes interlocuteurs?

Une chose est certaine, on ne perd jamais rien à aller à la rencontre de ceux et celles qui pensent différemment de nous.

Car chaque fois que nous travaillons à ajuster notre perception des choses pour mieux la synchroniser avec la réalité, nous ajustons en quelque sorte le filtre au travers duquel nous capterons le monde qui nous entoure. Ce qui nous ramène à cette expérience de Charlie Kaufman.

En effet, en apprenant à mieux connaître nos détracteurs et en s'ouvrant l'un à l'autre, non seulement nous surprendrons-nous à trouver de nombreux points d'entente, mais nous pourrons mieux nous concentrer sur l'essentiel en évitant de nous laisser berner par nos idées reçues.

Certes, il faut le souligner lorsqu'un intervenant dit une connerie, mais le dialogue profitera toujours davantage qu'une simple condamnation.

Maintenant, il est fort probable que nous gardions chacun un souvenir très différent de ces échanges, mais une fois que le piège de conforter nos idées reçues sera évité, peut-être que nous retirerons enfin un souvenir de ces échanges qui sera davantage fidèle au véritable fond de la question: qu'est-ce qui nous unit fondamentalement?

La récompense pour retrouver Marilyn Bergeron est portée à 30 000 $

Les parents de Marilyn Bergeron, cette jeune femme mystérieusement disparue dans la région de Québec il y aura neuf ans vendredi, ont lancé jeudi un vibrant appel au public, particulièrement dans la région de Montréal, pour toute information permettant d'en savoir plus sur ce qui est advenu de leur fille.

Ils ont du même coup annoncé que la récompense à toute personne qui aurait des renseignements qui permettraient de la retrouver a été portée de 10 000$ à 30 000$, dans l'espoir de faire délier des langues.

Alors âgée de 24 ans, Marilyn Bergeron était revenue habiter chez ses parents, à Québec, le 16 février 2008, après avoir vécu trois ans dans la région de Montréal. Elle avait auparavant vécu au Saguenay et avait étudié en Arts et technologies des médias.

Elle était apparemment très perturbée émotivement et avait promis à sa famille de lui expliquer les circonstances de ce retour au domicile familial. Le lendemain, toutefois, elle avait quitté la résidence familiale du secteur Loretteville à pied vers 11h, disant vouloir aller prendre une marche, et était disparue sans laisser de traces. Elle avait été vue à un guichet automatique de Loretteville, en fin d'avant-midi, puis au restaurant Café Dépôt de Saint-Romuald, sur la Rive-Sud de Québec, seule dans les deux cas.

L'enquête du Service de police de Québec n'a jamais permis d'élucider le mystère.

L'appel lancé par la famille cible surtout l'entourage montréalais de la jeune femme et les citoyens de Montréal, parce que ses proches estiment que son retour précipité à la maison pourrait avoir été provoqué par des événements survenus dans la métropole. **PRESSE CANADIENNE**

RÉFORME DU «CRÉDIT D'IMPÔT EN RAISON DE L'ÂGE»

Couillard pourrait reculer

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

À la surprise générale, Philippe Couillard s'est dit prêt jeudi à corriger la réforme par laquelle le seuil d'admissibilité au «crédit d'impôt en raison de l'âge» doit graduellement passer de 65 à 70 ans.

Sans crier gare, le premier ministre a annoncé, en pleine période des questions à l'Assemblée nationale, que « cette mesure n'est pas entrée en vigueur encore », ce qui offre à son gouvernement le temps de « l'évaluer », « d'anticiper ses impacts » et « peut-être d'ajuster certaines choses » dans le prochain budget de l'État québécois, qui sera présenté en mars.

C'est un revirement de situation. Il n'était pas du tout question d'éventuels changements ces derniers jours lorsque son ministre des Finances et lui avaient répondu aux questions pressantes de la Coalition avenir Québec et du Parti québécois sur le sujet. Ce crédit d'impôt peut atteindre jusqu'à 500 $ par année.

« Les aînés vulnérables, on va les soutenir encore plus qu'on le fait. On va vérifier les impacts, on ne laissera personne de côté. Cette mesure-là, elle peut également être corrigée », a ajouté le premier ministre pour être bien compris.

Le titulaire des Finances, Carlos Leitão, qui défendait encore la réforme quelques heures plus tôt, a admis qu'« il est possible que certaines personnes, plus vulnérables, à bas revenu, qui ont 65, 66, 67 ans, soient impactées négativement ».

Lors du prochain budget, « nous allons mettre en place des mesures additionnelles pour compenser ces personnes, de telle façon qu'il n'y aura pas de pertes monétaires » pour elles, a-t-il assuré.

M. Leitão a nié que la polémique parlementaire ait convaincu son gouvernement de se pencher sur les failles du programme. Les corrections pourront être rétroactives, a-t-il précisé, et ainsi prendre effet dès cette année.

En 2015, le gouvernement avait annoncé qu'il allait bonifier le « crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience » afin d'inciter un nombre grandissant de Québécois à demeurer plus longtemps sur le marché du travail. Et que ce crédit pourrait être touché, à terme, non plus à partir de 65 ans, mais de 62. Ce volet de la réforme restera intact.

En contrepartie, Québec avait annoncé qu'il hausserait graduellement le seuil d'admissibilité au « crédit d'impôt en raison de l'âge » de 65 à 70 ans ; et ce, entre 2016 et 2020. Cette année, il faudra avoir 66 ans pour en bénéficier, selon le plan budgétaire 2015-2016. En 2020, il faudra en avoir 70, toujours selon ce plan. C'est ce deuxième volet de la réforme qui sera, non pas annulé, mais revu et corrigé.

CAUSE COMMUNE

Depuis le début de la semaine, la Coalition avenir Québec et le Parti québécois font cause commune pour réclamer que le gouvernement rétablisse les modalités du « crédit d'impôt en raison de l'âge ».

Le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a affirmé que le premier ministre faisait « preuve d'une grande insensibilité face aux aînés les plus vulnérables ».

« Ça va faire ! » s'est écrié le chef de l'opposition officielle, Jean-François Lisée qui, à l'instar de M. Legault, s'est dit « d'accord avec la carotte pour faire en sorte qu'il y ait des crédits d'impôt pour travailleurs expérimentés », mais opposé au « bâton », à la perte de 500 $ par année pour ceux qui ne travailleraient pas au-delà de 65 ans, « quelle que soit leur expérience de travail, quelle que soit la pénibilité des décennies passées à travailler dans une manufacture ou dans une mine ou à des travaux lourds ».

Le député péquiste Harold Lebel ne veut pas que le gouvernement corrige le tir ou ajuste la mesure, mais qu'il l'annule.

En 2015, des organismes avaient dénoncé le fait que la bonification du crédit pour les travailleurs d'expérience s'effectuerait au détriment de celui fondé sur l'âge.

Philippe Couillard s'est dit prêt jeudi à corriger la réforme par laquelle le seuil d'admissibilité au « crédit d'impôt en raison de l'âge» doit graduellement passer de 65 à 70 ans. — PHOTO PC, JACQUES BOISSINOT

EN BREF

« Rambo » Gauthier s'impose de nouvelles limites

« Si je ne m'autodiscipline pas, je ne me rendrai pas au bout. » Bernard « Rambo » Gauthier dit maintenant s'imposer de nouvelles limites et choisit de se distancer des réseaux sociaux parce qu'il craint l'épuisement. Un coup d'œil à sa page personnelle suivie par quelque 15 600 abonnés suffit pour constater que le leader syndical de la Côte-Nord enflamme la planète Facebook chaque fois qu'il prend le clavier. « Je ne suis pas épuisé, mais je sais que ça s'en vient. Ça, c'est sûr », a confié au Soleil celui qui a sauté dans l'arène politique en décembre. « Votre véhicule, vous êtes en train de l'épuiser, le brûler. Si je suis brûlé en arrivant aux élections, il n'y en aura plus de véhicule », illustre le chef de Citoyens au pouvoir. Bernard Gauthier entend s'en tenir « à une sortie de temps en temps pour le parti » et « des fois » sur certains sujets qui le touchent, mais sans plus. Bernard Gauthier a également décidé de partager son compte personnel avec l'un des fondateurs du parti, Yvon Simard. Il a aussi nommé deux administrateurs et un modérateur pour une autre de ses pages, sous forme de groupe fermé, qui cumule quelque 9300 membres pour « ne pas en échapper ». **LE SOLEIL**

GÉRARD BOUCHARD S'ÉTONNE DE LA VOLTE-FACE DE CHARLES TAYLOR

« Le Québec rate une belle occasion »

DENIS LESSARD
La Presse

Le Québec a raté une occasion unique de mettre derrière lui le débat sur le port de signes religieux. En désavouant la solution mise de l'avant dans son propre rapport, Charles Taylor a coupé les ailes au consensus qui se dessinait entre les partis politiques, déplore Gérard Bouchard qui, avec M. Taylor, avait coprésidé la commission sur les accommodements reliés aux différences culturelles.

Avec la prise de position étonnante du philosophe Taylor, « le Québec risque d'être une autre fois enfoncé dans l'âcre querelle qui le divise depuis une quinzaine d'années », observe M. Bouchard dans une lettre publiée aujourd'hui dans la section Débats de *La Presse*+. « Pour ma part, j'endosse toujours cette proposition », tranche M. Bouchard.

M. Taylor soutient intervenir pour contribuer à la réconciliation des opinions sur cette question délicate. Or, estime M. Bouchard, cette intervention aura « contribué à mettre en échec [la réconciliation] qui émergeait entre les partis politiques et qui a été rendue possible parce que d'importants éléments de consensus étaient présents dans la population ».

ÉCHEC DU CONSENSUS

En désavouant cet élément de son rapport de 2008, M. Taylor risque de provoquer « l'échec du projet de consensus, dénonce son collègue Bouchard. Les jeux sont à nouveau ouverts. Il est probable que le PQ et la CAQ voudront maintenant reprendre leurs billes ».

Avec cette occasion ratée, prédit-il, « le débat sur les signes religieux est relancé au moins jusqu'aux prochaines élections, et peut-être au-delà ».

Le sociologue du Saguenay était injoignable depuis que son partenaire Taylor avait, dans une lettre à *La Presse*, annoncé qu'il n'appuyait plus la recommandation formulée dans leur rapport en 2008. Il avait eu vent que son collègue s'apprêtait à rendre publique sa volte-face.

INTERDICTION

Les deux intellectuels proposaient alors d'interdire le port de signes religieux visibles aux représentants de l'État exerçant un pouvoir de coercition sur les autres citoyens.

Ainsi les juges, les procureurs de la Couronne de même que les policiers et les gardiens de prison n'auraient pu afficher leur confession en portant une croix, une kippa ou un voile, par exemple. Pour Gérard Bouchard, cette formule « s'était progressivement posée, aux yeux de nombreux Québécois, comme l'assise à partir de laquelle on pourrait ériger un consensus. Cet horizon est maintenant compromis ».

UN CONTEXTE DIFFÉRENT

M. Taylor jugeait que, depuis la publication du rapport, le contexte avait changé et que le débat soulevé par cette question avait entraîné des gestes malheureux à l'endroit de la communauté musulmane.

Ce revirement avait comblé d'aise le premier ministre Couillard qui, rapidement, revint à sa position de totale liberté pour le port de signes religieux à la condition que les services publics soient donnés et reçus à visage découvert.

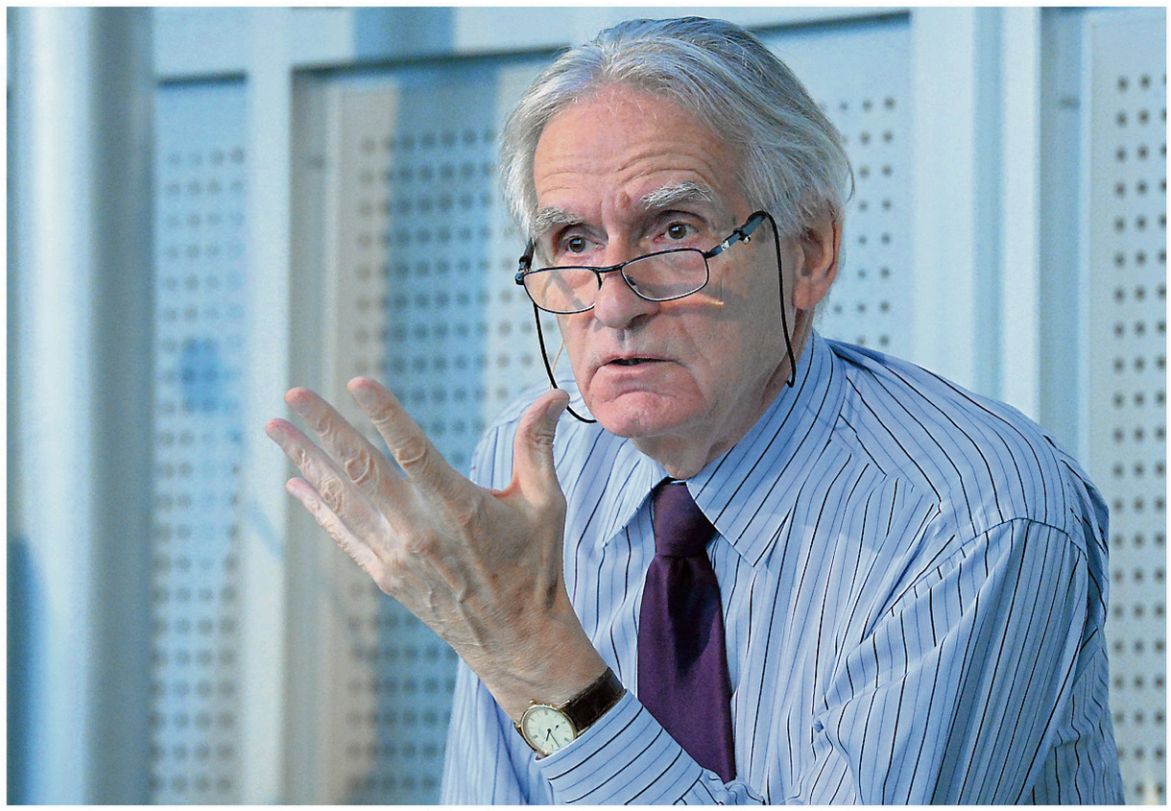

Le sociologue Gérard Bouchard s'étonne de la volte-face de son ancien collègue Charles Taylor qui, en tournant le dos à l'une des principales recommandations du rapport Bouchard-Taylor, met en péril le consensus en train de se dessiner au sein de la classe politique. — ARCHIVES LA PRESSE

Au passage, M. Bouchard écorche la position de Philippe Couillard qui, opposé à la « discrimination vestimentaire », prône l'absolue liberté quant au port de signes religieux.

Or, le projet de loi 62 proscrit le niqab, le voile qui couvre le visage, « une contradiction flagrante » dans la position du gouvernement, observe M. Bouchard. M. Couillard a déjà fait valoir que des questions d'identification, de sécurité, commandaient que les services soient offerts et reçus à visage découvert.

L'interdiction du rapport Bouchard-Taylor, limitée à quelques « agents exerçant une fonction tout à fait exceptionnelle », « se défendait bien sur le plan juridique », estime le sociologue, rappelant que des juristes avaient été consultés avant la publication du rapport en 2008.

« Nous sommes loin d'une attaque directe contre les musulmans ou du projet de charte des valeurs, comme on l'a prétendu » dit-il.

AUTRES TÂCHES

Les « dissensions persistantes sur les signes religieux » vont rester. Il convient maintenant « d'œuvrer énergiquement » à d'autres tâches, la lutte contre la discrimination, la destruction des stéréotypes, et « vider enfin le panier de crabes des accommodements [qui posent toujours un gros problème pour les deux tiers des Québécois] ».

Le gouvernement de Philippe Couillard semble se montrer plus actif dans cette direction, se réjouit en conclusion Gérard Bouchard.

Neutralité religieuse : les élus libéraux derrière Couillard

JEAN-MARC SALVET
Le Soleil

La Coalition avenir Québec a échoué dans sa tentative d'identifier des députés libéraux qui estimeraient que le gouvernement est beaucoup trop timide avec son projet de loi sur la neutralité religieuse.

La députée caquiste Nathalie Roy a fait soumettre au vote de l'Assemblée nationale, jeudi, un texte réclamant que les recommandations du rapport Bouchard-Taylor sur l'interdiction du port de signes religieux chez les personnes exerçant des fonctions de coercition figurent dans le projet de loi 62 sur la neutralité religieuse. Les députés de la Coalition avenir Québec, du Parti québécois et de Québec solidaire ont voté pour.

Tous les libéraux présents ont voté contre. Sans surprise, pourraient dire plusieurs. Mais certains se souviennent que c'est lors d'un vote du genre, lancé par la CAQ, que la députée Martine Ouellet, alors au Parti québécois, s'était désolidarisée de son groupe parlementaire.

Le 17 février 2016, il y a tout juste un an, les élus du Parti québécois avaient soutenu une motion caquiste demandant au gouvernement Couillard de respecter ses engagements concernant l'exploration gazière et pétrolière sur l'île d'Anticosti. La députée de Vachon, aujourd'hui indépendante, brillait par son absence lors du vote.

Le lendemain, elle avait reconnu que son absence était motivée par le fait qu'elle n'épousait pas la position de son parti sur cette question.

LA « LIGNE DE PARTI »

Jeudi, la motion demandant au gouvernement d'inclure dans son projet de loi sur la neutralité religieuse l'interdiction du « port de signes religieux aux magistrats et procureurs de la Couronne, aux policiers, aux gardiens de prison, ainsi qu'au président et au vice-président de l'Assemblée nationale » a été battue par les élus libéraux. Elle a été défaite par 59 voix contre 46.

Des députés libéraux étaient absents lors du vote. Ils sont 69 en tout à l'Assemblée nationale.

Le whip en chef du gouvernement, Stéphane Billette, qui tient en quelque sorte l'agenda de ses collègues, a coupé court aux rumeurs ou aux interprétations qui pourraient naître de ces absences.

Toutes étaient justifiées, a-t-il assuré au *Soleil* en prenant soin de préciser les raisons, parfois personnelles, parfois professionnelles, pour lesquelles certains de ses collègues étaient à l'extérieur du parlement.

Régulièrement, le péquiste Jean-François Lisée et le caquiste François Legault suggèrent que des députés libéraux pensent, sans le dire ouvertement, que leur gouvernement devrait se rendre aux recommandations de la commission Bouchard-Taylor en ce qui a trait aux agents de coercition. Des péquistes et des caquistes laissent maintenant entendre que la « ligne de parti » a prévalu du côté gouvernemental.

THÉÂTRE PALACE ARVIDA

Québec s'engage pour 1,5 M$

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Un premier acte a été joué dans la rénovation du Théâtre Palace Arvida. Le ministre de la Culture et des Communications, Luc Fortin, a annoncé jeudi la conclusion d'une entente de principe pour l'octroi d'une somme de 1,5 million$ dans le cadre du projet de restauration globale de 4,5 millions$.

Le coût du projet de restauration du Théâtre Palace est estimé à 4,5 millions$. Jeudi, Québec s'est engagé pour 1,5 M$ dans l'aventure. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, Pierre Mazurette, président de Diffusion Saguenay, ainsi que le député de Dubuc, Serge Simard, et le ministre Luc Fortin ont annoncé l'entente de principe en vue de la restauration prochaine du Théâtre Palace au coût de 4,5 M$. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Un second acte est attendu dans les prochaines semaines, mettant cette fois en scène le gouvernement fédéral de qui on attend une annonce semblable provenant du Fonds du Canada pour les espaces culturels de 168 millions $ qui s'ajouterait à l'enveloppe de 1,5 million $ que prévoit aussi investir Saguenay.

Le ministre Fortin, accompagné du maire Jean Tremblay, du président de Diffusion Saguenay, Pierre Mazurette, et du député de Dubuc, Serge Simard, a mentionné que l'argent investi permettra à Diffusion Saguenay d'aller de l'avant pour la restauration d'une institution importante au plan patrimonial puisque le Palace est présent dans le secteur depuis 1927. La diffusion de films muets et en anglais, la présence sur scène de grandes vedettes de calibres internationales, l'affectation de l'immeuble comme bar, cabaret et salle de spectacles ont été abordées par le ministre Fortin, le maire Jean Tremblay et Serge Simard.

Les travaux prévus à l'immeuble concernent la réparation de la toiture, les fondations et les murs, la ventilation, la climatisation et le chauffage de même que l'éclairage et l'alimentation électrique. Des améliorations aux loges, au foyer et à la cuisine seront également réalisées ainsi que la construction d'un nouvel escalier.

Parmi les conditions de l'entente signée, Diffusion Saguenay doit compléter le montage financier, une tâche qui consiste essentiellement à convaincre le gouvernement fédéral de fouiller dans ses goussets. Le ministre Fortin s'est montré optimiste que d'ici six à huit semaines, une réponse favorable soit annoncée compte tenu de la mobilisation du milieu en faveur du projet. « Québec et Ottawa ont la responsabilité que la culture rayonne partout sur le territoire. On pose le geste. Je m'attends à ce que le fédéral bouge si l'on veut débuter les travaux le plus rapidement. Pour l'instant, je n'ai pas d'indication que le fédéral va donner une réponse », a déclaré M. Fortin.

Le président de Diffusion Saguenay souhaite lui aussi que des annonces soient faites rapidement d'autant plus que le maintien de l'immeuble en état représente une facture annuelle de 80 000 $ sans aucun revenu possible, et ce, depuis deux ans. Une fois le chèque obtenu, Diffusion Saguenay doit procéder aux appels d'offres pour la sélection des ingénieurs, la réalisation des devis, etc., avant de procéder à un nouveau processus pour le choix de l'entrepreneur.

M. Mazurette a mentionné qu'une fois remis en état, le Théâtre Palace aura la même vocation en avouant espérer le retour en ses murs de la troupe Québec Issime.

Sur ce point, le retour est acquis, selon le producteur Pierre Doré, pour qui l'immeuble représente une véritable institution dans le milieu. M. Doré ajoute que la décision de produire des spectacles à l'ancienne église Saint-Jacques n'a été qu'une alternative puisque l'idée de départ était d'en faire un centre de préproduction. « Je vous le dis. Pour Québec Issime, si on existe encore, c'est en raison de la présence du Palace. C'est un attrait touristique incroyable. »

INVESTISSEMENTS

Depuis 2009, ce sont 2,7 millions $ qui ont été octroyés en deniers publics pour des travaux d'urgence, rénovations, acquisitions de l'immeuble et frais de gestion provenant des divers paliers de gouvernement, ce qui portera la facture à 7,2 millions $ incluant le projet de 4,5 millions $ à venir.

Autant le ministre Fortin que le maire Jean Tremblay ont reconnu que la restauration d'immeubles patrimoniaux de grand âge coûte cher, mais que les gouvernements supérieurs n'avaient pas le choix de les préserver.

Le maire Tremblay a conclu qu'il y a des choses plus décourageantes en ajoutant qu'une construction neuve coûterait peut-être plus cher.

Sylvain Gaudreault heureux

Le député péquiste de Jonquière, Sylvain Gaudreault, se réjouit de l'annonce du ministre de la Culture et des Communications du Québec, Luc Fortin. « Au printemps dernier, j'ai eu l'occasion de sensibiliser le ministre Fortin à l'importance de rouvrir le Théâtre Palace Arvida et j'ai pu insister lors de son passage au début du mois d'août. Je suis donc heureux d'avoir contribué au dénouement positif d'aujourd'hui », a déclaré Sylvain Gaudreault.

Le dossier du Théâtre Palace a en effet été au menu d'une rencontre de travail tenue avec le ministre Luc Fortin qui s'est déroulée à l'Assemblée nationale le 7 juin 2016. Le ministre avait pu constater l'importance du bâtiment dans le projet de valorisation patrimoniale du secteur lors de sa tournée le 8 août 2016.

« Ce projet fait l'unanimité, non seulement parce qu'à terme, un bâtiment patrimonial sera rénové, mais aussi parce que la réouverture du Palace ramènera un achalandage commercial pour nos marchands locaux, qui animent le centre-ville historique d'Arvida », a conclu le député de Jonquière. **DENIS VILLENEUVE**

› *CARMEN*: UNE GÉNÉRALE DEVANT LES ÉTUDIANTS

Des étudiants ont assisté à la générale de l'opéra *Carmen*, jeudi soir, au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi. Les étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi, du Cégep de Chicoutimi et de quelques écoles secondaires avaient été invités par la Société d'art lyrique du Royaume. Il s'agissait d'une première initiative pour l'organisation. L'opéra *Carmen* de Bizet sera présenté vendredi et samedi à 19h30 au Théâtre Banque Nationale, ainsi que dimanche à 14h.

MYRIAM GAUTHIER — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ACTIVITÉ-BÉNÉFICE POUR LE CONSERVATOIRE DE SAGUENAY

13 000$ pour la relève

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La première activité de financement au profit du Conservatoire de musique de Saguenay a été couronnée de succès, jeudi soir. Les organisateurs espéraient réunir 100 personnes afin d'amasser des fonds. Au final, 126 billets ont trouvé preneurs générant 13 000$ et convainquant du coup l'organisation de récidiver dès l'an prochain.

Les invités du Conservatoire de musique de Saguenay ont pu entendre plusieurs élèves à l'occasion de l'activité-bénéfice tenue jeudi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Louise Bouchard, directrice du Conservatoire de musique de Saguenay, affichait un air satisfait dans le hall de l'établissement où les invités faisaient leur entrée au son de la musique d'élèves, jeudi soir.

« Je suis tellement contente. C'est un acte de foi de la communauté. Les gens aiment le Conservatoire. C'est un franc succès. Ça dépasse nos attentes. C'est enthousiasmant. »

L'activité-bénéfice, intitulée Coup de cœur pour le Conservatoire de Saguenay, a permis d'amasser un montant considérable de 13 000$.

« L'argent servira entièrement aux élèves et aux projets spéciaux qui permettent de rendre la musique accessible aux jeunes », explique la directrice.

Le montant servira notamment à l'achat de nouveaux instruments qui permettent la tenue d'activités parascolaires à l'extérieur du Conservatoire, une façon de rejoindre le plus de jeunes possible et de leur donner accès à la musique.

Jeudi soir, le Conservatoire débordait de vie. Des élèves ont fait entendre leurs instruments sur les deux étages où les visiteurs étaient conviés.

Un encan silencieux, qui permettait notamment de mettre la main sur des œuvres d'art, a aussi permis d'amasser une somme supplémentaire. Louise Vaillancourt, membre de la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, s'était déplacée pour l'occasion.

« La fondation qui agit au niveau de la province offre notamment des bourses d'excellence. Nous avons des conservatoires dans sept villes et chacun d'eux est encouragé à tenir au moins un événement-bénéfice par année. Ça représente des entrées d'argent assez importantes », affirme-t-elle.

Celle qui est responsable du financement au sein de la fondation a profité de l'occasion pour annoncer le début d'une campagne de financement québécoise pour soutenir les conservatoires.

« On veut créer un bon fonds pour pouvoir continuer. On va déployer des équipes dans toutes les régions du Québec. Cette campagne va nous permettre d'avoir les reins plus solides pour favoriser nos élèves. »

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec bénéficie aux élèves de la région, notamment grâce à l'attribution de bourses.

« Grâce à la fondation, on peut poursuivre nos rêves. Le futur est prometteur. On a beaucoup de relève musicale », assure Louise Bouchard.

Après la partie protocolaire de la soirée-bénéfice, les invités ont eu droit à un concert réunissant des élèves et des enseignants du conservatoire. La prestation a permis de témoigner, aux personnes présentes, du bien-fondé de leur soutien.

DANS LES BOIS À JONQUIÈRE SAMEDI

Comme à Broadway, mais en français

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Une belle tradition se poursuivra samedi à 20 h, à la Salle François-Brassard de Jonquière. On y présentera un spectacle intitulé *Dans les bois*, l'adaptation française de la comédie musicale *Into The Woods*. Il s'agira de la huitième production créée par des étudiants du Cégep de Jonquière, un groupe de 75 personnes qui gravitent autour du metteur en scène Thomas Gaudreault.

Malgré sa jeunesse, cet étudiant de troisième année en journalisme fait figure de vétéran parmi ses camarades. Il a agi à titre d'assistant l'an dernier, sur *Cabaret*, après avoir planché sur nombre de projets similaires lors de son passage à la Polyvalente des Quatre-vents de Saint-Félicien. Il affichait donc une relative sérénité, jeudi, lorsque *Le Quotidien* a pris de ses nouvelles.

Cette scène provenant de la comédie musicale *Dans les bois* sera jouée samedi, au cours de l'unique représentation figurant au programme. Elle aura lieu à 20h, à la Salle François-Brassard de Jonquière. — PHOTO COURTOISIE

« C'est une grosse semaine, mais ça va très bien. On a beaucoup travaillé avec les acteurs, ainsi que l'équipe technique, et on est dans nos temps. À ce stade-ci, je dirais qu'on est à la fois stressés et confiants », a-t-il commenté. Même la vente des billets laisse entrevoir de belles choses, puisque le nombre de spectateurs pourrait jouer autour de 500.

Le public aura l'occasion de participer à un coquetel tenu dans le hall, à compter de 19 h, avant de découvrir l'histoire racontée par la troupe formée de 25 artistes amateurs. C'est celle d'un boulanger et de son épouse qui, après avoir vu une sorcière leur jeter un sort, vont dans les bois pour trouver les ingrédients d'une potion magique. Ce faisant, ils croisent les personnages de quatre contes des frères Grimm, dont *Cendrillon* et *Le petit chaperon rouge*.

« Nous alternons entre les productions à caractère réaliste et celles qui misent sur le fantastique, ce qui est le cas cette fois-ci. Je trouve ça l'fun parce que nous ne sommes pas obligés de respecter certaines règles. Nous pouvons donner libre cours à notre créativité et, à cet égard, nous avons mis la barre haute. Il y aura des projections et des décors de grande envergure. En plus, les dialogues seront chantés, ce qui est plus difficile pour les interprètes », énonce Thomas Gaudreault.

Il ajoute que les décors ont été conçus de manière à réduire le nombre de noirs, ces moments où des membres de l'équipe réaménagent l'espace entre deux scènes. On a également élagué la deuxième partie de la comédie musicale présentée à Broadway, histoire de fermer les livres après 1 h 45. « Ça se tient quand même et on trouvait que la deuxième moitié du spectacle était moins pertinente », explique le metteur en scène.

MOTS CROISÉS JUNIOR

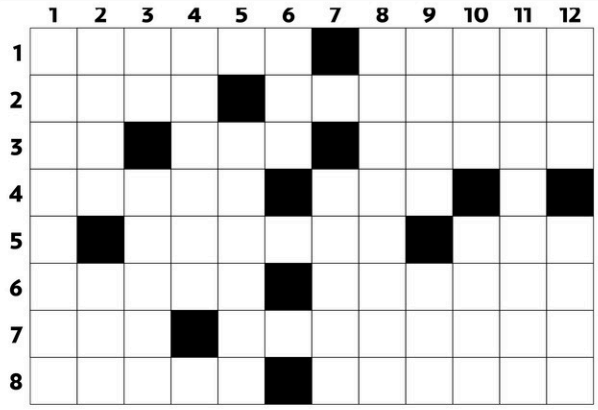

HORIZONTALEMENT

1 Contour, aspect d'un visage vu de côté – Assurance effrontée.
2 Couper le poil au ras de la peau – Qui semble privé de vie.
3 Métal précieux dont on fait des bijoux – Qui a subi une certaine détérioration due à l'usure – Petits papillons dont les larves rongent les étoffes de laine.
4 De la couleur d'une feuille – Comptoir où l'on peut consommer.
5 Faute – En petite quantité.
6 Avancer dans l'eau – Vieilles voitures.
7 On en a plus d'un sur le bord de la paupière – Qui saute aux yeux.
8 Il va à l'école – Bien distinctes.

VERTICALEMENT

1 Le Manitoba en est une.
2 Vraiment pas courant – Une plante qui a odeur forte et qui sert d'assaisonnement.
3 Le tibia en est un – On s'en sert pour tracer des lignes droites.
4 Surligneur.
5 Se dit d'une robe trop étroite.
6 Attaché.
7 Trésor amassé par des pirates.
8 Compagnon avec lequel on partage une activité.
9 Joindre l'un à l'autre – Adjectif démonstratif.
10 On y fait la grasse matinée – Construction qui va d'une rive à l'autre.
11 On la fait avec des oeufs battus.
12 Qui t'appartiennent – Détériorés par une action progressive.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	V	E	N	T	A	I	L	■	B	A	T
2	T	A	T	E	R	■	N	A	C	R	E	R
3	O	S	E	■	I	N	S	C	R	I	R	E
4	N	E	R	F	■	E	T	■	I	L	E	S
5	N	■	N	E	C	T	A	R	■	L	■	S
6	A	H	U	R	I	■	N	A	V	A	L	E
7	N	U	E	■	R	O	T	I	■	N	O	■
8	T	E	R	R	E	■	S	E	N	T	I	R

MOT MYSTÈRE

MAMMIFERES - Un mot de 8 lettres

T	E	S	S	A	B	U	B	A	L	E	I	N	E	B
M	L	G	N	O	G	U	D	O	G	U	E	T	E	A
E	N	N	E	R	G	A	R	Y	E	E	L	A	N	D
R	T	E	L	E	N	G	A	C	N	U	N	R	I	N
I	R	O	L	T	O	P	S	O	E	A	F	R	V	O
N	U	G	A	S	U	I	I	R	T	R	R	E	O	A
O	I	N	M	M	A	M	O	U	T	O	N	V	R	C
S	E	I	A	A	E	D	E	N	T	E	N	A	A	Y
E	N	D	I	H	C	E	U	E	U	Q	G	C	T	L
D	R	A	N	E	R	E	O	F	B	O	C	H	E	I
E	L	U	N	A	U	H	T	E	T	O	R	E	L	A
S	I	P	A	K	O	C	A	L	P	A	G	A	E	T
M	O	H	W	A	P	I	T	I	G	R	E	S	S	E
A	P	I	C	U	O	B	E	D	R	A	H	E	A	B
N	O	N	G	U	L	E	S	E	L	G	A	E	B	U

Solution du dernier problème : TERMINAL 17-02-2017

AGNELET
ALPAGA
ATELE
BALEINE
BASSET
BEAGLE
BETAIL
BICHE
BOEUF
BOUC
BUBALE
COB
CORNE
DAUPHIN
DESMAN
DINGO
DOGUE
DUGONG
ECHIDNE
EDENTE
ELAND
EYRA
FELIDE
GENET
GNOU
HAMSTER
HARDE
HEMIONE
ISARD
LAMA
LEROT
LYCAON
MERINOS
MOUTON
NARVAL
OKAPI
ONCE
ONGULES
OVINE
POIL
POURCEAU
PUMA
QUEUE
RAGOT
RENARD
RENNE
TANREC
TATOU
TIGRESSE
TRUIE
UNAU
VACHE
VERRAT
WAPITI

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Son clou est utilisé comme condiment – Place de la pupille.
2. Paresseux – (S') effondre.
3. Action de réduire en cendres.
4. Circulent à Bucarest – Qui fatigue.
5. Épuisés.
6. Pâturage d'été, en montagne – Juriste musulman.
7. Déployer – Pronom.
8. Héros de Spielberg – Aphrodite.
9. Choisir parmi plusieurs éléments – Mesquins.
10. On y écrit – Assemblé.
11. Décortiqué – Port du Maroc.
12. Exaspéré – Épreuve.

VERTICALEMENT

1. Vive et gaie.
2. Congénitales – Empreinte.
3. Ségrégationniste – Peuple de Bornéo.
4. Indique l'approbation – Oiseau.
5. Crédule – Bramer.
6. Général américain – Écoule.
7. Naturelle – Il a été élu.
8. Sécurisée.
9. Le moindre détail – Chargent.
10. Perdue – Gorille.
11. Il est entouré d'eau – Morceaux de pain.
12. Fleuve d'Afrique – Est utile à.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	C	O	L	O	P	E	N	D	R	E	■
2	P	A	R	I	■	A	V	I	R	O	N	S
3	E	C	L	O	P	E	■	C	O	U	A	C
4	C	H	E	N	E	L	I	E	G	E	■	I
5	T	E	S	■	I	L	L	■	U	E	L	E
6	A	T	■	A	N	A	L	G	E	S	I	E
7	T	E	R	R	E	■	I	R	E	■	S	■
8	R	■	A	R	R	E	T	I	S	T	E	S
9	I	O	L	E	■	S	E	M	■	A	R	A
10	C	R	E	T	E	S	■	P	I	T	O	N
11	E	M	U	E	■	O	P	E	R	E	N	T
12	S	E	R	R	E	R	■	S	A	S	S	E

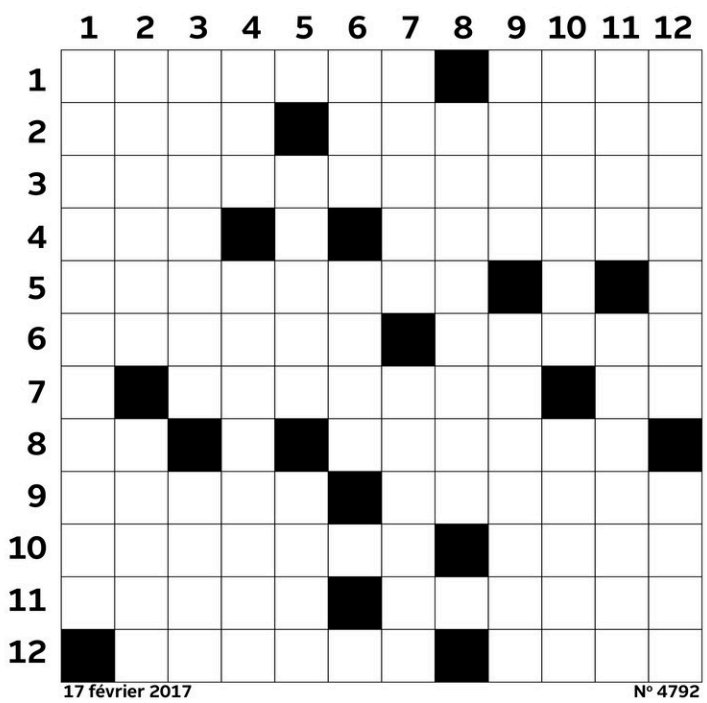

17 février 2017 N° 4792

SUDOKU

					6		2	7
			9		1			4
8	9	2						
2			3					
1					4		8	5
		5						
				6	2	5	1	
5		6	7					
						4		

4068

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	3	1	7	8	9	2	4	6
6	7	8	2	1	4	3	5	9
4	9	2	6	3	5	7	8	1
1	2	3	4	6	7	5	9	8
8	6	5	1	9	2	4	7	3
9	4	7	3	5	8	6	1	2
2	1	9	5	4	3	8	6	7
7	5	6	8	2	1	9	3	4
3	8	4	9	7	6	1	2	5

4067

Niveau de difficulté : difficile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

A O L L	R A A R	T	E E T P	L O L	L U S R	S T A E	U	E S T M	A R A	E I A G	S E N S	S T O	N C P	
		■							■				■	
		■					■					■		
		■					■							
				■			■							

Thème : Proverbe malien

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Baden-Powell : L'ambition de faire le bien est la seule qui compte.

Peanut

Ben

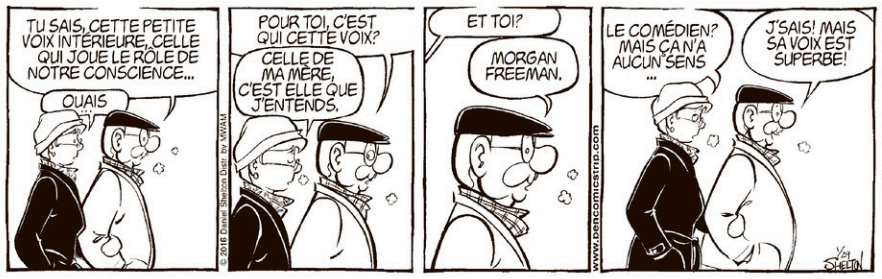

Boris

HOROSCOPE 17 février 2017

Bélier (21 mars au 19 avril): Le fait de discuter d'un conflit personnel avec quelqu'un pourrait en venir à compromettre son impartialité. Il serait sage de ne pas choisir un confident appartenant au même cercle que la personne avec qui vous avez un différend. Un tiers parti n'ayant aucune implication dans l'affaire vous donnera un meilleur son de cloche. Le cycle de la Lune est encore de passage en Scorpion...

Taureau (20 avril au 20 mai): Si l'évènement que vous appréhendez ne se produit pas lors de la Lune en Scorpion, vous pourrez respirer tranquillement ensuite. Dès demain, l'entrée du Soleil en Poissons devrait déjà vous offrir une période nettement plus agréable. Et il paraît qu'il n'existe pas meilleur moment que le présent pour approfondir et consolider une nouvelle relation. La fin février vous sourira...

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Étant donné que le climat de la Lune en Scorpion est toujours palpable, il serait sage de ne pas tirer de conclusions hâtives. Accordez le bénéfice du doute aux autres. Il n'existe pas forcément de lien entre deux ou plusieurs éléments qui semblent être reliés. Alors petite suggestion : assurez-vous d'avoir des preuves irréfutables si vous songez à formuler une accusation.

Cancer (22 juin au 22 juillet): Le bilan de ce vendredi sera favorable si vous ne vous fiez pas excessivement aux autres. Après tout, personne n'est infaillible. Et vu que l'on n'est rarement aussi bien servi que par soi-même, vous ne devriez pas attendre que quelqu'un d'autre exécute la tâche à laquelle vous pensez. Tant que quatre astres se trouvent au carré de votre Signe, une certaine vigilance sera de mise...

Lion (23 juillet au 22 août): Vu qu'elle visite toujours le Signe du Scorpion, la Lune n'aura peut-être pas les meilleures intentions pour le Lion. Toutefois tandis qu'une impasse sera sur le point d'être dénouée, votre détermination devrait convaincre de la sincérité de votre engagement. Le bonheur et la satisfaction s'obtiennent en passant l'action... Alors pour bien faire, le... laisser-faire sera à proscrire.

Vierge (23 août au 22 septembre): Vu que la Lune se trouve dans le Signe du Scorpion, vous serez encore un peu en point d'interrogation. Mais dès demain, avec l'entrée du Soleil en Poissons, juste en face de la Vierge, un tournant s'amorcera et de nouveaux projets seront dans l'air. Face à l'embarras du choix, le principal défi consistera à ne pas vous laisser guider par un complexe de culpabilité.

Balance (23 septembre au 23 octobre): Avec Jupiter en Balance, bonne étape pour des rencontres et de nouveaux projets. Inutile de chercher bien loin. Il sera possible de développer une complicité avec parents et amis. Et il est probable qu'une personne dont la présence n'était pas prévue vienne se greffer à un groupe. Gardez l'esprit ouvert et ne vous faites pas une opinion trop catégoriquement.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): La Lune est en Scorpion, et vu que demain le Soleil entre chez les Poissons, le dialogue sera moins laborieux, et les compromis moins difficiles. C'est en écoutant les autres que vous serez davantage en mesure de les conquérir. Et l'issue d'un entretien sera justement plus favorable si vous attendez la période qui verra le Soleil en Poissons et qui durera un mois.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Celui qui vise la perfection sera au-dessus de la médiocrité, mais celui qui vise la médiocrité tombera plus bas encore. Vu que la Lune se trouve en Scorpion, vous pourriez avoir envie de baisser les bras ou de choisir la voie du moindre effort. Peu importe votre enthousiasme à l'endroit d'une tâche, mieux vaudra donner le meilleur de vous-même.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Grâce à l'influence de Pluton en Capricorne, il vous sera possible de vivre des expériences que vous n'auriez même pas osé imaginer il y a peu de temps. Alors l'insécurité constituera la pire entrave à la réalisation d'un rêve. Entretenez un haut niveau d'assurance et posez les gestes nécessaires afin de vous rapprocher de votre objectif. Transformations à l'horizon...

Verseau (20 janvier au 18 février): Il est impossible de revenir en arrière et de défaire ce qui s'est produit. Cependant, vous pouvez toujours faire votre possible afin qu'une situation ne se répète plus. Votre étape anniversaire se termine demain, mais Mercure en Verseau canalisera encore votre détermination en revigorant votre ardeur. Votre bonne volonté viendra à bout de tout... ou presque!

Poissons (19 février au 20 mars): La tâche de briser la glace et de mettre de l'ambiance risque de vous incomber, mais que cela ne vous inquiète pas, car l'arrivée demain du Soleil en Poissons favorisera considérablement tout ce qui a trait à votre vie sociale. N'oubliez pas que si les autres vous posent des questions, c'est qu'ils sont vraisemblablement intéressés par ce que vous leur raconterez.

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

17 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Toc toc toc	Twirly-woos	Second Regard	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjou-rnal Midi	4 et demi...	Monk		Virginie	Virginie	Monsieur Selfridge		Entrée principale			Silence, on joue!
V	Atomes crochus	Histoire de succès	LesInfos/ Les infos	LesInfos/ Les infos	Guerre des clans	Espace Découvertes	CSI: NY / Soeurs de sang		NORA ROBERTS: UN AMOUR ÉTERNEL (2009) Jerry O'Connell.				UN MARIAGE SANS FIN (2015)					Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Denis Lévesque		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		C'EST BIEN MA CHANCE! (2006) avec Chris Pine, Faizon Love, Lindsay Lohan.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		(:25) Top modèles	(:55) TVA nouvelles	
TQc	L.People/ L. People	Masha/Mi chka/Sam	Bob le bricoleur	Pat'Pa-trouille	Dora	Pierre Lapin	Formule Diaz		Subito texto	Dernier passager	Des nuances de sexe et de gris		Banc public		Toc toc toc	(:25) Toc toc toc	VicViking/ VicViking	Argon-autes	Cités d'or	Salmi-gondis

17 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
CKTV	Le Téléjournal 18 h		Virtuose / Jacques Forestier , Mélanie Dupuis.		Prière de ne pas envoyer de fleurs		Au suivant		Le Téléjournal		LES BOYS II (1998) avec Marc Messier, Patrick Huard, Remy Girard.		
V	Coup de foudre	Un souper parfait	L'arbitre		911	Code 111	UNIVERSAL SOLDIER: RÉGÉNÉRATION (2009) avec Dolph Lundgren, Andrei Arlovski, Jean-Claude Van Damme.				Espace Découvertes / Lâche pas la patate!		Zone Séduction
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit bien la semaine / Jonathan Roy , 2Frères.		Du talent à revendre / Heidi Klum		La liste noire / Mr. Solomon Partie 1 de 2		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) LE TOURISTE (2010) avec Angelina Jolie, Johnny Depp.	
TQc	Le dernier passager	Conseils de famille	Curieux Bégin / Les coulisses de la restauration		Un chef à la cabane		Deux hommes en or		Like-moi!	Belle et Bum			SAVEURS INDIENNES
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Histoires d'arbres / Les racines de l'enfance		La réunion, l'île intense - Inscrite à l'Unesco, La Réunion regorge de trésors et de richesses naturelles.				Marchés sur terre		Journal/(:20) J.Afrique	(:35) À PERDRE LA RAISON (2012) Niels Arestrup.	
CANAL D	Déconstruire la ville / Les dessous de Chicago		100 % Justice	Secrets judiciaires	Scènes de crime / Maman, parle en mon nom		Délateurs / Stéphane Godasse Gagné		Craindre son voisin / Papa s'en occupe		Rencontres E.T.	Rencontres E.T.	Grand Rire de Québec
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands report / Francine Grimaldi: Sans interruption		Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360°	Le Challenge Hockey	Faites vos jeux	30 images/ seconde	À communiquer		L'antichambre (D)		Sports 30	Faites vos jeux	24CH	Poker
VIE	12 travaux d'Anaïs	Le pro du sur mesure	J'ai raté mes rénos!	Design V.I.P.	On efface et on recommence		Vendre ou rénover au Québec / Combler le vide!		Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	César à la rescousse / Le grand méchant Buddy		Médium
SERIES+	Le lot du diable		Zoo / Le gène fantôme		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / 13 à la douzaine		Castle / Tirs croisés		Bones / Le pire cauchemar		Blue Bloods / Fidèles au poste		Les mystères de Laura
Z	On va s'coucher	Plus dur qu'on pense	Les Recrues	Patrice Lemieux 24/7	Américars / Cadillac rouillée, belle Bel-Air Partie 1 de 2		Remorquage à South Beach	Prêt sur gage / L'étranger	Infiltration	Le Vandal show	Californica-tion	Jobs de bras / Coffrage	Classé XXX
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars	Achète, retape	Achète, retape	De l'acier et du feu / Le bouclier à pointes		Les montagnards / Le réveil		Route 66 / À la belle étoile	Les dieux du ciel	Trésors décodés / Le buste de Néfertiti		Les montagnards
ÉVASION	Les routes mythiques / Sur les traces de James Cook		99 envies d'Évasion à NY, Miami et San Francisco		Les Rois de l'illusion / Phoenix		Bagages aux enchères	Bagages aux enchères	Bagages aux enchères	Bagages aux enchères	Anthony Bourdain: Sans réservation / Sydney		Les Rois de l'illusion
ARTV	Monsieur Selfridge / Chambres avec vues		Esprit critique		Dre Grey, leçons d'anatomie		Info, sexe et mensonges	PaparaGilles	C'est juste de la TV		Des agents secrets / Entre les mains de l'ennemi		Enquêtes internes

affaires

OR
1237,90
$US/ONCE
3,00

PÉTROLE
55,73
BARIL US$
0,09

ALUMINIUM
0,84
$US/LIVRE
-1,14 %

EURO
0,7170
€EURO
-0,0037

LE DOLLAR
76,44
¢US
-0,11

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	935.33 $	0.64 $	117678924
S&P/TSX 300	15864.17 $	19.22 $	227255900
S&P/TSX VENTURE	843.32 $	5.18 $	90674798
DOW JONES	20619.77 $	7.91 $	354119442
NASDAQ/USA	5814.90 $	-4.54 $	0
NASDAQ/Canada	345.68 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC	BBD.B	2.50 $	-0.08 $	13984805
PINE CLIFF ENERGY	PNE	0.81 $	-0.02 $	6789344
TECK COMINCO CL B	TECK.B	27.78 $	-1.54 $	6675383
ENCANA CORP	ECA	16.29 $	-0.41 $	6641091
B2 GOLD CORP	BTO	4.43 $	0.02 $	6554400
MANULIFE FINANCIAL	MFC	24.91 $	-0.12 $	6376593
BARRICK GOLD CORP	ABX	26.81 $	1.53 $	6296497
KINROSS GOLD CORP	K	5.14 $	-0.02 $	5975889
SUN LIFE FINANCIAL	SLF	49.94 $	-2.68 $	5947665
NORTHERN DYNASTY	NDM	2.98 $	-0.38 $	5493924

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	612.00 $	18.50 $	55628
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	154.51 $	9.94 $	465057
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	630.95 $	5.95 $	34368
MORGUARD CORP	MRC	184.99 $	5.19 $	3666
COLLIERS INTL	CIGI	58.99 $	4.00 $	170367
MOLSON COORS	TPX.B	131.96 $	2.81 $	14440

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
LASSONDE	LAS.A	202.07 $	-7.93 $	1915
AGNICO EAGLE MINES	AEM	61.66 $	-2.92 $	1433451
SUN LIFE FINANCIAL	SLF	49.94 $	-2.68 $	5947665
TECK COMINCO CL A	TECK.A	29.08 $	-1.77 $	37819
SENVEST CAPITAL	SEC	171.00 $	-1.76 $	191
CNOOC LTD	CNU	160.00 $	-1.75 $	149

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BANK of AMERICA	BAC	24.58 $	0.00 $	98137042
SPDR S&P 500	SPY	234.72 $	-0.20 $	84712100
IPATH S&P 500 VIX	VXX	17.50 $	0.09 $	78208636
FINANCIAL SELECT	XLF	24.46 $	-0.06 $	64047970
MGM RESORTS INTL	MGM	26.86 $	-2.74 $	49245576
VANECK VECTORS	GDX	25.20 $	0.27 $	46812957
iShares MSCI	EEM	38.55 $	-0.14 $	42986824
DIREXION DAILY JR	JNUG	12.16 $	0.49 $	42887331
PFIZER	PFE	33.62 $	0.11 $	38332300
DIREXION DAILY	NUGT	12.84 $	0.41 $	38320841

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	251500.00 $	510.00 $	455
ALLEGHANY DEL	Y	638.47 $	12.09 $	48617
ALEXANDER'S	ALX	435.82 $	11.52 $	14498
WELLS FARGO	WFC.PR.L	1220.85 $	9.85 $	6317
CIRCOR INTL	CIR	71.80 $	8.41 $	490338
LENNOX INTL	LII	167.71 $	8.39 $	1793181

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MOLINA HEALTH CARE	MOH	49.18 $	-10.71 $	12836902
TEXAS PACIFIC LAND	TPL	300.83 $	-6.27 $	17898
LITHIA MOTORS	LAD	98.49 $	-5.72 $	436106
NEENAH PAPER	NP	76.50 $	-5.70 $	256233
POWERSHARES DB	AGA	22.00 $	-5.50 $	400
WEST	WST	82.06 $	-4.90 $	973627

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	12.97 $	-0.33 $	52502531
CISCO SYSTEMS	CSCO	33.60 $	0.78 $	50143661
SIRIUS XM HOLDINGS	SIRI	4.91 $	0.03 $	31892389
ZOSANA PHARMA CORP	ZSAN	3.07 $	0.22 $	30865111
SUPERCONDUCTOR	SCON	1.55 $	0.40 $	28329836
VELOCITYSHARES	TVIX	4.36 $	0.04 $	27806489
GROUPON INC	GRPN	4.63 $	-0.01 $	26436722
FRONTIER	FTR	3.29 $	-0.01 $	24589047
VELOCITYSHARES	XIV	66.65 $	-0.51 $	24207618
MICRON TECH	MU	22.98 $	-0.04 $	23819848

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NETEASE	NTES	298.73 $	36.88 $	3737276
STERICYCLE	SRCL	83.35 $	5.96 $	4370541
ATLANTIC ALLIANCE	AAPC	18.00 $	5.51 $	7057
ALPHABET INC CL C	GOOG	824.16 $	5.18 $	1287626
SAGE THERAPEUTICS	SAGE	62.75 $	5.17 $	2993279
HUNTINGTON	HBANP	1390.00 $	5.00 $	465

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
WINS FINANCE	WINS	304.00 $	-28.45 $	3972
REGENERON	REGN	373.02 $	-10.98 $	1277299
TESLA INC	TSLA	268.95 $	-10.81 $	7077322
ALTISOURCE	ASPS	22.73 $	-8.06 $	2802794
EQUINIX	EQIX	373.18 $	-7.58 $	1233788
TRIPADVISOR	TRIP	46.92 $	-5.78 $	12391044

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	16.61 $	15.89 $	16.29 $	-0.41 $
Barrick Gold Corp	ABX	27.07 $	25.69 $	26.81 $	1.53 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	62.30 $	61.41 $	61.95 $	-0.25 $
Research in Motion	RIM	0.00 $	0.00 $	13.01 $	0.00 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.62 $	2.53 $	2.58 $	-0.04 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.55 $	2.45 $	2.50 $	-0.08 $
BCE Inc.	BCE	58.62 $	58.21 $	58.60 $	-0.05 $
Bank of Montreal	BMO	101.58 $	101.07 $	101.48 $	0.19 $
Bank of Nova Scotia	BNS	82.17 $	81.35 $	81.99 $	0.47 $
CAE Inc	CAE	20.72 $	20.24 $	20.43 $	0.19 $
Cascades Inc.	CAS	14.39 $	13.86 $	14.34 $	0.44 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	73.40 $	72.19 $	73.33 $	0.92 $
Canfor	CFP	17.40 $	16.95 $	17.20 $	-0.20 $
CIBC	CM	116.80 $	116.12 $	116.50 $	0.12 $
Canadian Natural Res.	CNQ	40.16 $	39.50 $	39.69 $	-0.10 $
CN Railway Company	CNR	93.73 $	92.93 $	93.63 $	0.14 $
Canadian Oil Sands	COS	0.00 $	0.00 $	9.93 $	0.00 $
Canadian Pacific Railway	CP	198.33 $	196.15 $	197.51 $	-0.78 $
Canadian Tire	CTC	200.00 $	198.25 $	199.00 $	2.36 $
Canadian Western Bank	CWB	30.00 $	29.74 $	29.90 $	-0.11 $
Domtar	UFS	53.12 $	52.40 $	52.65 $	-0.27 $
Emera	EMA	45.59 $	45.32 $	45.41 $	-0.04 $
Enerplus	ERF	12.59 $	12.13 $	12.33 $	-0.11 $
CGI Group Inc.	GIB.A	64.11 $	63.54 $	63.73 $	-0.48 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	21.30 $	20.79 $	21.17 $	0.20 $
Great-West Lifeco	GWO	37.55 $	37.30 $	37.47 $	0.22 $
Industrial Alliance	IAG	58.78 $	58.10 $	58.44 $	0.45 $
Societe financiere IGM	IGM	41.93 $	41.59 $	41.80 $	0.05 $
Imperial Oil	IMO	42.98 $	42.47 $	42.94 $	0.26 $
Quebecor Inc	QBR.B	38.80 $	37.90 $	38.41 $	-0.63 $
Loblaws Cos.	L	68.46 $	67.87 $	68.45 $	0.04 $
Laurentian Bank	LB	61.55 $	61.13 $	61.44 $	0.30 $
Manitoba Telcom	MBT	39.49 $	39.30 $	39.43 $	-0.09 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	30.41 $	30.02 $	30.26 $	-0.23 $
Magna International	MG	59.34 $	58.68 $	59.05 $	-0.09 $
Metro Inc.	MRU	40.25 $	39.40 $	40.17 $	0.09 $
National Bank	NA	58.46 $	58.05 $	58.46 $	0.32 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	7.71 $	7.71 $	7.71 $	-0.09 $
Pepsi Bottling Group Inc.	PBG	0.00 $	0.00 $	0.50 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	7.24 $	6.98 $	7.00 $	-0.22 $
Jean Coutu Group	PJC.A	20.34 $	20.08 $	20.32 $	0.07 $
Potash Corp	POT	24.81 $	24.36 $	24.47 $	-0.29 $
Power Corp.	POW	32.28 $	31.99 $	32.18 $	0.06 $
Power Financial	PWF	35.75 $	35.48 $	35.59 $	0.08 $
Quebecor Inc.	QBR.B	38.80 $	37.90 $	38.41 $	-0.63 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	57.24 $	56.37 $	57.09 $	0.56 $
Royal Bank	RY	98.93 $	98.32 $	98.68 $	0.15 $
Saputo Inc.	SAP	45.75 $	45.20 $	45.66 $	-0.04 $
Sears Canada	SCC	2.01 $	1.98 $	1.99 $	0.00 $
Shaw Communications	SJR.B	28.04 $	27.83 $	28.02 $	0.02 $
Sun Life financial	SLF	51.37 $	49.45 $	49.94 $	-2.68 $
SNC-Lavalin	SNC	57.13 $	56.60 $	57.13 $	0.15 $
Superior Propane Corp	SPB	13.24 $	12.93 $	12.93 $	0.01 $
Suncor Energy Inc.	SU	42.68 $	42.25 $	42.49 $	0.04 $
Telus Corporation	T	43.48 $	42.78 $	43.37 $	0.34 $
Transalta Corporation	TA	7.50 $	7.41 $	7.43 $	-0.07 $
Tembec	TMB	2.94 $	2.86 $	2.94 $	-0.05 $
TD Bank	TD	69.45 $	69.05 $	69.27 $	0.11 $
Teck Cominco Corp.	TCK.B	0.00 $	0.00 $	33.66 $	0.00 $
Talisman Energy Inc.	TLM	0.00 $	0.00 $	9.67 $	0.00 $
Transcanada Pipe	TRP	62.88 $	61.87 $	62.22 $	0.05 $
Transat AT	TRZ.B	0.00 $	0.00 $	7.56 $	0.00 $
Torstar Corp.	TS.B	1.85 $	1.76 $	1.77 $	-0.06 $
Wescast Industries	WCS.A	0.00 $	0.00 $	10.98 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	110.84 $	110.16 $	110.76 $	0.02 $

LANEQ toujours en bas du front commun

SIMON BOIVIN
sboivin@lesoleil.com

Malgré 17 semaines de grève, l'offre faite aux avocats et juristes de l'État québécois (LANEQ) demeure moindre que ce qu'a obtenu le front commun à la fin de 2015.

Le ministre Pierre Moreau. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, ULYSSE LEMERISE

Le président du Conseil du trésor, Pierre Moreau, a promis plus tôt cette semaine de dévoiler publiquement ses propositions faites aux quelque 1100 juristes, en grève depuis le 24 octobre.

Dans une séance d'information, jeudi, la négociatrice du gouvernement, Édith Lapointe, a ouvert ses livres. Elle établit à 9,05 % sur cinq ans la proposition salariale actuellement sur la table. Elle a reconnu du même souffle que cela est inférieur au 9,15 % obtenu par tous les fonctionnaires du front commun. LANEQ évalue de son côté l'offre gouvernementale à 7,01 %.

Quoi qu'il en soit, Québec insiste sur la volonté des juristes d'obtenir le même traitement que les procureurs de la Couronne. Pour cela, il faut prendre en considération la rémunération globale, incluant les régimes de retraite, dit le trésor. Les échelles salariales sont les mêmes, dit-on, mais les procureurs ont obtenu des augmentations de 10 % en quatre ans. Toutefois, leur caisse de retraite est en mauvaise posture et ses bénéfices ont été réduits.

Ainsi, la cotisation des procureurs est beaucoup plus élevée pour un régime de retraite aux bénéfices « comparables », plaident les négociateurs du gouvernement. Cela pris en considération, ce qui reste dans les poches des juristes est équivalent à ce qu'obtiennent les procureurs. Le salaire « net de cotisation » totalise 116 685 $ pour un juriste, soit quelques centaines de dollars de plus que les procureurs, selon Québec.

L'écart entre l'évaluation de 9,05 % du trésor et celle de 7,01 % de LANEQ tient principalement dans l'appréciation d'une augmentation de salaire de 2 % en 2019-2020. Selon les juristes, cette hausse est simplement la contrepartie des économies générées par un nouveau système de congés moins généreux. Pour Québec, le nouveau régime, qui fait passer de 12 à 10 le nombre de congés de maladie et empêche de les accumuler, est un changement « à coût nul ».

L'autre volet des pourparlers porte sur le mode de négociation. LANEQ espère qu'un comité de rémunération recommande ses conditions de travail à l'Assemblée nationale. Le président du Conseil du trésor suggère plutôt de discuter du statut des juristes dans un autre comité. Mardi, le ministre Pierre Moreau s'en est pris à « l'intransigeance » et à la « stratégie tordue » de l'exécutif syndical de LANEQ. Les avocats et notaires ont rejeté l'offre gouvernementale à 96 % et ont voté pour poursuivre la grève à 63 %.

OPPOSITION

Au Parti québécois, la députée Nicole Léger trouve que le gouvernement pourrait clarifier le dossier en offrant exactement la même chose qu'aux procureurs de la Couronne. « Là, ils nous embourbent de toutes sortes de forfaitaires, de primes, de régime de retraite, a énuméré M^me^ Léger. Pourquoi ce n'est pas clair ? Mettez la même chose sur la table que pour les procureurs. »

Le caquiste Marc Picard juge que Québec tient un « double discours » à l'endroit de ses juristes. « Pierre Moreau agit à l'image de tout le gouvernement Couillard : il improvise », a indiqué le caquiste.

Chez Québec solidaire, Amir Khadir croit que M. Moreau devrait prendre en considération dans ses offres toutes les sommes publiques mises à risque en raison de l'absence des juristes.

Petites Annonces

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

Entreprise de solariums (marque très connue), bon chiffre d'aff., client. établie, équip., inventaire, prix raison. 418-815-1812.

IMMOBILIER LOCATION

6736 À partager ou recherché

BELLE maison à Chicoutimi, près des services, idéal couple ou personne seule 50 ans ou plus, prix à discuter. Tél.:418-693-6050.

6737 Logements à louer

1½, 3½, 4½, 5½, 6½, repeints, non meublés, semi-meublés ou meublés, possibilité chauffés éclairés. Près Place du Royaume, UQAC. Neufs, rue Des Grands-Ducs, ascenseur, plancher chauffant, finition au choix du locataire. Tél.:418-815-3383. Courriel: lesconstructionsmt@gmail.com

2½, chauf./écl. meublé, eau chaude fournie, pour personne seul, pas d'animaux, 380$, 1737 St-Famille, Jonquière 418-815-3757

3½, 4½, 5½

2 MOIS GRATUITS

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.:418-944-8580

3½ LA BAIE Semi-meublé, non ch./écl., eau ch., stat., propre, réf.demandées, 405$, 418 544-6320.

4½ centre-ville Jonquière, endroit paisible 400$/mois, non ch./écl. 418-412-3578

4½ RUE LAMARCHE, 2e étage, libre imméd., 500$/mois, non ch./écl., (418) 818-1314.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
promotion
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais) ou 418-812-4470

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455$ à 599$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773 ou 418-512-3565

CHICOUTIMI, 1102 Angoulème, ap 110, 3½. rez-de-ch, 610$ ch., écl., libre. 418-543-1268

CHICOUTIMI, 3 1/2, 425$/mois non ch, ni écl., propre, repeint, libre 1er mars. 418-549-6860

Chicoutimi 3½, rénové, Riv.-du-Moulin, semi-meublé, ch., écl., 430$, libre. 418-812-2989.

CHICOUTIMI 3½ rue Price Est, 1er étage, entrée indépendante, 385$, n.ch./n.écl. libre. Tél.:418-673-4921, 418-376-8899.

CHICOUTIMI 4½, 2 m. gratuits, Rivière-du-Moulin, vue Saguenay, très propre, lumineux, 530$, n-ch., n. écl., libre. Tél.:418-690-1758.

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI 4½, coopérative, libre 1er mars. Tél.:418-545-2785, 418-698-4322.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 4½, grand, espace luxueux, rue des Pigeons, remise, 695$/mois. Tél.:418-698-3478.

CHICOUTIMI 4½, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 4½, près Place Roy. rue Jsph-Dandurand, très propre, un stat., remise, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 4½ spacieux et moderne, rue des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, libre. Tél.:418-540-9470.

CHICOUTIMI 5½, 600$/mois, non chauffé, non éclairé, peinture fraiche, libre. Tél.:418-693-0588.

CHICOUTIMI, grand 3½, ch./écl., 521 ch. de la Réserve, s/lavage, repeint à neuf, 1er plancher, 570$, 418-503-1110.

CHICOUTIMI, grand 3½, ch./écl., 527 Ch. de la Réserve, patio, plancher refait à neuf, 2e plancher, 550$, 418-503-1110.

Chicoutimi-Nord, 2 3½ au 644 Cabot, ch./écl., électro, idéal retraité ou semi-retr. autonome, sécurisé, bouton panique, multiples commodités, 615$.Tél.:418-696-4360, 418-817-6792.

Chicoutimi-Nord 4½ grand, très propre, rénové, 585$, non ch., non écl., non-fumeur, pas d'animaux, 1 mois gratuit. 418-693-9467.

Chicoutimi-nord, beau grand 3½, bois et céramique, grandes pièces, non chauffé, non éclairé, quartier résidentiel, sans voisin arrière. Libre imm. 450$. 418-543-4526.

JONQUIERE
2306 Truchon, 4½, rez-de-chaussée, rénové, entrée contrôlée, 585$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIERE 3½, 4½, près cégep, repeints, 1 stat., remise int., ch., pas d'animaux, possibilité de mois gratuits sur bail 12 mois pour 4½ seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIERE 3½, grand, rue Roi-Georges, 475$, semi-meublé, ch. écl. pas d'animaux, libre imméd. 418 678-2830 / 418 290-4254.

JONQUIERE 3½, St-Georges, grand, 430$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.:418-376-6131.

JONQUIERE 4½, 3725 d'Avignon, près cégep, sécurité, 645$ chauffé, eau chaude fournie, libre. Tél.:418-376-0756, 418-817-6792.

JONQUIÈRE
4½, 5½ (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

JONQUIERE 4½, condo de luxe neuf, 1117 pi.ca., clim., cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900$/mois. Tél.:418-944-2001.

6737 Logements à louer

JONQUIERE 4½, entièrement rénové, rue St-Jérôme, près serv., ch., eau chaude fournie, 2 stat., 550$, libre. Tél.:418-818-3624.

JONQUIERE 5½, près des services et autoroute (un mois gratuit. Tél.:418-817-2578.

JONQUIÈRES, 3589 Racine, Kénogami, 5½, 2e étage d'une maison, non ch., non écl., 2 stats., cabanon, accès cour arrière, 585$, libre imm., 418 542-6229

KÉNOGAMI 5½, 2e étage, 530$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.418-812-2989.

LA BAIE 4½, non chauffé, non éclairé, 600$/mois, libre 1er mars. Tél: 581-882-8829.

LA BAIE, 4½, PRÈS DU CENTRE D'ACHAT non ch./non écl. 418 541-0434.

6759 Condos à louer

CHICOUTIMI condos de luxe, 4½, quartiers des Bois-Vins et des Oiseaux, climatiseur, céramique chauffante, insonorisation supérieure, remise, déneigé, gazon, lavage des fenêtres, non chauffés, non éclairés, prix à partir de 915$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-817-0882, 418-690-6703.

6761 Chambres à louer

ARVIDA - près de l'autoroute, idéale travailleur(euse) ou étudiant(e), auto nécessaire, avec toutes les commodités. 418-699-0153.

CHICOUTIMI neuve, entrée indép., près centres d'achats et UQAC, 325$/mois, Internet, câble, cuisine, laveuse, sécheuse, non-fumeur(euse). Tél.:418-690-7096.

6767 Bureaux et locaux à louer

Chicoutimi 615 Audet/boul.Université, 1,500 pi2, asc.+ s/sol, 850$. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI parc industriel, 2,500 pieds, bureaux et entrepôt. Tél.:418-818-1477.

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturière, etc. Tél.:418-812-2989.

LOCAL À LOUER 46' X 24', 2e 50' X 50', chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CHICOUTIMI 766 rue Alma, entrepôt non chauffé, 20'x30', 12 pieds de haut, 2 portes de garage, Tél.:418-591-0087.

JONQUIERE 5,000 pieds, non chauffé. Tél.:418-818-1477.

SERVICES ET EXPERTS

6778 Vacances et voyages

FORFAIT Casino Charlevoix, dimanche 19 févr., départ Jonquière, Chicoutimi et la Baie. Pour info : Nicole Tremblay 418-544-3860, détenteur de permis.
N'oubliez pas de réserver Casino D'Akwesasne le 10 et 11 mai, réponse avant le 15 mars, Nicole.

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

BESOIN de faire rédiger des documents (plan d'affaires, demandes de subvention, conférences, discours, articles, rapports, manuels, etc...) je suis la personne toute désignée, en français ou en anglais. Pour me rejoindre 418-973-1878 ou 418-290-1605

6791 Entretien et travaux domestiques

OFFRE mes services pour ménage et grand ménage.Prix à discuter. Laisser message **418 412-4401.**

SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

6818 Ésotérisme et cartomancie

CONFÉRENCE en salle, sur la voyance, la médiumnité et messages des défunts, soirée inoubliable, 25$ du billet, hôtel Le Montagnais, le 17 février à 19 h., **581 234-9909.**

6819 Messages personnels

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

A Alma ❤ 36 ans,cheveux longs noirs, 150 lb, reçoit et se déplace partout. 418-321-8600 ❤

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

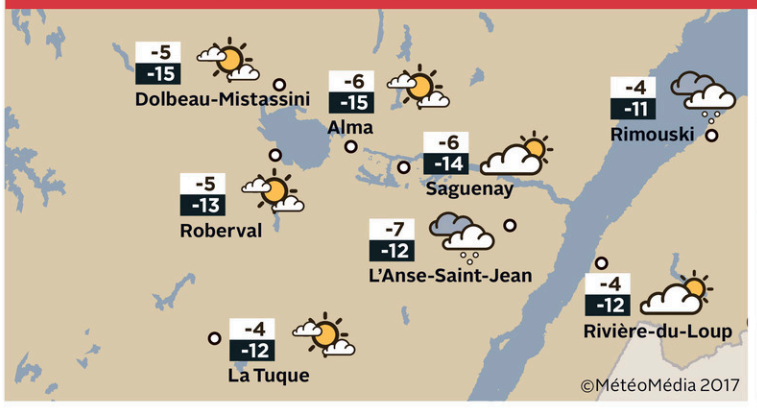

Demain
Max. -4
Min. -5
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Dimanche
Max. -1
Min. -8
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Lundi
Max. -4
Min. -15
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Mardi
Max. -4
Min. -8
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	-3	-12
Chibougamau	Variable	-9	-13
Gaspé	Ave neige	-2	-9
Gatineau	Beau	-4	-9
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-2	-5
Maniwaki	Beau	-3	-8
Montréal	Beau	-4	-8
Mont-Tremblant	Beau	-4	-9
Québec	Beau	-2	-9
Rimouski	Ave neige	-4	-11
Sept-Îles	Variable	-2	-11
Sherbrooke	Variable	-5	-10
Tadoussac	Beau	-5	-10
Thetford Mines	Beau	-5	-11
Trois-Rivières	Beau	-3	-10
Val-d'Or	Variable	-5	-7

LE SOLEIL

6h47 17h09
Durée du jour : 10h22

LA LUNE
Lever pas Coucher : 10h11
18 fév. 26 fév. 5 mars 12 mars

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
1h01	1,2	2h14	1,1
7h39	4,2	8h10	3,6
13h47	1,5	14h51	1,2
20h01	3,6	20h52	3

LE VENT
Vents Ouest à 25 km/h

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6819 Messages personnels

ADORABLE rouquine coquine, reçoit jour, se déplace 24h. duo. Tél.:418-412-6205.

A FLEUR de peau, Eric et Billy. Tél.:581-234-1493.

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

ALLO!! Besoin de relaxer? Appelle jolie petite Tina. Tél.:418-376-0165.

ALYSON, adorable, 25 ans, vous reçoit et se déplace partout. Tél.:418-376-9140.

AMAZING de retour
BEAUTÉ blonde aux courbes parfaites, yeux verts, 36DD, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581-230-6062.

Arvida massage suédois, détente, thérapeutique, 6 ans exp., Caroline. Tél.:418-213-1412.

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8h. Tél.:418-376-1274.

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

CAROLLE, massage, rasage, 51 Jacques-Cartier O. NOUVELLE 418-690-3142.

★ ★ ★ **COUP DE COEUR** ★ ★ ★
Les plus belles nouvelles demoiselles de l'extérieur, reçoivent et se déplacent 24h. Maison privée. Tél.: 418 817-3308.

DÉTENTE ET MASSAGE
581-235-9520

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE chaude, sensuelle... un seul nom à retenir: Chloé. Tél.:418-719-1919.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

LE JARDIN SECRET D'EVE
mature, service ++ du 15 au 17 fév.
450-760-7073

OUVERT les jeudis et vendredis seulement, de 8h30 à 16h. Tél.:418-693-4955.

SENSUELLE Sophia, mature, 36D naturel, offre massage sensuel. À Chicoutimi. Tél.:581-235-1231.

SHIRLEY «SYLVIANE»
JEUNE, jolie, cheveux longs, grandes jambes, gros buste, offre relaxation et détente. Tél.:418-542-7472.

SUPERBE grassette 38D, 45 ans, 5'10", 215 lb, reçoit à Jonquière. Tél.:418-376-8112.

VÉRO
Tél.: 581-882-0191

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

418-549-6119
Resto-bar le Stade Chicoutimi
CHEF CUISINIER(ÈRE) DE JOUR
Temps plein du lundi au vendredi
Tâches : gestion de personnel, inventaire et menu du jour
(Doit être créatif(ve))
5 ans d'expérience obligatoire comme chef
Info: Marlène Girard
lestade.chic@videotron.ca

AVANT 23 FÉVR. cherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre.(Réglementé, formulé par médecins) **www.regimesplus.net 819-548-5752**

CONCIERGE recherché(e) entre 30-35h/sem., travail de soir et de fin de sem. entretien.jes@videotron.ca 418-548-3681

IDEAL pour maman à la maison, dames et étudiantes, travail amusant et payant, horaire flexible. Tél.:418-690-5710 demander Linda.

LA Capitale sécurité financière recherche représentant(e)s possédant sec. V. Formation fournie. Tél.:418-290-4998 Laurent Vallée.

6834 Offres d'emploi

✓ ✓ ✓
RECHERCHE ADULTES avec voiture

pour distribuer ★ Le PROGRÈS-DIMANCHE ★

À CHICOUTIMI dans les quartiers NOTRE-DAME ET MURDOCK

Contactez Denis Fortin 418-544-8394

RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)

pour distribuer ★ Le Quotidien ★ et/ou ★ le Progrès-Dimanche ★

Choix d'un secteur parmi les suivants:

Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac Bouchette
Roberval
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh.

✓ ✓ ✓
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE CAMELOTS
(avec voiture)

pour distribuer
★ le Progrès-Dimanche ★

Chicoutimi et Laterrière

Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

RECHERCHE CAMELOTS

Pour les abonnés du Quotidien et du Progrès-Dimanche

à ALMA

Bienvenue aux adultes!

M. Doris Tremblay
418-668-7317

RECHERCHE PRÉPOSÉS(ES) pour 9 personnesavecdéficiences physiques. Soins d'hygiènes, médication, repas, entretien Quarts de travail de 12h ou 8h, 1 fin sem. sur 2 et sur semaine jour/soir/nuit. Formation RCR obligatoire (moins de 3 ans), 1 certificat de bonne conduite sera exigée à l'embauche. Svp transmettre vos coordonnées et CV par courriel :
nathalieaamo@hotmail.com ou contactez Nathalie au 581 306-3031.

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

6851 Automobiles

BYE BYE BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

Chaloupes en aluminium 12', 800$ et soudure aluminium stainless. Tél.:418-815-7657.

6859 Motos, VTT et motoneiges

1999 TUNDRA; **1998 SKANDIC** 10.200 km; **1996 SKANDIC**, les trois en excellent état, 418 879-4836.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

Retrouvez tous les bienfaits du bain en toute autonomie grâce au siège élévateur SécuriBain. Siège de bain neuf avec télécommande. Spécial 895$. Tél.:418-542-5161. La sécurité et la qualité n'ont jamais été aussi abordables. expertsauna.ca

UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER?
CARNET MONDAIN
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès dimanche

6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSE, sécheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateur. Frigidaire Frigidaire. 418-545-9361.

VENTE DE FERMETURE DE MAISON
Plusieurs articles, cadres, meubles, électroménagers et plus. Le samedi 18 février de 9h à 16h au 1262 rue St-Marc, La Baie.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

ATTENTION! Mélèze sec 95$ la corde livrée, 90$ non livrée. Tél.:418-673-3917.

BOIS en longueur 16 pieds à vendre. Tél.:418-541-0434, 418-812-2140.

BOULEAU en 16 pouces, fendu, livré, vert. Réservez tôt! Tél.:418-541-0434.

BOULEAU et MERISIER vert : 90$. TREMBLE: 60$. Livré. PRO-FORÊT. Prends réservation : 418- 673-3161, 418-590-0365.

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès dimanche
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

LA MAISON NOTRE-DAME DU SAGUENAY est à le recherche d'un(e)
AIDE-CUISINIER(IÈRE)
avec expérience, temps partiel
Si vous êtes intéressés, contactez :
Mme Hélène Savard au **418 696-1176**
de jour, du lundi au vendredi ou
faites parvenir votre curriculum vitæ à :
jeanpierresimarddg@maisonnotredame.ca

5154273

TREMBLAY & CIE LTÉE
SYNDICS ET GESTIONNAIRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Nº : 150-11-004532-172 N/R: 617003
SUR : 43-2218179

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

9335-1856 QUÉBEC INC., et ayant sa principale place d'affaires au 3711, boulevard Harvey, de la ville de Jonquière, dans la province de Québec G7X 3A7

«DÉBITEUR»

Avis est par les présentes donné que la faillite de **9335-1856 QUÉBEC INC.** est survenue le **15 février 2017**, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **8 mars 2017, à 11 h**, au **582, boul. Saguenay Est, Chicoutimi**, dans la province de Québec.

Chicoutimi, ce 16 février 2017

TREMBLAY & CIE LTÉE

CHICOUTIMI
582, boul. Saguenay Est
G7H 1L2
Tél.: 418 549-5642
Téléc.: 418 549-5829

ROBERVAL
755, boul. St-Joseph # 207
G8H 2L4
Tél.: 418 275-5626
Téléc.: 418 275-6375

ALMA
75, boul. St-Luc Ouest
G8B 6W7
Tél.: 418 662-5657
Téléc.: 866 662-5055

DOLBEAU
1461, boul. Wallberg
G8L 1H5
Tél.: 418-276-7778
Téléc.: 418-275-6375

QUÉBEC
4815, boul. de l'Ormière #270
G1P 1K6
Tél.: 418 476-1136
Téléc.: 888 834-1960

5155806

AVIS PUBLIC

Dam-en-terre
CENTRE DE VILLÉGIATURE

INFORMATION ET CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE LA MARINA DAM-EN-TERRE D'ALMA

Le Centre de villégiature Dam-en-Terre souhaite agrandir la marina Dam-en-Terre (de 90 à 144 emplacements). Cet agrandissement s'accompagne de l'amélioration de services connexes, incluant notamment le déplacement du quai du bateau « La Tournée », la construction d'une nouvelle capitainerie et le remplacement des quais de l'actuelle marina.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 31 janvier 2017. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

Bibliothèque d'Alma
500, rue Collard Ouest
Alma (Québec) G8B 1N2
Téléphone : 418-669-5140
Accès Internet gratuit

Heures d'ouverture :
Lundi : 12 h - 20 h
Mardi au vendredi : 10 h 30 - 20 h
Samedi : 10 h - 16 h 30
Dimanche : 12 h - 16 h 30

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM)
Bibliothèque des sciences juridiques
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales et internationales
400, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2L 2C5
Tél. : 514 987-6184

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 22 h
Samedi : 11 h – 17 h
Dimanche : 11 h – 17 h

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h
13 h – 16 h 30

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais : 1 800 463-4732, de même que dans le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca

SÉANCE D'INFORMATION
Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information :
le 21 février 2017 à compter de 19 h 30
à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville d'Alma
140, rue Saint-Joseph Sud
Alma

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 17 mars 2017 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

17 février 2017

Cet avis est publié par le Centre de villégiature Dam-en-Terre conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q-2, r.23).

5148819

AVIS DE DÉCÈS

BERNIER (M. Félix)

Est décédé à son domicile, le 10 février 2017, à l'âge de 96 ans, M. Félix Bernier, époux de feu Mme Antoinette Gagné, demeurant à Petit-Saguenay. La famille accueillera les parents et amis à la

Résidence funéraire de Petit-Saguenay
50, rue Tremblay
Petit-Saguenay

Les heures d'accueil sont le dimanche 19 février 2017 de 19 h à 22 h et lundi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 11 h à l'église St-François d'Assise de Petit-Saguenay.

Il était le fils de feu M. Eugène Bernier et de feu Mme Marie Côté.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Ginette Côté (Florent Lachance), Andrée Bernier (Sylvain Bergeron), Violette (Réjean Gagné), Chantale (Michel Girard), Roger (Catherine Ferland), Gilles (Reynelle Gagnon), Évelyne, Richard; ses petits-enfants: Pascal Boudreault, Catherine Boudreault, Mireille et Maxime Bergeron, Francis, Dominic et Marie-Line Gagné, Louis, Jean-Pierre et Gabrielle Girard, Félix, Nicolas et Julien Bernier, Laurie Bernier, Léa et David Bergeron; ses 14 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Augustine Bernier (1res noces feu Delphis Pilote, 2es noces feu Liguori Audet), feu Mary (feu Roland Boulianne), feu Pierre-Eugène, feu Servule, feu Raymond, feu Don-Jean (feu Simone Tremblay), feu Léo-Paul (1res noces feu Brigitte Houde, 2es noces feu Bernadette Pelletier), feu Cécile (feu Clément Tremblay); le beau-frère de: feu Adrien Gagné (feu Marie-Paule Houde), feu René (feu Étiennette Tremblay), feu Germaine (feu Alfred Gaudreault), feu Yvette (feu Abel Boudreault), feu Léo (Marie-Alice Côté), feu Lorenzo (1res noces feu Imelda Simard, 2es noces Marie-Anne Fortin), Gérard (Thérèse Fortin), feu Uldéric (Mathilda Bernier), feu Maurice, feu Rosario, Aline (Léo-Paul Morin). Il laisse également dans de deuil les membres de la famille d'Hermélias Côté, de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci tout spécial au CLSC de L'Anse-Saint-Jean et plus particulièrement à Mme Gina Bigras pour les bons soins prodigués.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la fabrique de Petit-Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Bernier et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilslabaie.ca

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

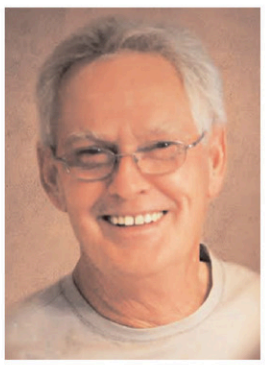

BOUCHARD (M. Fernand)

Le 14 février 2017, est décédé à son domicile, à l'âge de 72 ans et 9 mois, M. Fernand Bouchard, époux de Mme Judith Mercier, demeurant rue Fortier, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)

le dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 20 février 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 11 h à l'église Ste-Famille. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Bouchard et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière de Larouche.

Il était le fils de feu Mme Rose-Alma Laprise et de feu M. Pierre Bouchard dit « Pitre ».

Outre son épouse, Mme Judith Mercier, il laisse dans le deuil ses fils: Pierre Bouchard, Martin (Mélanie Fortin), Jérôme (Valérie Girard); ses petits-enfants: Marie-Michelle, Jérémy, Annabelle, Maëva, Alexis, Kaïla, Edward et Camille; ses frères et soeurs: Lucille Bouchard (feu Arthur Tremblay), Georgette (feu Gérard Girard), Jeanne (feu Alfred Guay), Rita (feu Raymond Martel), René (Darquise St-Georges), Rolande (Georges Guay), Carmelle (Léon Fortin), Thomas (Françoise Maltais), Almas (Line Grandbois), Arthur (Murielle Maltais). Il était aussi le frère de: feu Roméo Bouchard (feu Annette Doucet), feu Camil (feu Gabrielle Rémillard). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs: Jean-Louis Mercier, Madeleine (feu Denis Ares), Gérald (Juliette Gravel), Jeannine (Pierre Cormier), Marielle, Laval (Hélène Tremblay), Odette (feu Daniel Dorval) ainsi que nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

COULOMBE (Mme Sylvie)

Le 15 février 2017, est décédée à Québec, à l'âge de 59 ans et 10 mois, Mme Sylvie Coulombe, fille de feu M. Joseph-Georges Coulombe et de feu dame Fernande Munger, conjointe de M. Daniel Béliveau, demeurant à Québec, autrefois de St-Bruno. La famille recevra les condoléances le dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 20 février 2017 à compter de midi (12 h) à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 15 h à l'église de St-Bruno et l'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière de St-Bruno.

Outre son conjoint M. Daniel Béliveau, elle laisse dans le deuil ses enfants: Stéphanie Roy, Sabin (Audrey Asselin) et leurs enfants: Léa, Charlie et Élie, Sylvain (Marie-Pier Côté) et leurs enfants: Coralie et Maélia, Jessica (Keven Tremblay) et leurs enfants: Dany, Logan et Ethan ainsi que le père de ses enfants M. Gaétan Roy (M. Jean-Pierre Lavoie).

Elle était la soeur de: Alain Coulombe (Josée Gibson), Chantale (André Beauchemin), Suzanne (Gaston Simard) et Madeleine (Émilio Tremblay). Elle laisse également dans le deuil Marguerite Girard (feu François Roy); les membres de la famille Roy: Claude Roy (Carole Jean), Chrystian (Nicol Plourde), Yvon (Lise Simard), Jocelyne (Dominique Larouche), Gilles (Lucie Bhérer) et Hélène (Guy Tremblay); Diane Lévesque; ses filleules: Marie-Soleil Roy et Mélanie Simard ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Sylvie Coulombe, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

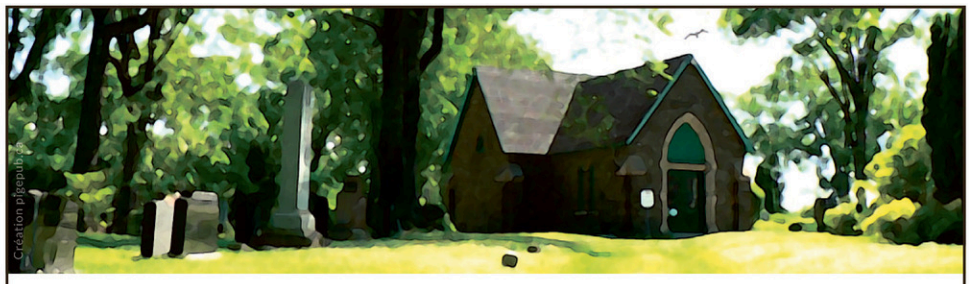

Création plégeuble

Votre **Corporation**, fière d'être le **gardien de l'héritage du passé...**

Des cimetières accueillants

Chaque année, des investissements sont réalisés par votre Corporation des Cimetières Catholiques de Chicoutimi, dans ses quatre cimetières, avec l'objectif d'offrir à la population des lieux accueillants et accessibles, dans un environnement naturel et sécuritaire pour le recueillement.

Le Mausolée / Columbarium, un lieu unique dans la région

Ce bâtiment, par la beauté des lieux, propose un site exceptionnel pour le recueillement. On y retrouve plus de **2 000 emplacements**, pouvant accueillir des cercueils et des urnes.

Nouveauté : Visites virtuelles des cimetières
Visitez nos quatre cimetières, le Mausolée / Columbarium et notre circuit historique « Hommage aux pionniers ».

www.cimetieres.coop 418 693-8413
Corporation des Cimetières Catholiques de Chicoutimi

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

SAINT-FRANÇOIS XAVIER Près de l'UQAC | SACRÉ-CŒUR Quartier St-Paul | SAINTE-ANNE Longeant le boul. Ste-Geneviève | SAGUENAY À St-Honoré en face de l'aéroport

5109931

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (Mme Huguette)

Le 15 février 2017, est décédée à Alma, à l'âge de 90 ans et 10 mois, Mme Huguette Fortin, épouse de feu M. Rosaire Tremblay, fille de feu Mme Élianne Tremblay et de feu M. Pitre "Edgar" Fortin (époux en 2es noces de feu Mme Isola Gilbert), demeurant à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma

à compter du dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le lundi 20 février 2017, jour des funérailles, le salon ouvrira à 13 h. Les funérailles auront lieu ce lundi 20 février 2017 à 14 h à l'église St-Sacrement et les cendres seront déposées au cimetière St-Joseph.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Louise, Claude (Rachel Pedneault), André (Céline Gagnon), Jocelyne (Jacques Grenier), Denise (Richard Harvey), Daniel (Maryse Harvey), Alain (Dany Tremblay), Johanne (Jacques Poitras); ses petits-enfants: Nathalie et Sarah Deslauriers, Sébastien, Mélinda et Michaël Tremblay, Gabrielle Tremblay-Gagnon, Jean-François et Josiane Gagnon, Alexandra, Charles, Julie, Émilie et Pierre-Luc Tremblay, Stéphanie, Joanie et David Pilote ses arrière-petits-enfants: Mikuniss, Florence, Brandon, Maëva, Olivier, Jasmine, Renaud, Alexia, Ludovic, Élodie, Arielle, Milane, Félix, feu Mia, Alice et Eva; ses frères et soeurs: Bertrand (feu Carmen Tremblay), feu France (Martine Bourget), feu Berthold (feu Rita Tremblay), feu Ghislain (Émilienne Harvey), Maude (feu Gonzague Tremblay), Ruth (feu Bob Sheahy), Jean-Eudes (feu Nicole Marcoux), Mivon, Roma (Johanne Bouchard), Robert (Hélène Lavoie), Monique (Rosaire Simard), Claudette (Gaston Boivin), feu Sabin (Danielle Laplante); ses 22 beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, Qc, G8C 1H8 Tél.: (418) 662-8306. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Huguette Fortin et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site: www.complexefuneraireberubeetfils.com

Bérubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (Mme Jacqueline Vachon)

Le 16 février 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 90 ans et 4 mois, Mme Jacqueline Vachon, épouse de feu M. Rosaire Gagnon, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Annabelle Imbeau et de feu M. Antoine Vachon.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 18 février 2017 de 9 h à 12 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 18 février 2017 à 12 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi.

Elle a été in-cinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière St-François-Xavier.

Elle était la soeur de: feu Claire Vachon (feu Ben Vandal), feu Marcelle (feu Gilles Giasson), feu Colette (feu Claude Carrier), feu Raymonde (feu Jean-Marc Lajoie), feu Guy (Madeleine Rainville), feu Roger (Françoise Dufresne), Monique (Jean-Baptiste Boivin) et Camil (Sara Cormier).

Elle était la belle-soeur de: Lucette Gagnon (feu Jacques Hovington), Mario et Réal (Christiane Tremblay).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à Mme Vachon.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison Notre-Dame du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

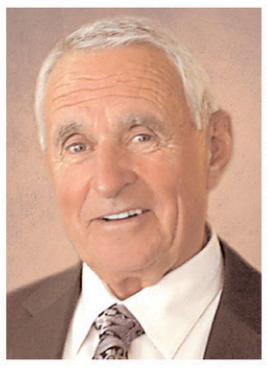

GAGNON (M. Marcel)

Le 14 février 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 84 ans et 11 mois, M. Marcel Gagnon, époux de feu Mme Michelle Bouchard, conjoint de feu Mme Diane Fortin et conjoint de Mme Myrna Proulx, demeurant rue Morin, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 20 février 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. Les cendres de M. Gagnon seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Il était le fils de feu Mme Laurette Gagnon et de feu M. Louis Gagnon.

Outre sa conjointe, Mme Myrna Proulx, il laisse dans le deuil ses enfants: Ruth Gagnon, Claude (Monique Piroth), Sylvie (Mario Bolduc), Marc (Madeleine Brassard), Mario (Johanne Tremblay); ses petits-enfants: Alexandre, Julien, Maxime, Mélissa, Dany et Laurie. Il était le frère de: feu Roger Gagnon, Rolande, Lucien (Claudette Tremblay), Germain, Denise (André Bergeron), Michelle (Michel Leblanc), Maurice (Lucette Lavoie), Rachelle; le beau-frère de: feu Fernand Bouchard (feu Corinne Chapados), feu Myrto (feu Henri Beauseigle), feu Étiennette (feu Aimé Desbiens), feu Yvan (feu Louisette Émond), feu Raymond (Thérèse Tremblay), feu Gonzague (Suzanne Gravel), feu Denis, Réjean, feu André. Ginette. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille de feu Mme Diane Fortin et de Mme Myrna Proulx ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier au Dr Serge Bilodeau et son épouse Denise ainsi qu'aux membres du personnel soignant Des Aînés J.A.K. Jonquière et du Centre d'hébergement Ste-Marie pour leur accompagnement, leur soutien et leur dévouement envers notre père.

M. Gagnon fut cofondateur et copropriétaire des Entrepreneurs Lapointe et Gagnon depuis 1963.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Cancer Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

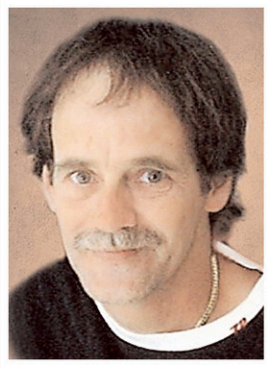

GIRARD (M. André)

Le 15 février 2017, est décédé à la Maison Notre-Dame du Saguenay, à l'âge de 53 ans et 3 mois, M. André Girard, conjoint de Mme Monique Tremblay, demeurant rue de la Fayette, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 19 février 2017 de 19 h à 22 h et le lundi 20 février 2017 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Girard et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Gemma Cagelais et de feu M. Adrien Girard.

Outre sa conjointe, Mme Monique Tremblay, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Jocelyne Girard (Yvan Pedneault), Julien (Hélène Huard), Christiane (Claude Huchu), Ginette (Mario Perron), Jacques, Réjean (Linda Desbiens). Il était aussi le frère de: feu Alain Girard.

Il laisse également dans le deuil sa belle-mère Mme Jeannette Chiasson (feu M. René Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: René Tremblay (Annie Espine), Jean-Claude (Cathy Fortin), Mireille (Jean-François Voyer), Stéphane, Alain (Khrystel Villeneuve) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci particulier aux membres du personnel soignant de la Maison Notre-Dame du Saguenay pour les excellents soins prodigués à M. Girard. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison Notre-Dame du Saguenay.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

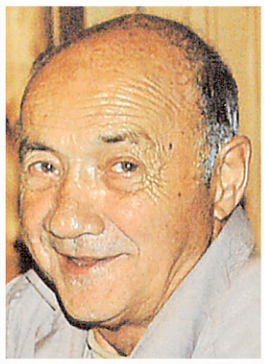

GODIN (M. André)

Le 15 février 2017, est décédé à Alma, à l'âge de 72 ans, M. André Godin, fils de feu M. Ferdinand Godin et de feu Mme Gratia Vandal, demeurant à Saint-André.

La famille accueillera les parents et amis à

la salle communautaire
9, rue du Collège
Saint-André (Qc), G0W 2K0

à compter du dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le lundi 20 février 2017, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 10 h 30 à l'église de Saint-André et l'inhumation se fera ultérieurement au cimetière de Saint-André.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Caroline Godin (Daniel Gaudreault) et Sylvie Cloutier-Godin (Frédérick Côté); ses petits-enfants: Alexandre, Sarah, Sabrina, Jessica et Karolane; son arrière-petite-fille Zoé; son oncle Gérard Godin; son amie L.B.; ses frères et soeurs: Jeannine, Pauline (Raymond Cloutier), feu Ferdinand (feu Jeannine Tremblay), feu Jimmy (feu Judith Brassard), feu Lisette (feu Benoît Lambert) et Rosette (Luc Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, Qc, G8C 1H8 Tél.: (418) 662-8306. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. André Godin et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site

www.complexefuneraireberubeetfils.com

Berubé & fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

LAPOINTE (M. Jean-Charles)

« UN HOMME D'EXCEPTION »

Le 10 février 2017, est décédé à la Résidence le Noble Âge de Jonquière, à l'âge de 86 ans et 5 mois, M. Jean-Charles Lapointe, fils de feu M. Georges Lapointe et de feu dame Éva Couture, époux de dame Antonine Tremblay, demeurant à Jonquière, autrefois de Notre-Dame d'Hébertville. La famille recevra les condoléances le dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 20 février 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 11 h à l'église Notre-Dame d'Hébertville. M. Lapointe sera confié au crématorium et ses cendres seront ultérieurement déposées au cimetière paroissial.

Outre son épouse dame Antonine Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Charline Lapointe (Lucien Bolduc), Julien (Danielle Harvey), René, Christiane (Guy Bouchard), Danielle (Bernard Simard), Céline (Luc Moisan), feu Mario, Élise (Clermont Boutin) et Jean (Nathalie Tremblay); ses petits-enfants: Alexandre et Guillaume Bolduc, Sabin (Christine Bouchard) et Jean-François Lapointe (Émilie Thibault), David (Marie-Ève Bouchard) et Olivier Bouchard (Mireille Bouchard), Francis et Émile Simard, Louis (Janie Vaillancourt) et Mathieu Moisan (Annie-Pier Guay), Orchidée (Alexandre) et Annabelle Lapointe ainsi que ses arrière-petits-enfants: Anaée, Loïc, Ariane, Chloée, Camille, Élie et Vincent. Il était le frère de: feu Ghislain Lapointe (Lili Girard), Lucette (Raymond Allard), Réjeanne (feu Gaétan Villeneuve) et Thérèse (Jacques Perron). Il était le beau-frère de: feu Raymonde Tremblay (feu Charles-Antoine Lavoie), feu Marcel (Rita Hudon), Aline, Cécile, Françoise (Réjean Dubuc), Rémi (Claudette Tremblay) et Louise (Georges Langlois). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Merci du fond du coeur à toute l'équipe du Noble Âge pour votre grand professionnalisme et votre dévouement, vous êtes plus qu'un milieu de vie mais bien une seconde famille pour nous tous. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 1657, avenue du Pont Nord, Alma, G8B 5G3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Jean-Charles Lapointe, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LAFLAMME (Mme Marthe Lamontagne)

Est décédée dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 14 février 2017, à l'âge de 91 ans et 10 mois, Mme Marthe Lamontagne, épouse de feu M. Paul-Antoine Laflamme, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. François-Xavier Lamontagne et de feu Mme Alberte Dumas. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 17 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 18 février 2017 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Pierre (Marielle Bernier), Claude (Chantal Côté), Jean (Lise Guillemette) et Louise (Jacques Voyer); ses petits-enfants: Geneviève, Mathieu, Marie-Pierre, Olivier et Alexandre ainsi que ses arrière-petits-enfants: Antoine, Christophe, Olivia, Alicia et Noah.

Elle était la soeur de: feu Lucie, feu Jean-Louis (feu Ghislaine Simard, Aline Moore), feu Germaine, Françoise, feu Maurice (Jacqueline Bard), Robert (feu Lise Catellier) et Gaby (feu Serge Gailloux); la belle-soeur de: feu Charles-Henri Laflamme, feu Lucille Laflamme, feu Armand Laflamme, Égide Laflamme (Gladys Lalancette), Armandine Laflamme (feu Laurent Poirier) et feu Madeleine Laflamme. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Chanoine Lavoie, 1295, boulevard Sacré-Coeur, C.P. 5135, Saint-Félicien (Québec) G8K 2R1.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

MÉNARD (Mme Ruth Tremblay)

Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, à la Maison Colombe-Veilleux de Dolbeau-Mistassini, le 15 février 2017, à l'âge de 85 ans et 9 mois, Mme Ruth Tremblay, épouse de feu M. Thomas-Louis Ménard, demeurant à Dolbeau-Mistassini et autrefois de Normandin. Elle était la fille de feu M. Lorenzo Tremblay et de feu Mme Odile Girard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 17 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 18 février 2017 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire et l'inhumation aura lieu au cimetière de Normandin à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Claire-Ange (Ghislain Bluteau), feu Luc (Marie-Anna Fantinato), Julien (Sylvie Gagnon), Martin (Claudette Hébert) et feu Daniel (Jane Lemelin); ses petits-enfants: Marie-Andrée (Ryan Chambers) et Isabelle Ménard (Pierre-Alexandre Nadeau), Samuel (Claudia Lacasse), Benjamin (Cindy Godin) et Thierry Ménard (Rébecca Pitre) et Patrick Ménard (Caroline Béchard) ainsi que ses arrière-petits-enfants: Léa, Olivier, Nicolas et Ludovic. Elle était la soeur de: feu Hélène (feu Yvan Mailloux), feu Armande (feu Louis-Philippe Bélanger, feu Henri Michaud), Denise (feu Alexandre Villeneuve, André Guillemette), feu Charles (Hélène Dion), Ursule (feu Cyrille Villeneuve), Monique (feu Marcel Girard), Antoine (Claire Fortin), Edith (feu Noël Therrien), feu Georges (Suzanne Fournier), feu Julienne (Jean-Marie Gauthier), Richard (Juliette Lapierre) et Marcel (Suzanne Fournier); la belle-soeur de: feu Azéline Ménard (feu Henri Simard), feu Alphonse Ménard (feu Claudia Côté), feu Juliette Ménard (feu Ulric Bélanger), feu Méridé Ménard (feu Yvette Potvin), feu Louis-Georges Ménard, feu Marie-Blanche Ménard (feu Adrien Paré), feu François-Xavier Ménard (Alberta Rivard), feu Yvette Ménard (feu Freddy Perron) et feu Éliette Ménard (feu Louis-Marie Dufour). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (M. Michel)

Le 8 février 2017 est décédé à Chicoutimi, à l'âge de 61 ans, M. Michel Larouche, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu M. Claude Larouche et de Mme Suzanne Perron. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le dimanche 19 février 2017 à compter de 9 h 30, suivra la célébration de la Parole à 11 h à la chapelle Gravel & Fils. Outre sa mère Mme Suzanne Perron, il laisse dans le deuil ses enfants: Andréann Tremblay (Jean-Sébastien Tremblay) et Jean-Michel Larouche (Isabelle Moreau) ainsi que leur mère et les petits-enfants: Raphaëlle, Mathis et Alexis. Il était le frère de: Carl Larouche (Nicole Simard) et Christian Larouche (Hélène Gauthier). Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Larouche et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Lorraine Gagnon)

Le 14 février 2017, est décédée à Alma, à l'âge de 86 ans et 2 mois, Mme Lorraine Gagnon, fille de feu M. Oscar Gagnon et de feu dame Élizabeth Morin, épouse de feu M. Louis-Georges Simard, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le dimanche 19 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et le lundi 20 février 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le lundi 20 février 2017 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Gagnon a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Simard, Claude (Robin Gagnon), Yves, Charles (Mathieu Dussault) et Paul (Josiane Fortin); ses petits-enfants: Audrey Gagnon (Guillaume Paradis), Alex Gagnon (Marilyn Larouche), Jessica Simard (Émile Bibeau), Valérie Simard (Vincent Maillet), Jules et Eugénie Simard; son arrière-petite-fille Béatrice Gagnon et le prochain à venir.

Elle était la soeur de: Graciette Gagnon (Étienne Tremblay), Raymonde (feu Maurice Audet), Gisèle (Armand Bouchard), Jean-Marie (Ruth Bégin), feu Céline (Guy Noiseux), Lisette (Bernard Bolduc), Louise et feu Guy (Alice Potvin). Elle était la belle-soeur de: feu Armandine Simard (feu René Gagnon), Yvonnette (feu Arthur Scullion), Asma (feu Yvon Houde), Nicol (Mariette Maltais), feu Lise (feu Guy Dubois) et André. Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 1657, avenue du Pont Nord, Alma, G8B 5G3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à Mme Lorraine Gagnon, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (Mme Rita Morin)

Le 15 février 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 95 ans et 11 mois, Mme Rita Morin, épouse de feu M. Alodor Tremblay, demeurant à Jonquière, secteur Arvida. Elle était la fille de feu M. Léonce Morin et de feu Mme Hélène Desgagné. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2770 rue de La Salle
Jonquière, secteur Arvida

Les heures d'accueil sont le samedi 18 février 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Dimanche, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Une cérémonie d'adieu aura lieu le dimanche 19 février 2017 à 11 h à la chapelle du salon Nault & Caron. Mme Morin sera incinérée et les cendres seront déposées au cimetière d'Arvida.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Jocelyne (Donald Tremblay), Miville (Marie-Alice Deschesne), Diane (feu Gilles Lachance), Léo (feu France Brisson); ses petits-enfants: Jean-François (Manon Sanchez), Éric (Johanne Canuelle), Stéphane (Édith Ouellet), Marc, Sébastien (Mélanie Labonté), Raymond et Gilles (Claire Girard); sa petite-fille Josée Boucher (Craig Hickey) ainsi que de nombreux arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Gemma Morin (Jean Dallaire), feu Blanche-Hélène (feu Jacques Tremblay), feu Léonne (feu Rosaire Tremblay), feu Alice (feu Marcelin Gagné), feu Gérard (feu Judith Potvin); la belle-soeur de: feu Jean-Paul Tremblay (feu Marguerite Villeneuve), feu René (feu Eugénie Barbeau), feu Gaston missionnaire en Malaisie, feu Uldérique (Pierrette Barbeau), feu Axel (feu Yvonne Lalancette), feu Rita (Gérard Desbiens), feu Lina (feu Jean-Marie Simard), feu Yvonne (Réal Bouchard), feu Dollard, feu Delphis. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, dont Véronique Dallaire et Germain ainsi que sa filleule Chantale (Jacques Bouchard) et plusieurs parents et amis qu'elle aimait beaucoup, sans oublier Hilda Comeau, qui lui a toujours tenu la main et qui l'a soutenue.

Un merci spécial à tous les employés de la Résidence St-Philippe, à la direction M. Michel Dallaire et Mme la directrice Isabelle Tremblay. Pour rendre un hommage à Mme Morin et signer le livre des invités, rendez-vous sur le site www.naultetcarondelasalle.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Claude)

Le 14 février 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Beaumanoir, à l'âge de 78 ans et 4 mois, M. Claude Tremblay, époux de feu Mme Lina Harvey, demeurant à St-Fulgence. Il était le fils de feu Mme Marie-Claire Tremblay et de feu M. Antonio Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 17 février 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 18 février 2017 de 9 h à 10 h 45, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Les funérailles auront lieu le samedi 18 février 2017 à 11 h à l'église Saint-Fulgence. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de St-Fulgence.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Nelson Tremblay (Annie Lavoie) et Éric (Mira Bergeron); ses petits-enfants: Sébastien, Maxime, Noémie, Élisabeth et Lora-Rose Tremblay; son arrière-petit-fils Félix Tremblay. Il est allé rejoindre son fils Cyril et son épouse Lina.

Il était le frère de: Pâquerette Tremblay (Alain Gauthier), feu Gilles, Huguet (feu Solange Deschesne, Lucette Dubé), Yvon (feu Denise Desbiens, feu Nicole Tremblay), feu Jean-Noël, Jocelyne (Rosaire Simard), Raynald (Diane Coulombe), Christian, Pierre, Andrée (Claude Desmeules). Il était le beau-frère de: André Harvey (Lucie Pellerin), feu Hilaire (Lise Tremblay), Véronique (Marc Saulnier), feu Francine, Daniel (Doris Lespérance), Miville et Sylvy (Yves Tardif). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement Beaumanoir ainsi que la Dre Sylvie Lemieux pour les bons soins prodigués à M. Tremblay.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

MESSE ANNIVERSAIRE

BELLEY
(Mme Marguerite Potvin)

La messe anniversaire de Mme Marguerite Potvin, épouse de M. Fernand Belley, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le samedi
18 février 2017 à 16 h
à l'église Notre-Dame
du Royaume
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Direction funéraire: Alliance Funéraire du Royaume.

Ernest Jackson avec les Alouettes

Presse canadienne

MONTRÉAL - Les Alouettes de Montréal ont poursuivi le remodelage de leur formation en embauchant jeudi le receveur de passes étoile Ernest Jackson pour deux saisons, en plus de s'entendre avec les plaqueurs Michael Klassen et Don Oramasionwu pour la prochaine saison.

Jackson vient de connaître toute une saison au sein du Rouge et Noir d'Ottawa, captant 88 passes pour des gains de 1225 verges - le septième plus haut total du circuit Orridge - et 10 touchés.

Le footballeur de six pieds deux pouces et 220 livres a réussi cinq matchs de plus de 100 verges par la passe et il a aidé la formation d'Ottawa à remporter la coupe Grey à sa troisième saison seulement. Ses performances lui ont valu d'être nommé au sein des équipes d'étoiles de l'Est et de la Ligue canadienne.

En six saisons dans la LCF avec les Lions de la Colombie-Britannique et le Rouge et Noir, l'Américain a disputé 61 rencontres, tous comme partant. Il a capté 252 passes pour 3453 verges, soit une moyenne de 13,6 verges par jeu, en plus de marquer 20 touchés.

En finale de la Coupe Grey l'an dernier, Jackson a attrapé six passes pour 96 verges et un important majeur.

Pour sa part, Klassen porte les couleurs des Alouettes depuis que la formation montréalaise l'a sélectionné en quatrième ronde du repêchage de 2013, au 32e rang. En 54 parties depuis ses débuts avec l'équipe, le colosse de 25 ans a enregistré 52 plaqués, dont huit sacs. Il a également provoqué deux échappés.

L'athlète natif de Calgary a dû s'absenter de la compétition pour la majeure partie de la saison 2016, puisqu'il s'est blessé après avoir disputé sept rencontres.

Le receveur de passes Ernest Jackson a connu toute une saison en 2016 avec le Rouge et Noir d'Ottawa. Il a capté 88 passes pour des gains de 1225 verges - le septième plus haut total de la Ligue canadienne de football - et 10 touchés. – ARCHIVES PC, RYAN REMIORZ

De son côté, Oramasionwu se joint aux Alouettes après un séjour de cinq saisons avec les Eskimos d'Edmonton. En carrière, il a enregistré 104 plaqués et 18 sacs en 107 parties dans la LCF. Il a également provoqué 18 échappés.

L'athlète de 30 ans a remporté la 103e édition de la Coupe Grey avec les Eskimos en 2015.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**58**	**31**	**19**	**6**	**2**	**30**	**165**	**150**	**70**	**18-7-3-1**	**13-12-3-1**	**3-6-0-1**	**P-2**
Ottawa	**55**	**30**	**19**	**5**	**1**	**26**	**148**	**146**	**66**	**16-9-5-1**	**14-10-0-0**	**5-4-1-0**	**G-1**
Boston	58	29	23	4	2	27	157	155	64	15-13-0-0	14-10-4-2	6-4-0-0	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	56	39	11	2	4	38	192	121	84	24-5-0-1	15-6-2-3	8-2-0-0	G-6
Pittsburgh	56	36	13	5	2	34	201	158	79	24-3-2-1	12-10-3-1	6-2-1-1	G-2
Columbus	56	36	15	4	1	34	182	138	77	20-8-1-0	16-7-3-1	4-5-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	57	37	19	0	1	35	194	151	75	18-11-0-1	19-8-0-0	7-3-0-0	P-1
Toronto	56	26	19	5	6	25	174	167	63	14-9-1-3	12-10-4-3	3-5-2-0	P-1
N.Y. Islanders	56	26	20	7	3	25	166	167	62	19-8-4-2	7-12-3-1	6-3-1-0	G-1
Philadelphie	57	27	23	3	4	22	148	171	61	17-9-1-3	10-14-2-1	5-4-1-0	P-1
Floride	55	25	20	5	5	22	140	158	60	14-10-1-2	11-10-4-3	5-3-2-0	G-2
Buffalo	58	25	23	5	5	24	143	161	60	14-10-2-2	11-13-3-3	5-4-1-0	G-2
New Jersey	57	24	23	8	2	21	131	162	58	12-11-4-0	12-12-4-2	5-4-1-0	P-1
Tampa Bay	56	25	24	4	3	22	154	160	57	14-10-1-1	11-14-3-2	4-4-1-1	G-1
Caroline	53	24	22	3	4	22	140	156	55	17-6-0-1	7-16-3-3	3-7-0-0	P-2
Detroit	57	22	25	10	0	16	141	171	54	11-13-5-0	11-12-5-0	2-6-2-0	P-5

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	57	38	13	4	2	35	190	131	82	20-7-1-0	18-6-3-2	7-2-1-0	G-1
Chicago	57	35	17	4	1	33	166	147	75	18-7-3-1	17-10-1-0	7-3-0-0	G-5
St. Louis	58	31	22	4	1	30	167	168	67	18-9-3-1	13-13-1-0	7-3-0-0	G-6

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	58	34	18	5	1	32	161	141	74	18-7-2-1	16-11-3-0	4-2-3-1	P-1
Anaheim	58	30	18	8	2	28	152	147	70	17-6-2-1	13-12-6-1	4-5-0-1	G-1
Edmonton	57	30	19	4	4	26	162	148	68	14-10-1-2	16-9-3-2	5-4-0-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	56	27	21	5	3	25	158	151	62	16-7-4-2	11-14-1-1	5-4-1-0	G-1
Calgary	58	29	26	1	2	26	152	165	61	15-14-0-0	14-12-1-2	5-5-0-0	G-1
Los Angeles	55	28	23	1	3	27	138	136	60	15-8-0-1	13-15-1-2	6-4-0-0	G-1
Winnipeg	60	26	29	4	1	24	174	191	57	14-14-0-1	12-15-4-0	4-5-1-0	P-1
Vancouver	58	25	27	4	2	21	138	168	56	17-8-3-0	8-19-1-2	3-7-0-0	P-2
Dallas	59	22	27	9	1	22	161	190	54	15-9-5-1	7-18-4-0	3-7-0-0	P-3
Arizona	55	19	29	6	1	14	131	174	45	12-13-2-1	7-16-4-0	6-3-1-0	P-1
Colorado	55	15	38	1	1	15	109	186	32	7-19-0-1	8-19-1-0	2-8-0-0	P-5

LNH

Mercredi 15 février
Toronto 2 Columbus 5
St. Louis 2 Detroit 0
Philadelphie 1 Calgary 3
Floride 6 San Jose 5 (P)
Jeudi 16 février
Winnipeg 3 Pittsburgh 4 (P)
Ottawa 3 New Jersey 0
N.Y. Rangers 2 N.Y. Islanders 4
Colorado 0 Buffalo 2
Vancouver 3 St. Louis 4
Dallas 1 Minnesota 3
Philadelphie à Edmonton, 21h.
Arizona à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 17 février
Pittsburgh à Columbus, 19h.
Colorado en Caroline, 19h30.
Floride à Anaheim, 22h.
Samedi 18 février
St. Louis à Buffalo, 13h.
Winnipeg **à Montréal**, 14h.
Washington à Detroit, 14h.
Edmonton à Chicago, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
N.Y. Islanders au New Jersey, 19h.
Tampa Bay à Dallas, 20h.
Nashville au Minnesota, 20h.
San Jose en Arizona, 20h.
Floride à Los Angeles, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Dimanche 19 février
Washington à N.Y. Rangers, 12h30.
Detroit à Pittsburgh, 15h.
Winnipeg **à Ottawa**, 17h.
Chicago à Buffalo, 18h.
Nashville à Columbus, 18h.
New Jersey à N.Y. Islanders, 18h.
Toronto en Caroline, 19h.
Tampa Bay au Colorado, 20h.
Boston à San Jose, 20h30.
Los Angeles à Anaheim, 21h.
Philadelphie à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 février.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	18	45	63
Crosby, Pit	30	31	61
Burns, SJ	25	36	61
Backstrom, Was	17	43	60
Marchand, Bos	24	34	58
Kane, Chi	19	39	58
Scheifele, Win	25	31	56
Malkin, Pit	23	33	56
Seguin, Dal	21	35	56
Kessel, Pit	20	34	54
Tarasenko, STL	26	27	53
Benn, Dal	19	34	53
Pavelski, SJ	20	32	52
Carter, LA	29	22	51
Ovechkin, Was	26	25	51
Panarin, Chi	19	32	51
Pacioretty, Mon	28	22	50
Draisaitl, Edm	21	29	50
Granlund, Minn	16	34	50
Atkinson, Clb	27	22	49
Kucherov, TB	21	28	49
Pastrnak, Bos	25	23	48
Wheeler, Win	17	31	48
Marner, Tor	15	33	48
Laine, Win	26	21	47

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 15 février.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	58	28	22	50
Radulov	56	14	28	42
Weber	58	13	19	32
Danault	58	10	20	30
Byron	57	14	15	29
Galchenyuk	37	12	17	29
Petry	56	8	18	26
Markov	39	3	21	24
Plekanec	58	7	16	23
Beaulieu	52	2	18	20
Shaw	44	7	12	19
Gallagher	40	6	12	18
Lehkonen	49	11	5	16
Mitchell	58	7	8	15
Nesterov	41	4	9	13
Flynn	44	6	4	10
Desharnais	29	4	6	10
Carr	33	2	7	9
Andrighetto	25	2	6	8
Emelin	56	2	5	7
Pateryn	22	1	5	6
McCarron	18	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Montoya	16	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	43	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2414	5	105	2		2,46	,917
Montoya	7	5	3	40	2	2,56	,913

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	34	25	6	2	1	155	99	53
Sorel-Tracy	35	23	11	1	0	138	104	47
St.-G	34	18	11	5	0	128	134	41
Thet. Mines	34	17	14	1	2	129	131	37
Riv.-du-Loup	34	13	15	5	1	125	142	32
Laval	35	14	19	2	0	123	164	30
T.-Rivières	34	10	19	3	2	124	148	25

Jeudi 16 février
Laval 0 Sorel-Tracy 1
Vendredi 17 février
Thet. Mines à Jonquière, 20h.
Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h.
St-G. à T.-Rivières, 20h.
Samedi 18 février
Riv.-du-Loup à Thet. Mines, 19h30.
Jonquière à St-Georges., 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 février.

	MJ	B	A	Pts
Charpentier, Sor	32	24	33	57
Bellemare, TR	34	17	38	55
Carpentier, Jon	32	20	29	49
Corbeil, TR	31	27	19	46
Ouellet, Jon	33	22	24	46
Charette, StG	25	9	34	43
Deschatelets, RDL	32	13	30	43

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 15 février.

	MJ	B	A	PTS
Karlsson	54	8	38	46
Stone	53	20	21	41
Turris	54	18	19	37
Hoffman	49	18	19	37
Smith	52	13	14	27
Dzingel	54	11	16	27
Brassard	54	9	18	27
Ryan	48	12	11	23
Phaneuf	54	8	15	23
Pageau	54	6	14	20
Pyatt	54	6	11	17
Wideman	48	3	10	13
Kelly	54	5	5	10
Wingels	45	6	3	9
Ceci	54	1	8	9
Methot	50	0	8	8
Claesson	17	0	5	5
Neil	48	1	2	3
Borowiecki	46	1	1	2
Lazar	29	0	1	1
Condon	32	0	0	0
Anderson	21	0	0	0
Hammond	6	0	0	0
Bailey	5	0	0	0
McCormick	5	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Varone	4	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Driedger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0
Blunden	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Condon	16	9	5	75	4	2,53	,913
Anderson	13	7	1	50	4	2,37	,926

COLL. MASCULIN

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
A.-Laurendeau	33	23	6	4	117	72	51
Lennoxville	34	22	9	3	131	106	47
Ch.-St-Lawrence	32	21	8	3	118	92	45
Ste.-Foy	34	20	12	2	124	96	42
Sorel-Tracy	32	19	10	3	117	98	41
St.-Laurent	33	17	13	3	112	93	37
Lionel.-Groulx	33	16	14	3	93	107	35
St-Hyacinthe	34	17	15	2	125	120	36
Alma	34	16	16	2	117	142	34
Thetford	36	13	22	1	127	143	27
Laflèche	32	11	17	4	96	130	26
Dawson	33	5	25	3	83	161	13

Dimanche 12 février
Alma 7 Sorel-Tracy 6 (F)
Dawson 2 St.-Laurent 5
A.-Laurendeau 3 Ste.-Foy 1
Vendredi 17 février
Lennoxville à St.-Laurent, 19h30.
St-Hyacinthe à S.-Tracy, 19h30.
Ste.-Foy à Laflèche, 19h45.
Ch.-St-Lawrence à Dawson, 20h.
Samedi 18 février
St-Hyacinthe à Laflèche, 14h15.
Alma à Lionel-Groulx, 15h30.
A.-Laurendeau à Ste-Foy, 18h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	54	36	14	3	1	209	140	76
Chicoutimi	55	31	20	2	2	165	167	66
Victoriaville	56	29	20	5	2	192	190	65
Québec	55	27	23	3	2	155	187	59
Rimouski	56	23	28	5	0	205	209	51
B.-Comeau	54	19	27	5	3	163	197	46

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	55	34	15	4	2	187	148	74
R.-Noranda	54	33	14	2	5	208	149	73
Gatineau	55	25	26	4	0	187	212	54
Val-d'Or	55	22	29	2	2	179	221	48
Drum.	54	21	28	0	5	174	216	47
Sherbrooke	55	22	30	1	2	180	222	47

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	53	36	13	3	1	217	142	76
Charl.	54	35	16	3	0	233	178	73
Cap-Breton	56	32	20	2	2	225	187	68
A.-Bathurst	55	30	20	3	2	223	204	65
Halifax	54	24	25	2	3	199	204	53
Moncton	54	13	38	2	1	139	267	29

Mercredi 15 février
A.-Bathurst 4 Moncton 3
Cap-Breton 5 Shawinigan 6
Victoriaville 5 Sherbrooke 6 (P)
Val-d'Or 1 R.-Noranda 2
B.-Boisbriand 6 Chicoutimi 4
Rimouski 2 Gatineau 3 (P)
Vendredi 17 février
Charlottetown à Moncton, 18h.
Halifax à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Victoriaville, 19h.
Rimouski à R.-Noranda, 19h30.
Québec à Drummondville, 19h30.
Cap-Breton à Val-d'Or, 19h30.
Chicoutimi à B.-Comeau, 19h30.
Sherbrooke à Gatineau, 19h30.
Samedi 18 février
Saint-Jean à Chicoutimi, 16h.
Drummondville à Shawinigan, 16h.
Gatineau à B.-Boisbriand, 16h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Cap-Breton à R.-Noranda, 19h.
Rimouski à Val-d'Or, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 février.

	MJ	B	A	Pts
Boland, Rimouski	56	40	51	91
Abramov, Gatineau	53	38	41	79
Fortier, Halifax	54	28	51	79
Beauchemin, Charl.	56	38	40	78
Chlapik, Charl.	43	29	49	78
Fiore, C.-B.	49	44	32	76
Hischier, Halifax	45	37	39	76
Highmore, St-Jean	53	27	47	74
Goulet, Victoriaville	56	30	42	72
Montcalm, Rimouski	54	14	56	70
Ratelle, Chicoutimi	53	38	31	69
Boivin, A.-Bathurst	55	33	35	68
Roy, Chicoutimi	40	28	38	66

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Oshawa	53	32	16	3	2	184	164	69
Peterb.	54	32	17	2	3	189	172	69
Kingston	53	25	20	5	3	131	157	58
Hamilton	54	26	23	3	2	188	179	57
Ottawa	53	20	28	5	0	174	224	45

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Miss.	54	24	17	6	7	187	187	61
Sudbury	53	22	25	6	0	164	204	50
Niagara	55	18	27	6	4	164	211	46
North Bay	54	20	30	3	1	157	202	44
Barrie	53	14	32	6	1	147	225	35

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Erie	53	40	10	2	1	252	142	83
London	53	36	10	3	4	227	147	79
O. Sound	53	37	14	1	1	214	132	76
Kitchener	54	29	21	2	2	201	200	62
Guelph	53	18	30	3	2	159	223	41

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
S.S. Marie	55	38	14	2	1	229	178	79
Windsor	55	34	13	5	3	191	145	76
Sarnia	55	26	23	5	1	205	217	58
Flint	53	26	22	1	4	172	183	57
Saginaw	54	20	26	6	2	162	205	48

Mercredi 15 février
Kingston 2 Mississauga 1 (F)
Flint 0 O. Sound 4
London 1 Erie 5
Guelph 2 Sarnia 6
Sudbury 2 S.S. Marie 7
Jeudi 16 février
Niagara 1 North Bay 4
Hamilton 4 Peterb. 3
Sarnia 3 Windsor 6
Vendredi 17 février
Erie à Mississauga, 19h.
North Bay à Sudbury, 19h.
Peterb. à Kingston, 19h.
Flint à Saginaw, 19h05.
Kitchener à S.S. Marie, 19h07.
Barrie à Guelph, 19h30.
O. Sound à London, 19h30.
Ottawa à Oshawa, 19h35.

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (3 DE 5)
Trois-Rivières obtient un laissez-passer grâce à sa victoire au Challenge CCM

Amos (15) c. Sem. St-François (1)
(St-François mène 1-0)
Jeudi 16 février
Amos 1 St-François 6
Vendredi 17 février
Amos à St-François, 19h.
Dimanche 19 février
St-François à Amos, 13h30.

Châteauguay (14) c. St-Eustache (2)
Mercredi 15 février
Châteauguay 0 St-Eustache 4 (Série égale 1-1)
Jeudi 16 février
Châteauguay 4 St-Eustache 2
Dimanche 19 février
St-Eustache à Châteauguay, 13h30.

Gatineau (13) c. C.-Lemoyne (3)
Jeudi 16 février
(C-Lemoyne mène 1-0)
Gatineau 3 C.-Lemoyne 4 (P)
Vendredi 17 février
Gatineau à C.-Lemoyne, 19h30.
Dimanche 19 février
C.-Lemoyne à Gatineau, 19h30.

Jonquière (12) c. Notre-Dame (4)
Mercredi 15 février
Jonquière 3 Notre-Dame 2 (P)
(Série égale 1-1)
Mercredi 16 février
Jonquière 1 Notre-Dame 2 (P)
Dimanche 19 février
Notre-Dame à Jonquière, 14h.

A.-Girouard (11) c. Magog (5)
(A-Girouard mène 1-0)
Jeudi 16 février
A.-Girouard 4 Magog 0
Vendredi 17 février
A.-Girouard à Magog, 19h.
Dimanche 19 février
Magog à A.-Girouard, 14h.

L.-Montréal (10) c. E.-Blondin (6)
(L-Montréal mène 1-0)
Jeudi 16 février
L.-Montréal 3 E.-Blondin 2
Vendredi 17 février
L.-Montréal à E.-Blondin, 19h.
Dimanche 19 février
E.-Blondin à L.-Montréal, 13h30.

Lévis (9) c. E.-Blondin (7)
(Lac-St-Louis mène 1-0)
Jeudi 16 février
Lévis 1 Lac St-Louis 5
Vendredi 17 février
Lévis à Lac St-Louis, 19h.
Dimanche 19 février
Lac St-Louis à Lévis, 14h.

LHJAAAQ

SECTION MARTIN ST-LOUIS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	44	40	4	0	0	270	137	80
St-Léonard	45	29	11	2	3	228	163	63
Saint-Jérome	45	19	23	1	2	198	234	41
Sainte-Agathe	46	18	26	1	1	219	262	38
Montréal-Est	45	15	27	3	1	170	236	34
Gatineau	46	13	27	4	2	192	268	32

SECTION ALEX BURROWS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	45	39	4	0	2	271	147	80
Granby	44	31	11	1	1	246	169	64
Valleyfield	44	23	20	1	0	198	205	47
Chambly	44	17	23	4	0	187	235	38
Princeville	42	13	24	3	2	174	227	31
V.-Dorion	44	10	27	5	2	146	229	27

Mercredi 15 février
Valleyfield 2 St-Jérôme 1
Jeudi 16 février
Terrebonne 10 Gatineau 4
V.-Dorion 6 Valleyfield 1
Vendredi 17 février
Granby à Longueuil, 19h30.
St-Léonard à Ste-Agathe, 19h30.
Montréal-Est à Terrebonne, 19h30.
Chambly à Gatineau, 20h.
Princeville à V.-Dorion, 20h.

LHSAM

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
Quarts de finale (4 de 7)
Samedi 11 février
Windsor 5 Waterloo 4
(La série est égale 1-1)
La Tuque 6 Cap-Mad. 3
(La Tuque mène la série 1-0)
Louiseville 6 St-Cyrille 5
(Louiseville mène la série 2-0)
Dimanche 12 février
St-Léonard 4 Donnacona 3
(St-Léonard mène la série 2-0)
Vendredi 17 février
Donnacona à St-Léonard, 20h30.
St-Cyrille à Louiseville, 20h30.
Cap-Mad. à La Tuque, 21h.
Samedi 18 février
Windsor à Waterloo, 19h30.
La Tuque à Cap-Mad., 20h.
Louiseville à St-Cyrille, 21h.
Dimanche 19 février
St-Léonard à Donnacona, 16h30.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	51	37	11	3	0	179	121	77
Lehigh Valley	49	32	15	2	0	176	138	66
Providence	50	28	13	5	4	151	126	65
Bridgeport	48	30	16	1	1	147	139	62
Hershey	50	25	14	8	3	171	155	61
Springfield	49	17	23	7	2	119	143	43
Hartford	49	18	26	3	2	130	171	41

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Albany	52	29	21	1	1	146	144	60
Syracuse	50	25	16	4	5	150	148	59
St. John's	52	23	22	6	1	145	161	53
Toronto	50	24	22	3	1	154	141	52
Utica	49	20	21	6	2	125	142	48
Binghamton	50	22	25	2	1	129	161	47
Rochester	49	20	27	0	2	133	159	42

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
G. Rapids	49	32	14	1	2	167	120	67
Chicago	52	29	17	3	3	174	142	64
Milwaukee	50	28	17	3	2	138	137	61
Iowa	53	25	21	5	2	132	142	57
Cleveland	48	23	19	2	4	116	126	52
Charlotte	48	22	23	3	0	119	129	47
Rockford	52	18	23	8	3	122	169	47
Manitoba	49	19	24	3	3	122	154	44

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	43	28	11	1	3	150	105	60
San Diego	44	27	13	2	2	140	112	58
Ontario	45	25	12	8	0	137	130	58
Texas	46	23	20	1	2	148	152	49
Tucson	43	21	17	5	0	121	142	47
San Antonio	51	21	25	4	1	130	154	47
Bakersfield	44	19	19	5	1	123	129	44
Stockton	43	19	19	4	1	122	124	43

Mardi 14 février
Binghamton 3 St. John's 2 (P)
Lehigh Valley 1 W./B. Scranton 5
Iowa 1 San Diego 5
Tucson 1 San Jose 4
Mercredi 15 février
Manitoba 5 G. Rapids 7
Cleveland 0 Rockford 2
Binghamton 6 St. John's 4
Syracuse 1 Albany 6
Toronto 2 Utica 5
San Antonio 1 Milwaukee 5
Iowa 1 Ontario 3
Vendredi 17 février
Manitoba à Toronto, 19h.
W./B. Scranton à Albany, 19h.
San Antonio à G. Rapids, 19h.
Bridgeport à Rochester, 19h05.
Utica à Springfield, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Hartford à Lehigh Valley, 19h05.
Charlotte à Milwaukee, 20h.
Cleveland à Rockford, 20h.
Chicago au Texas, 20h30.
San Diego à Bakersfield, 22h.
Tucson à Ontario, 22h.
San Jose à Stockton, 22h30.
Samedi 18 février
Bridgeport à Albany, 13h.
Manitoba à Toronto, 15h.
Syracuse à St. John's, 18h.
San Antonio à G. Rapids, 19h.
Hartford à Lehigh Valley, 19h05.
W./B. Scranton à Springfield, 19h05.
Hershey à Providence, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
Chicago au Texas, 20h.
Charlotte à Rockford, 20h.
San Jose à Ontario, 21h.
Tucson à San Diego, 22h.
Bakersfield à Stockton, 22h30.

SOMMAIRE

Ottawa 3
New Jersey 0

Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Condon Ott 0:08.

Deuxième période
1. Ottawa, Phaneuf 9 (Wideman, Ryan) 18:01 (an)
Pénalité(s) — Josefson NJ 2:19, Cammalleri NJ 16:19.

Troisième période
2. Ottawa, Karlsson 9 (Brassard, Pyatt) 16:02
3. Ottawa, Turris 19 (Smith, Hoffman) 18:23 (fd)
Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Ottawa	7	16	12	— 35
New Jersey	8	7	6	— 21

Gardiens — Ottawa: Mike Condon (G, 17-9-5); New Jersey: Cory Schneider (P, 18-17-8).
Avantages numériques — Ottawa: 1-2; New Jersey: 0-1.
Arbitres — Frederick L'Ecuyer, Francois St.Laurent. **Juges de lignes —** Brian Mach, Jonny Murray.
Assistance — 13,908.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	37	20	,649	—
Toronto	33	24	,579	4
New York	23	34	,404	14
Philadelphie	21	35	,375	15½
Brooklyn	9	47	,161	27½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Washington	34	21	,618	—
Atlanta	32	24	,571	2½

Carey Price a changé de glace

MARTIN LAFRENIÈRE
Le Nouvelliste

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — **Habitué de patiner sur les surfaces glacées des arénas de la LNH, Carey Price a déposé mercredi ses pieds sur la glace du lac Roche de la pourvoirie du lac Blanc, en Mauricie, le temps d'une partie de pêche blanche.**

Le gardien aurait pu profiter de la pause de cinq jours dans le calendrier du Canadien pour aller se reposer sur une plage de la Floride. Il a choisi de visiter cette pourvoirie de Saint-Alexis-des-Monts afin de changer d'air l'instant de quelques heures. Il a passé la journée à pêcher la truite, au grand plaisir des hôtes et à la surprise des nombreux motoneigistes venus casser la croûte à cette pourvoirie qui est aussi un relais.

« C'est par l'entremise d'une connaissance commune qu'il est venu chez nous. Le gars qui l'a amené ici est venu plusieurs fois », raconte Gaston Pellerin, le propriétaire de la pourvoirie. « Ils sont arrivés trois, ils ont pris une motoneige, ils ont pêché et relaxé. »

Le hockeyeur est arrivé tôt afin de profiter pleinement de sa journée. Il est revenu à l'auberge pour dîner et son passage dans la salle à manger n'a suscité aucun intérêt : la pièce était remplie d'Européens... Lorsque le célèbre gardien a pris place dans la section bar pour déguster un repas de truite, le regard des nombreux motoneigistes sur place a toutefois changé !

« Ils ont fait le saut », raconte, amusé, Daniel Grenier, directeur du marketing de la pourvoirie. « C'est un gars super sympathique, un *gentleman*. Il a signé des autographes pendant trois quarts d'heure, une heure, les clients venaient prendre une photo avec lui, les employés aussi. Il prenait vraiment plaisir à rencontrer les gens. Il a probablement rencontré près de 100 personnes. Ce n'était pas un fardeau pour lui. »

BON PÊCHEUR

Gaston Pellerin et Daniel Grenier ont été invités à prendre le repas avec Price et ses deux amis. Ils n'ont pas osé discuter de hockey quelques heures après la tempête causée par le congédiement de Michel Therrien et l'arrivée de Claude Julien à la barre de l'équipe. Seul un de ses amis l'a taquiné en lui disant qu'il avait un entraînement vendredi avec un nouvel entraîneur, ce à quoi Price aurait répondu qu'il le connaissait déjà. Julien et Price étaient de l'équipe canadienne de la Coupe du monde de septembre dernier.

« On a plus parlé de sa journée », confie Gaston Pellerin. « Il était content de ses prises, il a pris sept grosses truites. C'est un bon pêcheur. On a discuté de bateaux de pêche, car il vient de s'en acheter un. Il aime la nature, le calme. Les gens qui aiment la pêche sont des gens simples. Il est comme ça. Il est gentil, simple et tellement pas nerveux. J'étais bien content de sa visite. »

L'équipe de la pourvoirie a appris la visite de Price à 24 heures d'avis. Grand partisan de hockey, Daniel Grenier avait apporté un chandail de l'équipe olympique canadienne identifié au nom et au numéro de Price. Ce dernier s'est fait un plaisir de mettre sa griffe sur le précieux vêtement.

Peut-être que ce simple geste permettra à Grenier d'adhérer à la religion tricolore, lui qui adore Chicago après avoir été un mordu des Islanders de New York. « Je ne suis pas un fan du Canadien, mais je suis un fan du Canada aux championnats du monde. J'aime Weber, Price et Julien. Je ne sais pas encore s'il m'a converti, mais ça peut aider ! »

Gaston Pellerin, le propriétaire de la pourvoirie du lac Blanc, est fier d'avoir accueilli Carey Price, mercredi. — PHOTO COURTOISIE, LA POURVOIRIE DU LAC BLANC

5155477

THERRIEN RÉAGIT À SON CONGÉDIEMENT

« Je pars la tête haute »

Presse canadienne

MONTRÉAL - L'ex-entraîneur-chef du Canadien de Montréal Michel Therrien, limogé mardi après près de cinq saisons avec le Tricolore, a réagi pour une première fois à son congédiement.

Dans un communiqué qu'il a fait parvenir aux médias, Therrien a d'abord remercié l'organisation du Canadien, particulièrement son président, Geoff Molson, et son directeur général, Marc Bergevin.

Il a rappelé à quel point le poste d'entraîneur dans la Ligue nationale est exigeant et gratifiant, mais à la fois ingrat.

Therrien a terminé en disant quitter « la tête haute, extrêmement fier du travail accompli », tout en souhaitant bonne chance à son successeur, Claude Julien.

Voici la version intégrale du communiqué envoyé jeudi matin par Michel Therrien :

« Je tiens tout d'abord à remercier l'organisation du Canadien de Montréal, et tout particulièrement Geoff Molson et Marc Bergevin qui m'ont donné l'opportunité de vivre une expérience exceptionnelle au cours des cinq dernières années. Le Canadien de Montréal a toujours été une grande organisation et les événements des derniers jours ne changent en rien ma perception de cette équipe et de ses dirigeants.

« Le job d'entraîneur dans la LNH est un métier exigeant, gratifiant à plusieurs points de vue, mais qui peut aussi rapidement devenir ingrat. Quand une équipe connaît certaines difficultés, tout entraîneur en chef sait que son poste est en jeu. Je comprends et j'accepte cette réalité.

« Je veux en profiter pour remercier les partisans de Montréal et du Québec ainsi que les membres des médias. Je tiens aussi à saluer les entraîneurs et le personnel, avec qui j'ai collaboré au cours des années, et surtout, les nombreux joueurs que j'ai eu le privilège de côtoyer et de diriger.

« Je quitte la tête haute et je suis extrêmement fier du travail accompli au cours des cinq dernières années. L'équipe en place peut aspirer aux grands honneurs et je souhaite à mon collègue Claude Julien beaucoup de succès dans l'avenir. »

JEUX DU QUÉBEC À ALMA

Mélaurie Boivin portera le drapeau

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La jeune patineuse artistique Mélaurie Boivin a été choisie pour agir à titre de porte-drapeau de la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean/Chibougamau-Chapais lors de la 52e Finale des Jeux du Québec qui aura lieu à Alma, du 25 février au 4 mars.

L'athlète de Desbiens, qui évolue au sein du club Les fines lames de Chicoutimi, était évidemment honorée lorsque son entraîneuse, Marlène Picard, lui a appris la bonne nouvelle vendredi dernier. « C'est un grand honneur pour moi et je suis heureuse d'avoir été choisie par le RLS (Regroupement loisirs et sports) parmi les athlètes et je suis très contente de représenter ma région lors des cérémonies d'ouverture ! » a-t-elle indiqué dans le communiqué émis jeudi matin.

La jeune patineuse de 13 ans occupe présentement le premier rang de la catégorie prénovice au niveau provincial et se classe deuxième au Canada. Elle fait partie de l'Équipe Québec pour la saison 2016-2017. De ce fait, un surclassement est obligatoire pour participer aux Jeux du Québec. Mélaurie Boivin a dû se classer dans la catégorie novice lors de la finale régionale pour la sélection des Jeux qu'elle a réussie haut la main en terminant sur la plus haute marche du podium.

La souriante athlète pavera donc fièrement la voie à la délégation régionale lors de la cérémonie d'ouverture qui aura lieu le vendredi 24 février au centre multisport d'Alma. À noter que l'athlète qui portera le drapeau de la région pour la cérémonie de clôture sera choisi à l'issue des Jeux et fera probablement partie du deuxième bloc de compétitions.

« C'est un grand honneur pour moi et je suis heureuse d'avoir été choisie par le RLS parmi les athlètes et je suis très contente de représenter ma région lors des cérémonies d'ouverture. »

— Mélaurie Boivin

DÉLÉGATION RÉGIONALE

À quelques jours du grand départ pour la 52e Finale des Jeux du Québec à Alma, un total de 219 personnes composera la délégation régionale (athlètes, entraîneurs et missionnaires).

Pour se tailler une place au sein de l'équipe, des milliers de jeunes athlètes ont participé à différentes compétitions régionales. Au bout du compte, ce sont 165 jeunes qui prendront part aux différentes compétitions dans les 17 disciplines officielles au programme. Mentionnons qu'il y aura trois disciplines de démonstration, soit le ballon sur glace, le cheerleading et le sauvetage sportif.

La patineuse artistique Mélaurie Boivin de Desbiens agira comme porte-drapeau de la délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean Chibougamau-Chapais lors de la cérémonie d'ouverture de la Finale provinciale des Jeux du Québec, le 24 février, à Alma. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

› 1000e POINT DE CROSBY

Le capitaine des Penguins de Pittsburgh Sidney Crosby a inscrit son 1000e point en carrière dans la LNH, jeudi soir. Il a atteint ce plateau en obtenant une mention d'assistance sur le but de Chris Kunitz, à 6 : 28 de la première période, alors que les Penguins croisaient le fer avec les Jets de Winnipeg. Crosby a amorcé la partie avec 368 buts et 999 points en 756 matchs. Il s'agissait de sa 632e mention d'aide en carrière dans le circuit Bettman. En atteignant ce plateau à son 757e match, il est devenu le 12e joueur le plus rapide de l'histoire à réussir l'exploit. Crosby est également le 86e joueur de l'histoire de la LNH à amasser 1000 points en carrière. Crosby est le troisième joueur des Penguins à enregistrer 1000 points avec l'équipe. Il a rejoint Mario Lemieux et Jaromir Jagr. — PHOTO AP, GENE J. . PUSKAR

EN BREF

Accès gratuit

À l'instar de 13 autres parcs de la SEPAQ, le Parc national des Monts-Valin ouvrira ses portes gratuitement à la population et proposera des activités de plein air stimulantes comme le fatbike, le ski de fond, la randonnée guidée et une soirée de raquette aux flambeaux! Les amateurs de ski de fond et de fatbike pourront s'en donner à coeur joie sur un réseau de 12 km de sentiers qui sera surfacé et tracé spécialement pour l'occasion. De plus des vélos fatbike seront prêtés gratuitement pour des randonnées d'essai. Les raquetteurs pourront partir à la découverte du sentier de la Tête-de-chien en compagnie d'un garde-parc naturaliste et les aventuriers épicuriens sont conviés à une balade de raquettes aux flambeaux qui sera suivie d'une dégustation de produits du terroir (Domaine le Cageot et fromagerie Blackburn) dans l'ambiance chaleureuse du centre de découverte et de services! À noter que pour la randonnée aux flambeaux des frais d'inscription s'appliquent pour les adultes de 18 ans et plus et que les réservations sont obligatoires. En plus de l'accès gratuit au parc, cette journée donnera droit à tous les sentiers de ski de fond (tracés spécialement pour l'occasion) et de raquette. Rappelons que l'équipement de ski Hok et de raquettes pour les enfants de moins de 18 ans est offert sans frais en toute période.

Arno Blackière

Le judoka baieriverain Arno Blackière fait partie des 20 étudiants-athlètes qui ont reçu une bourse de 1500 $ dans le cadre de la 3e édition du Programme de bourses de la Fondation Palestre Nationale (FPN) au sein de la Fondation de l'athlète d'excellence. Le Baieriverain fait partie des athlètes identifiés Espoir par leur fédération. Arno Blackière a reçu une bourse dans le volet « soutien à la réussite académique et sportive ».

Patinage artistique

Beaucoup d'action à l'aréna de Kénogami, samedi et dimanche, alors que le club de patinage artistique Les Mazurkas de Jonquière sera l'hôte de la compétition Claude-Boucher. Quelque 390 patineuses et deux patineurs provenant des quatre coins de la région, de Fermont et Baie-Comeau seront en action. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Baptiste Brochu au Valinouët

Le planchiste baieriverain Baptiste Brochu sera de passage au centre de ski du Valinouët le samedi 18 février. Cette saison, en Coupe du monde de snowboardcross, il a obtenu un podium en terminant au troisième rang en Bulgarie le 4 février. En mars dernier, il avait remporté l'étape de Veysonnaz en Suisse. **PASCAL GIRARD**

FANS DES SAGS, VENEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE...
LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI SAGUENAY LAC-ST-JEAN
REÇOIVENT
St-John
FIER D'ÊTRE SAGS
DEMAIN 16 H CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
AMEUBLEMENTS TANGUAY
Budweiser
ENERGIE 94.5
ICI saguenay lac-saint-jean
leQuotidien lePrograès dimanche
5154133

Les petits Saguenéens de Chicoutimi ont en main leur billet pour les quarts de finale de la catégorie pee-wee Élites, après une victoire convaincante de 4-1 aux dépens des Islanders de New York jeudi, dans le cadre du Tournoi international de hockey pee-wee de Québec. — CRÉDIT MISOSI@PHOTOS

TOURNOI PEE-WEE DE QUÉBEC

Les petits Sags en quarts de finale

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Les petits Saguenéens de Chicoutimi ont accédé aux quarts de finale de la catégorie Élites, jeudi après-midi, au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec en l'emportant 4-1 sur les Islanders de New York.

La troupe de l'entraîneur Arnaud Dubé a commencé la rencontre sur les chapeaux de roue en inscrivant trois buts dans les sept premières minutes de jeu, oeuvre de Gabriel Tremblay (avec 8 secondes à peine d'écoulées), puis de Yoan Legendre et de Charles-Antoine Tremblay. La réplique américaine est finalement venue de Saywer Boulton peu après, mais ce sera le seul moment de réjouissance pour les jeunes Islanders. Après une deuxième sans but, Alexandre Bourgeois a enfilé le 4e but des régionaux en toute fin de rencontre pour clore en beauté cette deuxième victoire consécutive du tournoi disputé à l'Arpidrome de Charlesbourg.

«On a connu un excellent départ, convient d'entrée de jeu Arnaud Dubé. Je pense que la chimie est en train d'embarquer tranquillement. On y croit et on travaille fort. On en a récolté les fruits et on est très contents.»

Les petits Saguenéens affronteront les jeunes Olympiques de Gatineau en quarts de finale vendredi, à 20h, toujours à l'Arpidrome. Les Olympiques jouaient tout de suite après les Saguenéens et les entraîneurs en ont profité pour prendre des notes. «C'est une équipe similaire à la nôtre. Dans notre catégorie, tous nos matchs sont accessibles. Il s'agit de bien faire les choses», souligne le pilote des régionaux. «On progresse vraiment de match en match dans notre manière de jouer. L'équipe comprend qu'il y a des choses importantes dans la manière de se comporter et de se préparer pour mieux débuter nos matchs. Les blocs sont en train de bien s'emboîter.»

Estime-t-il que ce fut leur match le plus facile? «Ç'a été un match plus facile parce que nous nous sommes mieux comportés dans notre préparation, mais l'opposition était aussi forte», assure Dubé. Au fur et à mesure que ses troupes progressent dans le tableau, l'entraîneur-chef tentera de faire en sorte que ses protégés restent calmes et concentrés sur les objectifs. «Il faut essayer de donner moins de temps forts à l'adversaire. Aujourd'hui (jeudi), on a senti une petite baisse en début de troisième, de sorte qu'il faut faire attention à notre discipline. Il faudra gagner la bataille des émotions en les gérant bien», a-t-il conclu.

CV IMPRESSIONNANTS

La formation des jeunes Islanders de New York était dirigée par une équipe d'entraîneurs prestigieux. L'entraîneur-chef Arron Asham a été le troisième choix des Canadiens de Montréal lors du repêchage d'entrée dans la LNH 1996. L'ailier droit a disputé 114 matchs dans l'uniforme du Tricolore entre les années 1999 et 2001, en plus d'avoir évolué dans d'autres équipes de la LNH. Quant à ses adjoints, Éric Boulton a disputé une cinquantaine de matchs dans l'uniforme des Islanders de New York, Cassell Bernie a été entraîneur adjoint dans la Ligue américaine et Garth Snow, est un ancien gardien de but, choix de 6e ronde des Nordiques de Québec au repêchage amateur de la LNH en 1987 et dg des Islanders de New York depuis 2006...

SÉRIE ÉGALE 1-1

Les Élites perdent en prolongation

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Pour un deuxième match consécutif, les Élites de Jonquière ont poussé les Albatros du Collège Notre-Dame en prolongation au Centre Premier Tech de Rivière-du-Loup. Malheureusement, cette fois les Jonquiérois ont perdu 2 à 1.

Les Élites avaient la chance de prendre les devants 2-0 dans cette série trois de cinq de la Ligue de hockey midget AAA, mais ils doivent se contenter de revenir à Jonquière avec une égalité de 1-1.

C'est Édouard Ouellet qui a marqué le but gagnant à 11 : 23 de la première période de prolongation sur le 26e tir des siens, le 4e de la période supplémentaire.

« Ils ont égalisé sur un but controversé. Le défenseur a envoyé la rondelle au filet et le retour a volé dans les airs. On pense qu'elle a frappé le gant du joueur de CND et elle est rentrée dans le but. Mais ce n'était pas un geste intentionnel », a reconnu l'entraîneur-chef des Élites, Steve Thériault, par téléphone après la défaite. L'entraîneur a visionné la reprise de ce but après le match, mais l'angle ne permettait pas de conclure réellement. La reprise vidéo n'est pas accessible pour les officiels dans le midget AAA.

Quant au but gagnant des Albatros, il a été marqué sur un deux contre un à la suite d'un beau lancer précis. « On a eu nos chances en prolongation. On a cependant manqué d'opportunisme », a analysé Steve Thériault. C'est d'ailleurs le seul point négatif qu'il tirait de la performance des siens.

« Ils ont égalisé sur un but controversé. Le défenseur a envoyé la rondelle au filet et le retour a volé dans les airs. On pense qu'elle a frappé le gant du joueur de CND et elle est rentrée dans le but. Mais ce n'était pas un geste intentionnel. »

— Steve Thériault

Steve Thériault était certes déçu d'avoir passé près de mener la série 2-0, mais il se réjouissait quand même de l'allure de la série.

« On est quand même satisfait. On est fier de venir jouer ici et de les pousser deux fois à la prolongation. Ils ont perdu juste trois ou quatre fois à domicile cette saison. CND est supposé être une des forces de la ligue. C'est maintenant un deux de trois qui commence. C'était important d'aller chercher un match à Rivière-du-Loup », a-t-il calculé.

LE PREMIER BUT AUX ÉLITES

Après une première période sans but dominée par les Élites au chapitre des tirs, les Jonquiérois ont ouvert la marque dès la 21e seconde. Carl-Olivier Dignard a inscrit ce but sans aide.

Par la suite, les Élites ont accordé quatre avantages numériques aux Albatros en deuxième sans fléchir.

L'égalité a été créée à 16 : 09 de la troisième période grâce au deuxième but des séries de Gabriel Denis.

Après 60 minutes, les Élites avaient tiré 23 fois sur le gardien adverse contre 22 pour le Collège Notre-Dame.

La série se transportera maintenant à Jonquière où les matchs #3 et #4 seront disputés dimanche et lundi au Foyer des loisirs. Le cinquième match, si nécessaire, aurait lieu à Rivière-du-Loup.

TOURNOI NOVICE EN FÊTE

Quatre buts pour Derek Savard

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

L'action s'est poursuivie jeudi au tournoi Novice en fête à Chicoutimi-Nord.

Dans le premier match, les Voltigeurs de Jonquière ont blanchi l'Extrême de Chicoutimi par la marque de 3-0. Les marqueurs ont été Gabriel Gagné, Christopher Otis et Frédérick Tremblay.

Ensuite, les Saguenéens de Chicoutimi se sont inclinés 5-2 face au Titan de Jonquière. Chez les vainqueurs, Derek Savard a fait presque tout le travail en marquant pas moins de quatre buts. David Gauthier a ajouté le cinquième filet. Pour les Saguenéens, Léonard Tremblay et Xavier Ménard ont marqué.

Dans le troisième match, les Monarques (A2) de Saint-Ambroise ont aisément vaincu les Aventuriers d'Alma par la marque de 8-2. Mathis Asselin a récolté quatre points dans la victoire et Philippe Collard a répliqué avec deux points pour les perdants.

Pour ce qui est du dernier match, il s'est soldé par une victoire des Dynamos de Chicoutimi 7-4 face aux Monarques (A1). Du côté des vainqueurs, Simon Perron (trois buts) et Marc-Antoine Lavigne (un but) ont amassé trois points. Du côté des Ambroisiens, Isaac Tremblay a aussi ajouté trois points (deux buts) à sa fiche.

Océanne Gobeil, de l'Extrême, n'a pu déjouer le gardien des Voltigeurs sur cette séquence. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

HORAIRE DES SAGUENÉENS

Trente heures intenses

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Les joueurs des Saguenéens connaîtront une période de 30 heures assez intense aujourd'hui et demain. Au programme, deux matchs de hockey et un aller-retour à Baie-Comeau en autobus.

Après avoir subi une première défaite en huit matchs face à l'Armada mercredi soir, les Saguenéens joueront deux matchs en deux soirs. Tout d'abord, ils quitteront pour Baie-Comeau à 13 h vendredi après-midi. Ils y affronteront le Drakkar au Centre Henry-Leonard. Ils reviendront à Chicoutimi tout de suite après la partie avec une heure d'arrivée à l'aréna autour de 2 h du matin. Finalement, ils affronteront les Sea Dogs de Saint John, les premiers au classement général, dès 16 h samedi au Centre Georges-Vézina. Ces derniers seront à Victoriaville vendredi soir.

« Ça fait partie des aléas du calendrier, a expliqué l'entraîneur-chef des Saguenéens, Yanick Jean. Ça arrive à toutes les équipes. »

Il faut rappeler que les joueurs sont des étudiants et que de tels voyages demandent de la planification. Un tel calendrier serré, trois matchs en quatre jours, exerce de la pression sur les joueurs et l'entraîneur. Cependant Yanick Jean n'apporte pas de modification à sa façon de faire. « On fait déjà jouer tout le monde », a-t-il indiqué. Toutefois, il y aura alternance chez les gardiens, car Xavier Potvin sera d'office vendredi et Julio Billia reviendra devant le filet samedi.

Jusqu'à maintenant cette saison, les Saguenéens ont remporté trois victoires en sept matchs face au Drakkar. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

AUX ANTIPODES

Les deux adversaires des Saguenéens sont aux antipodes au classement général. Saint John trône au premier rang de la LHJMQ et vient au quatrième rang dans le Top-10 de la Ligue canadienne de hockey. À l'opposé, le Drakkar est au 17e rang sur 18 et serait exclu des séries à l'heure actuelle. Toutefois, le Drakkar est à seulement deux points des Foreurs de Val-d'Or au 14e rang. Les 16 premiers clubs participent aux séries.

Malgré les différences au classement, les deux matchs seront difficiles selon Yanick Jean. « Baie-Comeau, ils jouent avec un instinct de survie. Il n'y a eu aucun match facile contre eux depuis le début de l'année. On a fait part de la situation du Drakkar aux joueurs durant l'entraînement. Le Drakkar joue des matchs de séries tous les soirs. Ils se battent pour faire les séries et nous on se bat pour progresser dans notre façon de jouer », a expliqué l'entraîneur-chef.

Pointes de plume

• C'est ce soir que les Tigres de Victoriaville retireront le chandail #91 d'Alexandre Daigle. Même s'il n'a pas eu la carrière attendue dans la Ligue nationale, l'énigmatique centre avait eu tout un impact dans la LHJMQ, autant médiatique que sur la glace. À sa meilleure saison en 1992-1993, il avait récolté 137 points en 53 matchs. Il a connu sa plus haute récolte, soit 51 points, dès sa saison recrue avec les Sénateurs d'Ottawa, à leur première campagne de retour dans la LNH. Il a égalé ce résultat à deux reprises...

• Le premier marqueur de la LHJMQ, Tyler Boland de l'Océanic de Rimouski, a atteint les 200 points en carrière en récoltant dans une défaite de 3-2 en prolongation contre les Olympiques mercredi soir. L'attaquant de 20 ans compte 91 points en 56 matchs. Auparavant, il avait connu des saisons de 19, 36 et 54 points...

• La recrue Samuel Houde va réintégrer l'alignement ce soir face au Drakkar, a confirmé l'entraîneur-chef Yanick Jean. Il a joué son dernier match le 31 janvier. Yanick Jean n'a pas voulu dévoiler qui sera retranché pour lui faire de la place...

• Yanick Jean a refusé de commenter le congédiement de l'entraîneur-chef du Canadien, Michel Therrien. « Je ne suis pas sur place, donc je ne peux pas parler », a-t-il mentionné. Par contre, il a souligné la qualité d'entraîneur de Claude Julien. Il a ajouté que le fait que Marc Bergevin et Julien avaient travaillé ensemble à la Coupe du monde de septembre avait pu jouer un rôle dans son embauche. **PASCAL GIRARD**

LE DRAKKAR EST AU 17e RANG

Plus difficile de battre les Sags maintenant

(PG) - Affronter les Saguenéens en ce moment est bien différent du début de l'année. C'est ce qu'admet l'entraîneur-chef du Drakkar de Baie-Comeau, Martin Bernard.

« Ils ont beaucoup plus de puissance offensive. Yanick Jean a fait des bons échanges », a indiqué Martin Bernard lors d'un entretien téléphonique jeudi soir.

L'entraîneur-chef Martin Bernard reconnaît que les Saguenéens se sont beaucoup améliorés. — ARCHIVES LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

Jusqu'à maintenant cette saison, le Drakkar a récolté neuf points sur une possibilité de 14 face aux Saguenéens, remportant quatre des cinq premiers duels.

LUTTE

En pleine lutte pour participer aux séries, l'entraîneur est satisfait du développement de sa troupe.

« On essaie de gratter le plus de points possible. On veut faire vivre l'expérience des séries à nos jeunes. Nous sommes l'équipe la plus jeune de la ligue. On a cinq joueurs de 16 ans », a-t-il mentionné.

Martin Bernard s'attend à un match rapide. Il a indiqué aimer affronter les équipes dirigées par Yanick Jean.

« C'est un bon entraîneur. J'ai eu beaucoup de plaisir à le côtoyer lors de la Série Subway (face aux Russes). »

CANADIEN
À LA PÊCHE BLANCHE AVEC CAREY PRICE
28

JEUX DU QUÉBEC
MÉLAURIE BOIVIN PORTERA LE DRAPEAU
29

facebook/LeQuotidienProgresDimanche
@lequotidien_cyb

LA VENTE DU MILLION
AMEUBLEMENTS TANGUAY

MAGASINEZ ET DEVENEZ LE GAGNANT DE **1 000 000$**

Vous avez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100$*

CETTE OFFRE SE TERMINE SAMEDI

ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES **TAXES**

ET

PAYEZ **24 VERSEMENTS**

SUR LES TÉLÉVISEURS SAMSUNG SÉLECTIONNÉS

SAMSUNG
Téléviseur «SMART» SUHD 4K (648404)

60 PO **SUHD TV** SMART TV Curved TV

30 CHANCES DE GAGNER

3023,99
ÉCOFRAIS INCLUS
2999,99 + 24,00

ÉCONOMISEZ L'ÉQUIVALENT DES TAXES

108,71 / 24 mois

Wi Fi

UNE VALEUR DE **450$**

PROMO DU GRAND MATCH!

OBTENEZ EN PRIME UN ENSEMBLE XBOX ONE S (1 TO) AVEC JEU *MADDEN NFL 17*.

XBOX ONE

55 PO

LG OLED TV 4K
LG SMART TV
webOS 3.0 Wi Fi

ÉPARGNEZ **1000$**

30 CHANCES DE GAGNER

3023,99
ÉCOFRAIS INCLUS
2999,99 + 24,00

59,99 / 50 mois
Courant: 3999,99

LG
Téléviseur Super UHD 4K au DEL (648777)

32 PO

Hisense
Téléviseur au DEL (638115)

258,99
ÉCOFRAIS INCLUS
249,99 + 9,00

ÉPARGNEZ **50$**

13,88 / 18 mois
Courant: 299,99

2 CHANCES DE GAGNER

JUSQU'À **50 VERSEMENTS** SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES

ÉPARGNEZ **150$**

DENON
Micro-chaîne (633356)
• 2x30 watts • Lecteur de disque compact • Radio Am/Fm
• 2 canaux • Télécommande

5 CHANCES DE GAGNER

500,79
ÉCOFRAIS INCLUS
499,99 + 0,80

13,88 / 36 mois
Courant: 649,99

SOURIS ET CLAVIER INCLUS

ÉPARGNEZ **150$**

ASUS
Ordinateur de bureau (657883)
• Processeur I5-6400
• Lecteur/graveur DVD • Windows 10

MÉMOIRE 8 GO | DISQUE DUR 1 TO

10 CHANCES DE GAGNER

1051,09
ÉCOFRAIS INCLUS
1049,99 + 1,10

43,74 / 24 mois
Courant: 1199,99

Consultez notre site Internet:
tanguay.ca
100 % transactionnel
Livraison gratuite**

TANGUAY ÉLECTRONIQUE

5e Gagnante-Finaliste
Déliska Gagnon
Baie-Comeau
Pour connaître les gagnants-finalistes
SALUT BONJOUR surveillez tous les samedis TVA

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI 1 800 363-4711 • 418-698-4411

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin. Cette offre est en vigueur jusqu'au 19 février 2017. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Signature Maurice Tanguay. (non valide sur les achats antérieurs). «La vente du Million» débute le 1er janvier et se termine le 28 février 2017 à 18 heures. *Règlements disponibles en magasin et sur www.tanguay.ca. **Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

5144302